L'été en fête
STEINBERG

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

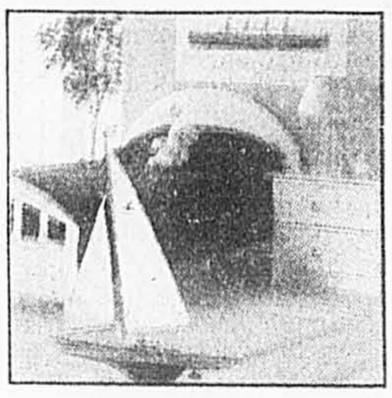
LE NOUVEAU CENTRE
1384, BOUL. LABELLE BLAINVILLE 430-1460
Automobiles E. Lauzon
PORSCHE

Aujourd'hui: Melange de nuages et de soleil
Minimum 18° Maximum 29°
Demain: Nuageux, averses, tonnerre possible DETAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, JEUDI 14 JUIN 1990 106e ANNÉE Nº 231 76 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 50 cents
Îles de La Madeleine: 1.00
35¢

Aujourd'hui



D1 MEUBLE

Trois cents manufacturiers canadiens et étrangers participeront du 17 au 20 juin à la 44e édition du Salon du Meuble de Montréal.

B1 MEECH

Le gouvernement du Québec admet avoir activement contribué à l'élaboration de l'avis juridique sur la société distincte à Ottawa.

B6 URSS

Le Conseil de la Fédération, présidé par Mikhaïl Gorbatchev, envisage la possibilité de créer une union d'États socialistes souverains.

C1 TAUX D'INTÉRÊT

Le président de la Banque Nationale, André Bédard, anticipe, après la ratification de Meech, une baisse graduelle des taux d'intérêt.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D7 à D13
marchandises D13, D14
emplois D14, D15
automobiles D16, D17
propositions d'affaires C4
Arts et spectacles ..... E1 à E6
horaires E4, E5
Bandes dessinées D11
Bridge D14
Décès E7
Design / Art de vivre D1 à D6
Économie ..... cahier C
Êtes-vous observateur? ... D7
Feuilleton D9
Horoscope D8
Le monde B6, B7
Loteries A4
Mots croisés D15, S10
«Mot mystère» D13
Télévision E2
Têtes d'affiche A7



La dérobade de Chrétien soulève une tempête

Les partisans et les adversaires de l'Accord du lac Meech s'affrontent chez les libéraux

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse

OTTAWA

Parlera-t-il, ne parlera-t-il pas? Ira-t-il, n'ira-t-il pas?

La position de Jean Chrétien sur la nouvelle entente intervenue samedi dernier entre les 11 premiers ministres sur l'Accord du lac Meech divise une fois de plus les députés et sénateurs libéraux.

Depuis la diffusion du communiqué final des négociations de la semaine dernière, Jean Chrétien, candidat favori pour remporter la course au leadership libéral, n'a pas dit un seul mot et demeure invisible.

Son silence prolongé ne fait pas l'affaire de tous et, selon les informations obtenues hier par *La Presse*, la réunion d'hier du caucus des députés et sénateurs libéraux a vite tourné à l'affrontement. Les partisans de la ligne dure, le groupe anti-Meech, reprochent à l'ex-ministre d'approuver maintenant l'entente de 1987, à la suite des modifications apportées la semaine dernière par les premiers ministres.

D'après le porte-parole de M. Chrétien, Eleanore MacMahon, l'ex-ministre dans le gouvernement Trudeau se prépare activement pour le congrès de Calgary, qui s'ouvrira mercredi prochain. On ne sait pas si M. Chrétien va se prononcer bientôt sur la nouvelle entente ou s'il attendra le début du congrès. «Quand ce sera le bon moment pour faire une annonce, il le fera», a dit hier sa représentante.

Mme MacMahon ne croit pas que l'aspirant candidat va se rendre à Terre-Neuve pour y faire campagne, une invitation faite par le premier ministre Clyde Wells, qui a été acceptée par Sheila Copps, candidate, elle aussi, à la succession de John Turner. «Pour l'instant, il n'y a pas de plan pour une visite à Terre-Neuve», a dit le porte-parole.

De son côté, l'autre candidat au leadership libéral, Paul Martin, se rendra à St. John's demain pour rencontrer un ministre et quatre députés de cette province. M. Martin a condamné, hier, lors d'une conférence de presse à Montréal, le silence observé par son grand rival sur la question de l'Accord du lac Meech.

Toutefois, le lieutenant de Jean Chrétien en Ontario, le député Sergio Marchi, estime que ce dernier n'a pas à se rendre dans cette province. «Les citoyens de Terre-Neuve peuvent décider par eux-mêmes du choix qu'ils auront à faire», a-t-il dit. M. Marchi défend son candidat et nie que M. Chrétien tente de se cacher en ce moment. Celui-ci est à Ottawa d'ailleurs et il tient des rencontres avec plusieurs députés qui sont derrière lui dans la course à la direction.

Le sénateur Jacques Hébert persiste à croire, quant à lui, que l'Accord du lac Meech est mauvais pour le Canada, mau-

VOIR CHRETIEN EN A 2

Bucarest mise à feu et à sang

Les opposants au régime Iliescu réclament des élections libres

d'après Reuter, AFP et UPI

BUCAREST



PHOTO REUTER

Un manifestant blessé lors des affrontements qui ont opposé hier la police à des protestataires dans le centre de Bucarest gît sur le sol en attendant l'arrivée d'une ambulance.

Des coups de feu nourris ont été entendus la nuit dernière dans le centre de Bucarest, après une journée d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui a fait au moins sept morts et des dizaines de blessés. Le bâtiment de la TV a été saccagé et le quartier-général de la police incendié par les manifestants.

Lors de l'intervention des forces de l'ordre sur la place de l'Université vers 3 h locales, trois personnes ont été tuées par balles, selon des sources médicales. Quatre autres personnes —dont deux par balles—, selon un bilan de l'agence officielle *Rompress*, avaient été tuées au cours de la journée.

Des blessés par balles, apparemment grièvement atteints, ont également été signalés par des témoins dignes de foi dans le secteur du ministère de l'Intérieur. Une jeune femme a déclaré y avoir aidé à transporter 12 corps vers des ambulances qui les ont conduits ensuite à la morgue.

VOIR BUCAREST EN A 2

Le homard des Îles abonde dans l'île!

RICHARD FORTIN

Le homard est si abondant cette année que les producteurs le bradent littéralement, à la grande joie des consommateurs.

Dès demain, un plein chargement de 40 000 livres de crustacées des Îles-de-la-Madeleine sera vendu à sept pour 20 $ sur le terrain de sationnement de la Reine de la Mer, boulevard René-Lévesque, dans l'est de Montréal. Bouilli, le marché Atwater en offre 15 pour 30 $. Il se vendait autour de 5,50 $ la livre il y a deux ans. On en trouve maintenant pour 4 $ la livre dans la plupart des supermarchés. Les consommateurs jubilent, les producteurs trinquent. Les pêcheurs des Îles reçoivent environ 1,50 $ la livre pour leur homard; ils en tiraient 3,25 $ en 1988.

Grand responsable de la chute

VOIR HOMARD EN A 2

Un grand détaillant de l'électronique en faillite

GILLES ST-JEAN

Atlantique Image et Son, l'une des plus importantes chaînes canadiennes de magasins de détail dans le domaine de l'électronique, a déclaré faillite, hier, après que la Banque Royale du Canada, son créancier principal, eut rappelé son crédit.

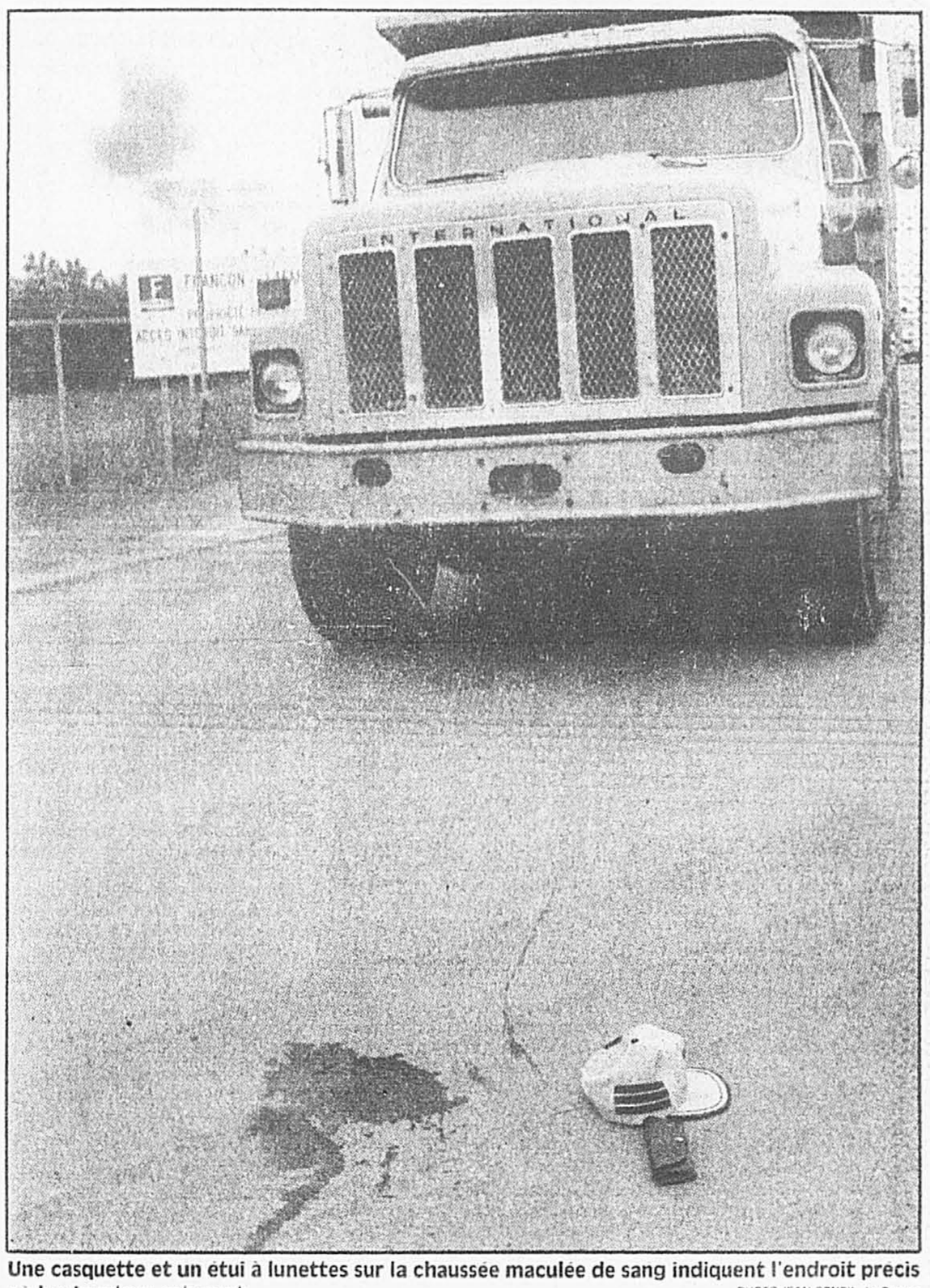
Le porte-parole de la banque, M. Raymond Chouinard, a confirmé que l'institution avait exigé le paiement de la dette d'Atlantique. Un peu plus tôt dans la journée, *Dow Jones* annonçait qu'Atlantique avait déposé une demande de faillite auprès des syndics Zittrer et Siblin, après s'être déclarée incapable de rembourser sa dette.

Atlantique exploite près de 200 magasins au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et au Manitoba, et emploie environ 2 000 personnes. Elle a réalisé des ventes de 178 millions $ l'an dernier, encourant toutefois des pertes nettes de 9,4 millions $.

La société cotée en bourse avait acheté les magasins J. M. Saucier, en décembre 1988. Cette acquisition a causé les pertes d'exploitation encourues l'an dernier, selon le dernier rapport annuel présenté par le président de la compagnie, Michael Haberman. Atlantique a intenté des poursuites contre les anciens propriétaires de Saucier, qu'elle accuse d'avoir fourni des renseignements erro-

VOIR FAILLITE EN A 2

Un grévisté fauché par un camion



Une casquette et un étui à lunettes sur la chaussée maculée de sang indiquent l'endroit précis où le piqueteur est mort.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Le jeune chauffeur du fardier est accusé d'homicide involontaire

MARCEL LARCOHE

Sous les yeux horrifiés de plusieurs collègues de travail, un camionneur a connu une fin tragique, tôt hier matin, lorsqu'il a été mortellement heurté par un lourd véhicule dont le chauffeur tentait de franchir à toute vitesse un piquet de grève dressé devant la carrière Francon, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal.

Malgré une tentative de freinage de dernier instant pour immobiliser son «10 roues» chargé de plusieurs tonnes de pierres concassées, le jeune chauffeur de 21 ans, Stéphane Philibert, n'a pu éviter l'un des manifestants, Marcel Lemieux, un routier de 55 ans, résidant à Saint-Basile-le-Grand, sur la Rive-Sud. Lemieux était membre de l'Association nationale des camionneurs artisans du Québec, actuellement en conflit de travail.

Après avoir été interrogé pendant plusieurs heures, hier, Philibert, qui est à l'emploi d'une petite entreprise familiale de Saint-Léonard, Phil Excavation, sera accusé ce matin d'homicide involontaire.

Ce tragique incident, le premier à survenir depuis le début du conflit qui oppose le ministère des Transports du Québec aux membres de l'ANCAI, présentement en pleine période de négociations à Québec, est survenu vers 6 h 45 hier matin, à la sortie nord de la carrière Francon, qui débouche sur la voie de service de l'autoroute Métropolitaine.

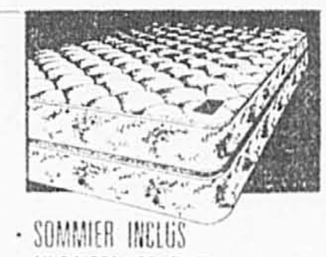
Loin de croire à un simple accident, plusieurs camionneurs qui ont assisté, impuissants, à la mort atroce de leur collègue de travail, n'ont pas manqué de crier leur révolte aux représentants des médias accourus sur les lieux du drame.

L'un de ces routiers, Joe Bruni, un camionneur artisan travaillant chez Francon, s'est dit intrigué qu'aucun policier de la CUM n'ait été assigné à la surveillance préventive de la carrière.

Tout en insistant sur le fait qu'une présence policière aurait pu prévenir cette tragédie, Bruni a déclaré à *La Presse* que le drame s'était produit moins d'une heure après l'ouverture de la carrière.

Bien que l'accès à la balance des camions soit fixé à 5 h 30 du matin, ce n'est qu'à 6 h que les

VOIR CHAUFFEUR EN A 2

VS VERT STORE Centres Divers & Design
MATELAS VENTE

• SOMMIER INCLUS
• LIVRAISON GRATUITE
SEALY EXTRA FERME
JUMEAU $259
DOUBLE $349 QUEEN $399
SIMMONS MAXIPEDIC
JUMEAU $299
DOUBLE $399 QUEEN $469
SERTA SILVER CROWN
JUMEAU $499
DOUBLE $599 QUEEN $699
WEST ISLAND 363 Brunswick (between Centre Fairview) 426-4444
LASALLE 7640 boul. Newman 363-2056
LAVAL 1418 boul. Le Corbusier 688-1850
BROSSARD 5750 boul. Taschereau 445-6333
ST-EUSTACHE 130 boul. Arthur-Sauvé 473-4741
ROSEMÈRE 287 boul. LaSalle 437-9464
ÎLE PERROT 51 boul. Grand 452-6040
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 425 boul. du Séminaire 348-6106
REPENTIGNY 222 boul. Brien 585-0243

SUITE DE LA UNE

CHRÉTIEN

La dérobade de Chrétien soulève une tempête

vais pour le Québec. Interrogé par *La Presse*, le sénateur libéral a déclaré que les têtes d'affiche comme Jean Chrétien, Sheila Copps et Paul Martin, devraient aussi s'abstenir de faire campagne dans la province voisine.

«Il n'est pas très populaire au Québec, dit le sénateur libéral, mais Clyde Wells représente bien les intérêts et les citoyens de sa province». Il faut, selon lui, laisser les Terre-Neuviens décider eux-mêmes.

Certains libéraux croient que M. Chrétien s'est compromis en faveur de l'entente signée entre les premiers ministres et ils ont fait connaître leur mécontentement à la réunion hebdomadaire du caucus, hier matin.

Le sénateur Keith Davey, qui a été nommé à la Chambre haute par Pierre Trudeau, continue de s'opposer à l'Accord. Devant ses collègues, il a dit que ce fut une mauvaise affaire pour M. Chrétien d'avoir travaillé et collaboré à ce qu'il y ait une entente entre les premiers ministres.

Le sénateur Davey a critiqué le fait que deux adjoints de M. Chrétien, Eddy Goldenberg et John Rae, aient été vus la semaine dernière au Château-Laurier, entrant dans la suite de Sharon Carstairs, chef du Parti libéral du Manitoba, qui s'est ralliée à l'Accord à la toute dernière minute.

En permettant à ses collaborateurs de manoeuvrer dans les coulisses de la réunion des premiers ministres, plusieurs libéraux trouvent que Jean Chrétien s'est déjà compromis suffisamment et qu'il doit rompre le silence qu'il observe depuis plusieurs jours. □

BUCAREST

Bucarest mise a feu et à sang

Dans une intervention télévisée à minuit, le président Ion Iliescu a demandé à l'armée de «défendre l'ordre d'État» et les autorités élues, bien que son gouvernement ne coure apparemment pas un grand danger.

«Je demande aux forces de l'ordre, à l'armée qu'elles fassent une fois de plus leur devoir, qu'elles défendent l'ordre d'État et le pouvoir légalement mis en place après les récentes élections», a-t-il déclaré.

«Le centre de la capitale est un vrai champ de bataille», a indiqué le journaliste de la radio roumaine en ouvrant le bulletin d'informations de 2h locales. Il a affirmé que «des groupes d'ouvriers des environs de Bucarest sont venus soutenir les forces de l'ordre devant les sièges de la télévision et du gouvernement».

De nombreuses arrestations ont été effectuées, a ajouté le commentateur selon lequel «la majeure partie des agresseurs sont ivres».

Le gouvernement avait affirmé dans la journée avoir déjoué une tentative de coup d'État «fasciste» lors de l'attaque par des émeutiers du siège de la télévision et l'incendie du quartier-général de la police à Bucarest.

Ces troubles, les plus graves depuis la révolution de décembre et la chute du dictateur Nicolae Ceausescu, ont été déclenchés par l'intervention des policiers, hier à l'aube, pour disperser les opposants qui occupaient depuis sept semaines le boulevard Magheru, dans le centre de Bucarest. Des centaines de manifestants ont forcé les barrages de police pour reprendre le contrôle du boulevard, amenant la police à battre en retraite.

Parlant de «rébellion fasciste», Iliescu avait déclaré y voir une «tentative organisée de renverser par la force et la violence les dirigeants élus du pays».

Le ministère de l'Intérieur a été attaqué et, selon lui, des armes y ont été saisies par les émeutiers. La radio a rapporté que le siège du gouvernement, sur la Place de la Victoire, là où le premier ministre Petre Roman a ses bureaux, avait aussi été attaqué.

Iliescu avait affirmé que des gens armés de couteaux et de cocktails molotovs avaient agressé et blessé des policiers au cours des affrontements de l'après-midi.

Au crépuscule, environ 4 000 à 5 000 manifestants ont pris d'assaut le siège de la télévision après avoir défilé dans les rues aux cris de «À bas Iliescu», «À bas le communisme», «La solution finale, c'est une autre révolution».

Des parachutistes les ont empêchés de pénétrer dans les studios. Les programmes ont été interrompus pendant environ une heure et quart.

Dans un communiqué, lu par un présentateur à la télévision au plus fort des émeutes, Iliescu a utilisé l'expression «éléments légionnaires» pour qualifier le noyau dur des manifestants, allusion aux fascistes de l'entre-deux guerres.

HOMARD

Le homard des Îles abonde dans l'île!

des prix: la fermeture du marché américain. La loi Marshall interdit la vente aux États-Unis des homards de moins de 3,25 pouces. Résultat: selon M. Bernard Hubert, agent de mise en marché du homard des Îles-de-la-Madeleine, les exportations vers les États-Unis, qui comptaient pour 90 p. cent de la production de l'archipel québécois, ont été réduites à 15 p. cent des ventes globales.

Montréal attise la convoitise de tous les «requins» du homard. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, qui occupaient autour de 10 p. cent du marché, en occupe maintenant plus de 40 p. cent. Au groupe La Mer, qui achète près de 50 000 livres de homards par semaine, on affirme que les ventes n'ont jamais été aussi bonnes.

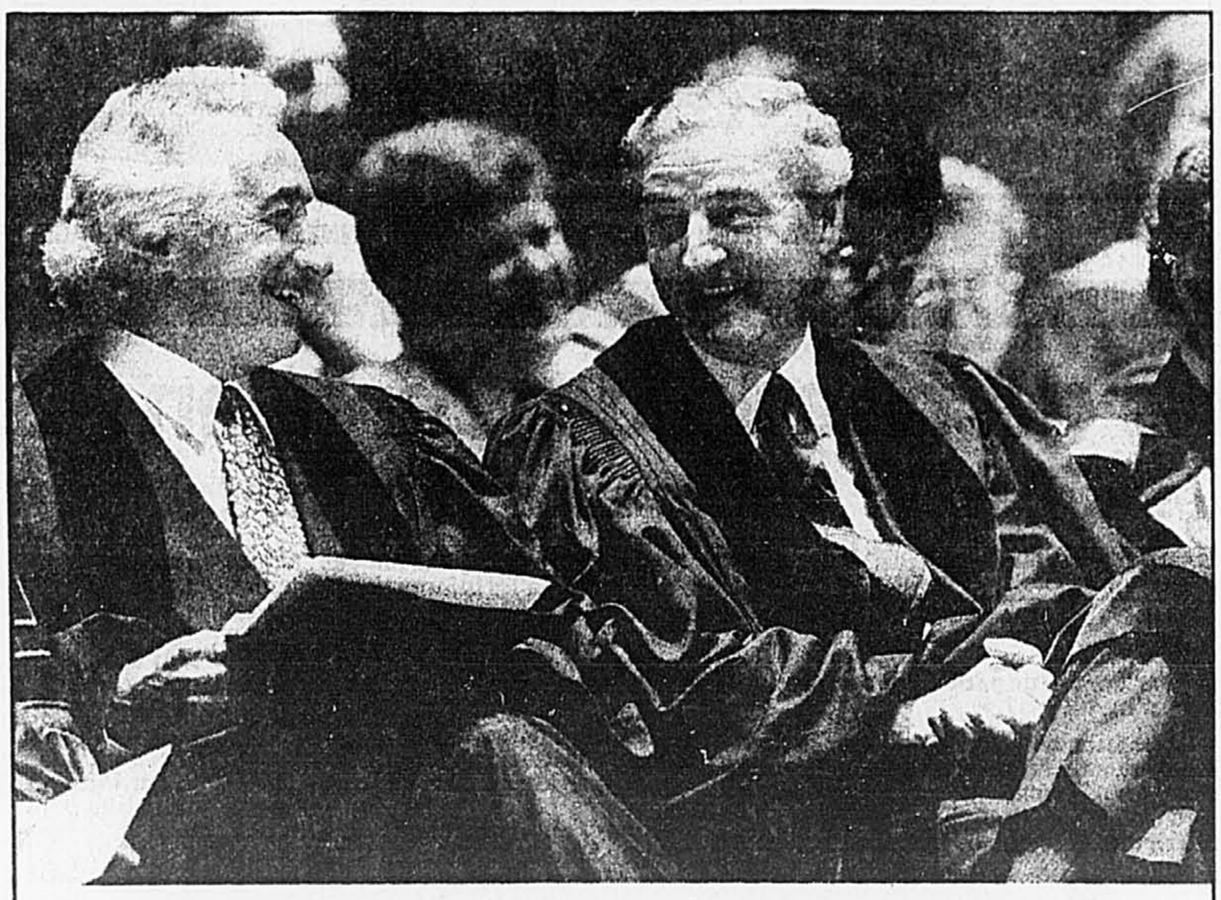
M. Bernard Hubert est moins enthousiaste.

«Dans le contexte de la mondialisation du marché, nous subissons une concurrence très vive, explique-t-il. Les Islandais, les Groënlandais et les Scandinaves sont plus efficaces que nous et vendent moins chers. Les consommateurs et les restaurants ont adopté des produits de remplacement comme les énormes homards d'Australie, les crevettes de Costa Rica ou du Brésil, et surtout la goberge à saveur de crabe. Le faux crabe a conquis en quelque temps 26 p. cent du marché.»

Il faut ajouter à cela, a précisé M. Hubert, la désaffection des Japonais qui, pendant plus de six mois, ont cessé d'acheter du homard par respect pour l'empereur agonisant. «Nous ne nous en sommes pas encore remis», a dit M. Hubert.

«En plus, a-t-il ajouté, les consommateurs québécois semblent préférer les homards de plus de deux livres. Moins d'un homard sur cinq pêchés dans les Îles pèse deux livres. Les gros crustacés sont plus difficiles à pêcher parce qu'ils vivent à plus grande profondeur.»

Toutefois, les efforts de marketing récents axés sur l'élastique bleu identifiant le homard des Îles semblent porter fruits. On espère que dès l'année prochaine, ce fameux élastique portera en plus l'inscription «Îles-de-la-Madeleine». Il paraît qu'ils ne sont pas simples à fabriquer, ces «élastiques nationaux», car ils doivent résister à l'eau glaciale du Golfe et à l'eau bouillante des marmites des gourmets! □



M. Paul Desmarais honoré par Concordia

Le président du conseil de La Presse, M. Paul Desmarais, a reçu hier un doctorat honorifique en droit de l'université Concordia au cours d'une cérémonie à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. M. Desmarais (à droite), né à Sudbury (Ontario) et âgé de 63 ans, est président du comité exécutif et président de la direction de la Corporation Power. Il est également membre du Conseil canadien des chefs d'entreprises, de la Chambre de commerce de Montréal et du Musée des beaux-arts de Montréal. De son côté, le sénateur Arthur Tremblay a reçu un diplôme honorique de l'Université de Montréal. Le parlementaire conservateur a été membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (la Commission Parent) et sous-ministre de l'Éducation dans les années 60. Il a enseigné à l'Université Laval et à l'ENAP. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

FAILLITE

Un grand détaillant de l'électronique en faillite

nes sur les performances et l'état des finances de la compagnie.

La Banque Royale a mandaté la firme Coopers & Lybrand pour la représenter. Dès hier matin, des comptables de Coopers & Lybrand étaient à pied d'oeuvre au siège social de la chaine, boulevard Métropolitain à Saint-Léonard.

Au magasin Atlantique situé dans le même édifice que le siège social, des vendeurs et des clients se livraient à leurs activités coutumières, sur l'air tonitruant d'une chanson de Prince. Aucun des employés interviewés par *La Presse* n'a accepté de dire quoi que ce soit.

Dehors, un jeune homme, probablement employé au service après-vente, a confirmé la nouvelle d'un air morose. Il a confié qu'on avait réuni les employés dans la cafétéria pour leur annoncer la faillite, un peu plus tôt.

Toujours à l'extérieur du magasin, un homme se disant impliqué dans le commerce de l'électronique a laissé entendre que la faillite porterait sur 45 millions $ et que la banque serait créancière pour 25 millions $. L'homme, qui a refusé de s'identifier, a aussi dit que les autres principaux créanciers seraient des manufacturiers ou des distributeurs de produits électroniques.

Ces informations n'ont toutefois pu être confirmées: Coopers & Lybrand n'a répondu à aucun des appels de *La Presse* et la direction d'Atlantique en a fait autant.

Quant au porte-parole de la Banque Royale, il s'est limité à déclarer qu'on avait tenté en vain des efforts d'améliorer la situation, depuis quelques mois. Selon M. Chouinard, la banque détenait effectivement une créance évaluable en termes de «millions».

La Presse détient aussi des créances de plusieurs milliers de dollars chez Atlantique, comme d'ailleurs la plupart des grands médias de Montréal. Selon M. Yvon Deneault, responsable du crédit à *La Presse*, aucune offre de concordat n'a encore été soumise à ces créanciers.

Atlantique s'est signalée par une mise en marché très dynamique, depuis quelques années, utilisant les médias pour faire la promotion de grands soldes. À titre d'exemple, la chaine a acheté l'an dernier 215 000 $ de publicité dans *La Presse*, et 120 000 $ cette année. Atlantique a organisé plusieurs grands bazars au Forum de Montréal et fait de la promotion avec l'aide de certains joueurs du Canadien.

Le fondateur d'Atlantique en 1957, M. Robert Fragman, détient toujours 18 p. cent des actions de la compagnie. Il a quitté Atlantique voilà quelques années et a démarré Aventure Électronique l'an dernier, ce qui lui a d'ailleurs valu une poursuite pour concurrence déloyale.

Au cours d'une interview à ses bureaux d'Aventure, situés également sur le boulevard Métropolitain, M. Fragman a déploré la faillite d'Atlantique. Il a souligné qu'il y perdait de l'argent mais qu'il regrettait davantage que des gens perdent leur emploi après s'être consacrés corps et âme à l'entreprise.

«Atlantique aurait pu devenir le joyau de l'électronique au Canada, a-t-il dit. Cette compagnie a réalisé ses meilleures performances en pleine crise, en 1981-82, quand nous avons doublé les ventes et la rentabilité.»

Selon lui, le marché de l'électronique n'est pas vraiment différent des autres secteurs du commerce de détail, à cela près qu'il y règne une déflation constante: les nouveaux produits se vendent d'abord très cher puis leurs prix diminuent d'année en année.

«Il faut donc toujours vendre davantage si on veut augmenter son volume d'affaires», a-t-il conclu.

L'actionnaire majoritaire d'Atlantique est la famille de M. Bernard Klein, de Toronto, qui détient 75 p. cent des actions. M. Klein possède également le réseau canadien de distribution des produits Sanyo. □

CHAUFFEUR

Le jeune chauffeur du fardier est accusé d'homicide involontaire

opérations de la carrière se mettent en branle pour la journée.

De l'avis de plusieurs manifestants qui, dès 6h hier, avaient déjà dressé un piquet de grève devant les installations de Francon, le jeune chauffeur du camion en était à son deuxième voyage à la carrière lorsqu'il a renversé la victime.

En voyant venir le camion qui sortait de la carrière, Marcel Lemieux et un compagnon ont voulu l'arrêter. Le chauffeur a tout d'abord ignoré un arrêt obligatoire à la sortie, puis a foncé sur les manifestants, heurtant au passage Lemieux, qui a été projeté sur la chaussée, ont affirmé plusieurs camionneurs témoins du drame.

Denis Chayer, un autre routier rencontré sur les lieux de l'accident, a positivement identifié Philibert comme étant le chauffeur qui, jeudi dernier, avait foncé sur un autre groupe de piqueteurs rassemblés devant la carrière Miron, à l'angle des rues Jarry et d'Iberville.

Plus de trois heures après la tragédie, le lourd camion obstruait toujours la sortie nord de la carrière. Une casquette et un étui à lunettes, sur la chaussée maculée de sang, indiquaient clairement l'endroit où Lemieux a perdu la vie. Les policiers ont découvert un bâton de baseball dissimulé sous la banquette du camion impliqué dans cet accident. Une masse de construction a aussi été retrouvée à proximité.

Cette version des faits est en grande partie confirmée par le rapport sommaire de l'enquêteur d'accidents de la CUM qui s'est rendu sur les lieux.

Le capitaine Robert Jubinville, adjoint au directeur du district 55 de la CUM, a par ailleurs déclaré à *La Presse* que la victime avait été frappée à la tête, puis violemment projetée au sol. Sa mort a été constatée par un médecin d'Urgence Santé.

En raison des circonstances entourant cet accident mortel, et surtout à cause des répercussions qu'il risque d'entrainer à brève échéance, le dossier a été confié aux sergents-détectives Yvon Giroux et Robert Fuller, de la section des homicides de la police de la CUM.

Entre-temps, à Québec, la Cour supérieure a prolongé jusqu'au 27 juin l'injonction émise le 4 juin dernier touchant la présence des camionneurs artisans aux abords de l'Assemblée nationale.

Les négociations n'ont pu débuter à 13h hier tel que prévu, personne n'ayant pensé à retenir un salon à l'Auberge des Gouverneurs. La séance de négociations n'a donc débuté qu'à 16h, et se poursuivait encore en soirée. Une rumeur a circulé hier, selon laquelle un groupe de camionneurs désigné sous le vocable de «commando» et censé provoquer des troubles sur les chantiers de construction avait été arrêté par la police. Mais ni la Sûreté municipale de Québec, ni la Sûreté du Québec n'ont entendu parler de l'affaire.

D'autre part, Me David Blair, procureur du Regroupement provincial des entrepreneurs en vrac, a déclaré au cours d'une interview que la situation actuelle était tellement surchargée que la seule solution au conflit était la tenue d'une commission parlementaire sur toute l'industrie du transport en vrac dans la province, ce qui permettrait à tous les intéressés de se faire entendre. Les membres de l'ANCAI, a-t-il précisé, retourneraient chez eux en paix en attendant la tenue de la commission, qui a été demandée plusieurs fois à l'Assemblée nationale par le critique de l'opposition en matière de transports, M. Jean Garon.

«On aurait la paix une fois pour toutes et on n'aurait plus de menaces et de prises d'otages», a souligné Me Blair, en affirmant que l'atmosphère dans les chantiers de construction actuellement était «vraiment épouvantable».

L'injonction excède maintenant la durée maximale de dix jours prévue par la loi, de sorte qu'il a fallu l'accord des avocats de l'ANCAI pour que la Ville de Québec en obtienne la prolongation. L'injonction limite à 250 le nombre des camions stationnés aux abords de l'Assemblée nationale, interdit aux camionneurs de nuire à la tranquilité publique et de gêner la circulation en stationnant des véhicules en bordure des voies publiques ou en roulant à une lenteur exagérée.

Me Blair a attiré l'attention sur «la situation très sérieuse qui règne dans la province concernant la blocage de chantiers, les dommages causés aux camions de nos membres et les tactiques utilisées par les membres de l'ANCAI».

«Il faut souligner qu'il n'existe pas de grève actuellement. Il s'agit d'une manifestation des membres de l'ANCAI, des camionneurs artisans qui veulent appliquer une sorte de situation de grève à travers la province. Ils bloquent ainsi ou tentent de bloquer les carrières et toutes les compagnies qui sont de près ou de loin affectées au transport en vrac», a souligné l'avocat du RPEV.

Le ministre des Transports, Sam Elkas, avait invité lundi les représentants du RPEV à participer à la séance de négociations, ce qui avait été accepté par les autres participants, c'est-à-dire l'Association des constructeurs de routes et grands travaux et l'ANCAI.

Par la suite, toutefois, l'ANCAI changea d'idée et avertit M. Elkas qu'elle ne négocierait pas à la même table que les représentants du RPEV. Durant la soirée, M. Elkas s'est ravisé, a accepté le point de vue de l'ANCAI et a négocié sans la RPEV. La séance a commencé peu après 22h et s'est poursuivie jusqu'à 2h. du matin.

«Nous autres, ainsi que plusieurs autres membres, on est resté assis dans le corridor jusqu'à 2h du matin. C'était vraiment une situation ridicule», a commenté Me Blair.

L'avocat a profité de l'interview pour nier le fait que le RPEV ne compte que 50 membres, comme l'a affirmé hier l'ANCAI. «Le nombre de nos membres a augmenté énormément depuis le début de la manifestation (des camionneurs). On est maintenant 300 membres qui possèdent entre un et 55 camions. Nous détenons environ 1 500 des 10 000 permis de vrac dans la province.

«Environ 80 p. cent de nos membres sont impliqués, de près ou de loin, dans les mêmes types de transport que l'ANCAI. Prétendre que nous avons seulement des gars qui font des longues distances de grain, c'est tout à fait faux. Nous avons des gardes qui font ça, mais la majorité de nos membres sont dans les mêmes marchés de l'ANCAI.» □

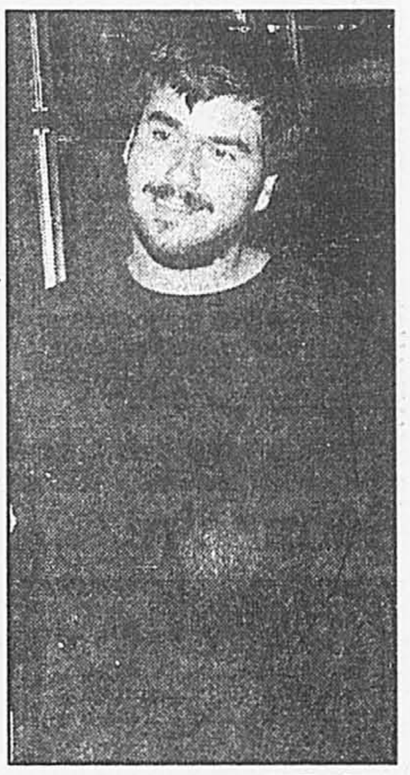


PHOTO *La Presse*

Stéphane Philibert, photographié hier soir au quartier général de la police, doit être accusé ce matin d'homicide involontaire.

Précisions

■ *La Presse* publiait hier un reportage concernant la faim à Montréal. On y fait état d'une étude du ministère fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, laissant entendre qu'il y a 650 000 personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté à Montréal. Le chiffre exact est de 615 000 et ne s'applique pas à Montréal seulement, mais à la grande région montréalaise.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal : Caisse populaire Notre-Dame-de-la-Merci, 2503, rue Charland (coin Iberville), de 14 h 30 à 20 h;
- à Montréal : Loto-Québec, 500 ouest, rue Sherbrooke, étage C 1, de 9 h 30 à 16 h 30;
- à Pierrefonds : parrainée par le Club Optimiste des Sources, Caserne des pompiers, 13795, rue Pierrefonds, de 14 h à 20 h 30;
- à Sainte-Thérèse : Kenworth du Canada, cafétéria, 10, rue Sicard, de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 7 10 37 45 46 47 (13)
E-X-T-R-A 1 3 3 5 1 5

La Quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 299
à quatre chiffres 4655

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

24-4-01
JEUDI 14 JUIN 1990

DEMAIN IL SERA TROP TARD...

La Presse

Accusée d'enlèvement, la mère des enfants séquestrés restera derrière les barreaux

LUCIE CÔTÉ

■ La mère des trois enfants séquestrés pendant deux ans, accusée d'enlèvement, sera détenue jusqu'à son procès, a décidé hier le juge Roger Savard, de la Cour du Québec.

L'avocat de la défense, maître John Fetherstonehaugh, souhaitait plutôt que la mère, dont il faut taire le nom pour protéger ses enfants, puisse habiter chez sa belle-mère en compagnie de ses trois enfants. Il a expliqué qu'elle avait enlevé ses enfants pour pouvoir être près d'eux. Interrogée par le Procureur de la Couronne, Me Galarneau, la grand-mère des enfants a été incapable de lui donner l'adresse de sa brue.

En avril 1988, les trois enfants avait été retirés de la garde des parents et placés en foyer d'accueil à la suite d'une affaire de moeurs. Le père avait un droit de visite supervisée pour l'un des trois enfants, mais il lui était interdit de voir les deux autres. La mère pouvait accueilir ses enfants une fois la semaine, le dimanche, entre 10h et 18h30. À deux reprises, elle a tenté sans succès d'obtenir de nouveau la garde de ses enfants.

Le 2 juillet 1988, jour de visite, elle est partie avec eux et n'est jamais revenue. Les responsables du foyer d'accueil ont attendu jusqu'au 5 juillet pour signaler la disparition des enfants, espérant que la mère se raviserait et les ramènerait.

Ce n'est que lundi dernier, alors que l'aîné, quittant le petit chalet familial pendant la nuit, se réfugiait chez une voisine, que les policiers ont enfin retrouvé les trois frères et soeurs recherchés depuis deux ans.

Un sergent-détective de la CUM a raconté les nombreuses et vaines recherches effectuées auprès de la famille immédiate et de diverses compagnies de service depuis la disparition des enfants.

Après l'avoir entendu, le juge Savard a observé: «La mère a un don certain pour réussir à se cacher pendant deux ans. Il n'y a donc pas d'autre solution que la détention».

Selon l'avocat de la défense, les enfants auraient été agressés sexuellement pendant leur séjour au foyer d'accueil. Il mentionne le prénom d'un homme qui ne faisait pas partie du personnel de l'établissement. Il affirme également que l'un des trois enfants a subi une intervention chirurgicale après un accident et que la raison de cette opération a été cachée aux parents.

Le père comparaitra aujourd'hui et l'enquête préliminaire de la mère a été fixée au 19 juin prochain.

Vol des insignes épiscopaux du cardinal Léger

RICHARD FORTIN

■ Le cardinal Léger a accueilli avec calme et un certain humour l'annonce du vol de ses insignes épiscopaux au musée de l'église Notre-Dame la semaine dernière.

«Je crois qu'il ne nous reste plus qu'à prier Saint-Antoine de Padoue. C'est justement sa fête cette semaine, a-t-il dit au curé de la paroisse Notre-Dame, Mgr Fernand Lecavalier, qui venait de lui annoncé la mauvaise nouvelle. De toute façon, c'est souvenir sont dans mon coeur.»

C'est la femme de ménage du musée qui a découvert jeudi dernier qu'un voleur s'était emparé des insignes épiscopaux du cardinal Léger, essentiellement des bagues et des croix pectorales. Ces cadeaux lui avaient été fait par tous les papes qui se sont succédé sur le trône de Saint-Pierre depuis 1952.

Des bijoux d'une grande valeur sentimentale et pécuniaire. Des améthystes sertis de 12 diamant et montées sur des bagues en or de 10, 14 et 18 carats. Selon Mgr Lecavalier, ces pièces d'orfèvrerie vaudrait entre 50000 $ et 100 000$.

«Le musée n'est ouvert que le samedi et le dimanche, a revélé Mgr Lecavalier. Comme le vol n'a été découvert que jeudi, nous ne savons pas quand il a eu lieu. La porte de la vitrine a été forcée et les voleurs ont pris les petits objets précieux. Ils n'ont pas pris les mitres, car je suppose qu'elles étaient trop encombrantes.»

Les souvenirs du cardinal ont été confié au musée de la basilique Notre-Dame par la Fondation Jules et Paul-Emile Léger en avril 1989. Le cardinal Léger avait déjà fait dons de ces insignes à la fondation.

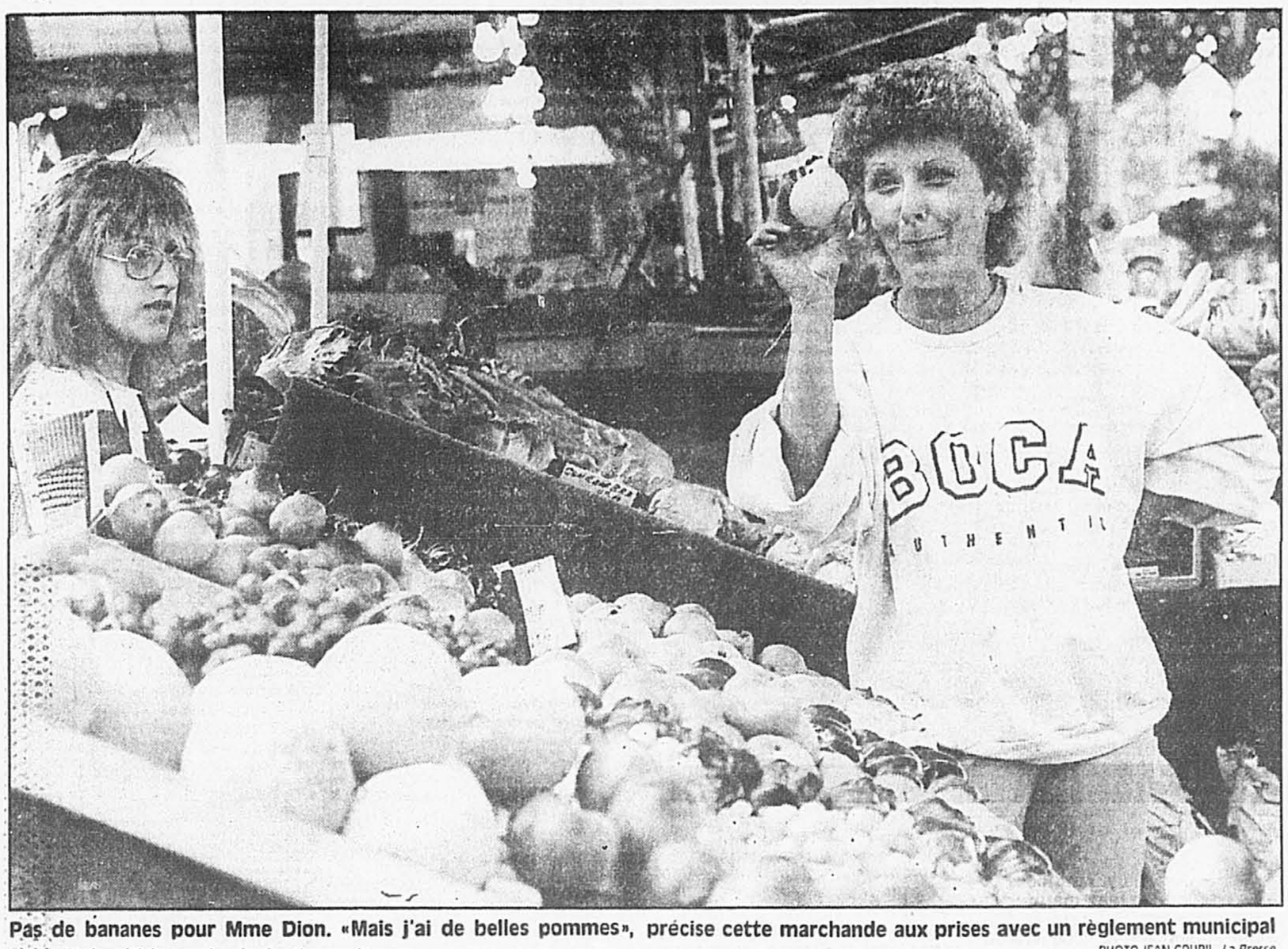
Les bagues et les croix pectorales ont été donné au cardinal en gage d'amitié.

«Les papes reçoivent beaucoup de cadeaux d'un peu partout à travers le monde, a rappelé Mgr Lecavalier. Il les redistribuent à ses cardinaux et à ses évêques. C'est un peu la coutume.»

Le cardinal Paul-Émile Léger, qui a été un ami personnel de Mgr Eugenio Pacelli, le pape Pie XII, a toujours été très proches des souverains pontifes. Il jouit à Rome d'un statut très prestigieux.

Le musée de l'église Notre-Dame s'est déjà fait dérobé il y a six mois une toile d'Ozias Leduc estimée à 35000 $. Mgr Lecavalier a fait installer un nouveau système de sécurité il y a deux jours seulement.

«Il y aura des caméras comme dans les dépanneurs», a-t-il conclu, désolé.



Pas de bananes pour Mme Dion. «Mais j'ai de belles pommes», précise cette marchande aux prises avec un règlement municipal qui lui interdit la vente de fruits exotiques.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Les fruits défendus du marché Maisonneuve

Une marchande crie à l'injustice

ÉRIC TROTTIER

■ «Les bananes, c'est ce qui fait venir le monde. Si la Ville m'interdit d'en vendre, le client passe tout droit et s'en va directement chez mon concurrent.»

Josée Dion vend des fruits et des légumes au marché Maisonneuve depuis le 10 mai dernier. Elle vend des fruits «et des beaux!», mais elle ne les a pas tous: la Ville de Montréal lui a en effet défendu, il y a trois semaines, d'offrir les denrées exotiques.

Depuis qu'il a rouvert ses portes en 1981, le petit marché extérieur de la rue Ontario, dans l'Est de la ville, n'a abrité que deux marchands de fruits et légumes. Le dix mai dernier, Mme Dion est venue se joindre à eux en y installant son petit commerce.

«Les gens se plaignent depuis toujours des prix trop élevés au marché Maisonneuve, explique-t-elle. Moi, je suis prête à les baisser, n'importe quand.»

Tout a fonctionné à merveille, jusqu'à ce qu'un employé de la Ville lui indique qu'elle n'avait pas le droit de vendre des fruits exotiques. Un règlement municipal stipule en effet que les marchands montréalais doivent s'en tenir aux fruits produits au Québec. Et pourtant, les deux autres marchands du marché Maisonneuve bénéficient d'une entente verbale qui, en vertu de «droits acquis», leur permet de vendre les produits exotiques.

Pour Mme Dion, pas d'exception: les oranges, les kiwis, les ananas, les pamplemousses, les citrons et surtout les bananes — le doucereux fruit qui attire la clientèle —, tous ces produits lui sont interdits. Y compris, cela va de soi, les fruits de la passion.

«C'est une injustice», déplore la marchande.

Les deux rivaux de Mme Dion, ceux qui bénéficient des fameux droits acquis, ne voient aucun problème à ce que leur voisine puisse vendre les fruits défendus.

À la Ville de Montréal, c'est le brouillard total. *La Presse* a tenté en vain, hier, de joindre les trois principaux administrateurs du marché Maisonneuve. L'un n'a pas daigné répondre à nos nombreux appels. Un autre a refusé d'expliquer la position de la Ville au téléphone. Enfin, nous avons rencontré sur place l'employé qui a interdit à Mme Dion de vendre ses fruits. Il est quant à lui resté muet comme une figue.

Selon la dame, les pertes sont inestimables. Il faut compter d'abord les produits exotiques qu'elle a dû retirer du comptoir. Ajoutons à cela les légumes qu'elle ne vendra pas, tout simplement parce qu'elle perd les clients qui ne voient pas les fameuses bananes.

«Je perds certainement 2000$ par semaine», soupire-t-elle de dépit.

Les dirigeants de Profil International n'en sont pas à leurs premiers démêlés avec la justice

MARTINE TURENNE
collaboration spéciale

■ Au cours des dix dernières années, Alain Guyot et Sylvie Pagé, président et vice-présidente du Centre d'emploi Profil International, ont comparu à plusieurs reprises devant les tribunaux québécois.

La Presse faisait état hier d'agissements inusités, au détriment des employés et des clients, de la part des dirigeants de cette entreprise, qui offre des services de placement et de rédaction de curriculum vitae.

Entre 1980 et 1989, le couple a été accusé d'une trentaine d'infractions au Code criminel, des infractions qui vont d'opérations frauduleuses en matière de contrat et de commerce, d'escroqueries, de faux semblant ou de fausses déclarations, à l'emploi de documents contre-faits et de faux. Les sentences ont varié d'un an de probation à l'acquittement pur et simple dans huit de ces cas.

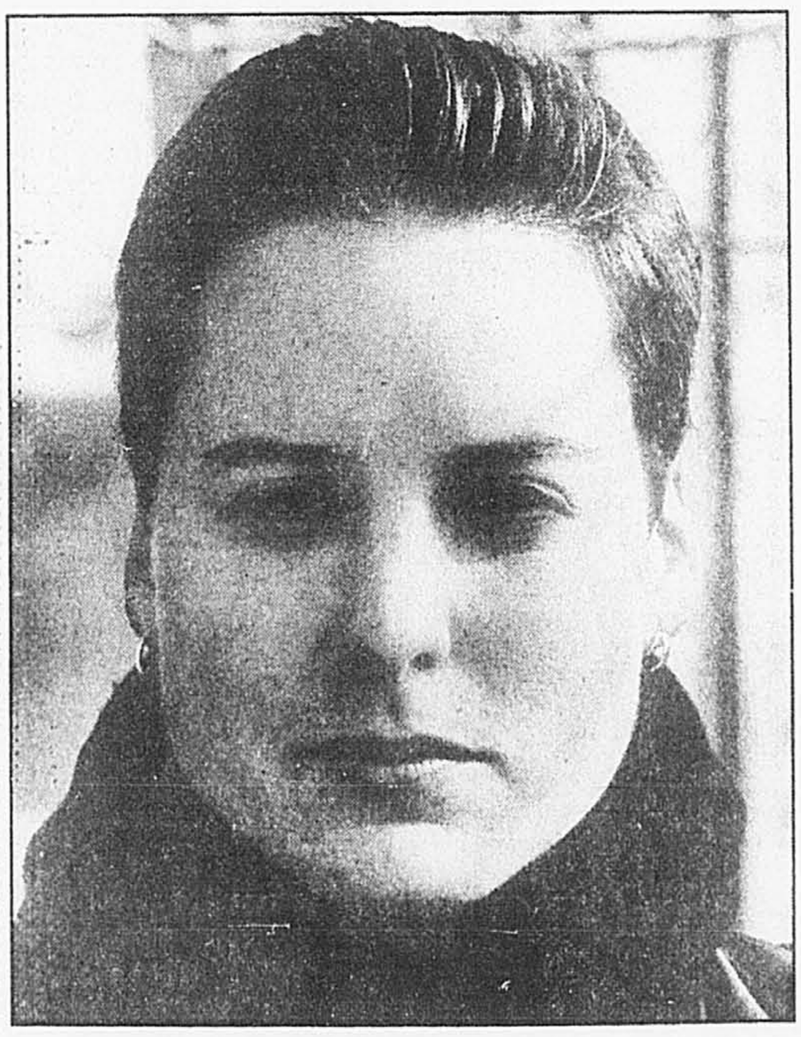
Alain Guyot et Sylvie Pagé ont aussi plusieurs causes au civil en suspens devant la Cour supérieure du Québec. L'une de ces poursuites, d'un montant de 21000 $, a été intentée à l'automne dernier par Luc Riendeau à l'époque où le couple Guyot-Pagé exploitait l'Institut métaphysique du Phare, un centre où les clients s'initiaient aux techniques de persuasion et à la «dynamique mentale», une spécialité, semble-t-il, d'Alain Guyot.

La dynamique mentale serait proche parente du positivisme et d'autres techniques «qui prétendent que nos ambitions peuvent se réaliser si on le désire vraiment», explique Lyne Beauchamp, d'Info-Croissance, un organisme qui étudie les phénomènes de sectes au Québec.

Alain Guyot a par ailleurs des idées assez particulières sur le comportement. Selon lui, les êtres humains sont tous des fourmis. «Certaines de ces fourmis ont la chance de voir la lumière, explique Christine Auger, une ancienne employée de Profil International. Et la lumière, il raconte que c'est lui!».

Le choc de cette lumière peut néanmoins éblouir le portefeuille. Guyot et Pagé ont ainsi persuadé M. Riendeau, à l'époque client de l'Institut, de leur avancer la somme de 21000 $ en lui promettant de lui remettre l'argent l'année suivante. La Cour a statué que M. Guyot avait jusqu'à lundi pour remettre la moitié de l'argent à M. Riendeau.

Chez Profil International, une trentaine de personnes ont déjà investi des sommes variant entre 5000 et 25000 $ pour obtenir une franchise. Malgré ces injections récentes de capitaux, les employés constatent chaque semaine que les caisses de Profil International sont à sec. La majorité n'a pas été payée depuis un mois.



Cicely Yalden, 24 ans, est morte des suites d'une collision avec une camionnette.

PHOTO *La Presse*

La piste cyclable de la rue Rachel fait une première victime

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Cyclistes montréalais attention. La piste cyclable de la rue Rachel n'est pas sécuritaire. La signalisation n'y a pas encore été posée, le marquage n'a pas encore été fait. Officiellement, elle n'est même pas encore ouverte, bien que ce ne soit pas évident, partout sur le long chantier.

En fait, la piste, dont la construction a commencé au printemps 1989, ne sera pas inaugurée avant la fin du mois. La Ville de Montréal promet toutefois de poser la signalisation et le marquage nécessaire d'ici la fin de la semaine prochaine, sur 60 p. cent de la piste — de Papineau à Esplanade — a fait savoir Lili Robert, hier, lors d'un bref entretien au téléphone.

— Cette décision d'accélérer le processus a-t-elle été prise à la suite de l'accident mortel de jeudi dernier?

— Ça fait longtemps qu'on demande que ce soit accéléré. C'est sûr qu'on ne veut surtout pas que ça se reproduise, a répondu Mme Robert.

Jeudi dernier, Cicely Yalden est morte des suites d'une collision avec une camionnette, survenue vers 11 h 13, alors qu'elle circulait sur cette piste à vélo.

La jeune femme de 24 ans circulait vers l'ouest sur cette piste qui longe le côté nord de la rue Rachel. Elle a été heurtée quand une camionnette se dirigeant vers l'ouest, rue Rachel, a tourné vers le nord pour emprunter la rue Clark. La jeune femme venait de contourner une voiture garée dans la piste, tout juste à l'est de Clark.

Selon la police, le vélo de Mme Yalden est allé se coincer entre la roue et le pare-choc arrière de la camionnette, conduite par un homme de 29 ans. Souffrant de multiples fractures et inconsciente, elle a été transportée à l'hôpital Royal Victoria où elle est décédée.

La jeune femme était la fille de Max Yalden, commissaire en chef à la Commission canadienne des droits de la personne. Elle collaborait au journal étudiant de Concordia, *The Link*, et était membre de Act Up Montreal, un groupe de pression luttant contre le sida. Militante féministe, elle avait aussi participé à une recherche de la Ligue des droits et libertés sur le mouvement skin head et l'extrême-droite. Originaire d'Ottawa, elle était depuis deux ans à Montréal, pour faire une maitrise en communications à l'université Concordia.

Selon ses proches, Mme Yalden était férue de cyclisme. Elle ne portait pas de casque protecteur au moment de la tragédie.

Aujourd'hui, le Monde à bicyclette tient une conférence de presse, à midi, à l'angle des rues Rachel et Clark, sur les lieux de l'accident. Le regroupement de cyclistes exige que la Ville de Montréal pose illico les panneaux et effectue le marquage de la piste.

Selon un des membres, Sébastien Bouchard, l'organisme entend apporter ses propres boites de peinture et panneaux de signalisation pour montrer comment la piste aurait due être aménagée pour être sécuritaire.

Le Monde à bicyclette estime que des poteaux indicateurs marquant la présence d'une piste cyclable devrait être installés à tous les 500 mètres, mais aussi à chaque carrefour. En outre, le stationnement le long de la piste devrait être interdit aux abords des carrefours afin de permettre aux cyclistes d'être vus des automobilistes qui tournent pour emprunter les rues perpendiculaires. De plus, le Monde à bicylette estime qu'il est nécessaire de marquer les limites de la piste avec une peinture très voyante.

Selon Michel Labrecque, président exécutif de Vélo Québec, environ 30 accidents mortels impliquant un vélo et un véhicule motorisé surviennent chaque année au Québec, en plus de 300 accidents provoquant des blessures graves et 3000 accidents provoquant des blessures légères.

À GAGNER,
CHAQUE JOUR,
5 PAIRES DE BILLETS
POUR LE SPECTACLE
LEMIRE
FAIT L'HUMOUR

À LA PLACE DES ARTS
DU 10 AU 21 JUILLET 1990
Réservation: 842-2112
Admission: 522-1245
Tous les matins, du lundi au vendredi, écoutez CJMS 128 à 8 h 44 pour tous les détails du concours et découvrez l'humour de Daniel Lemire dans nos annonces classées.
La Presse
CJMS 128

Montréal assouplit son plan d'aménagement du centre-ville

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le service de l'Habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal a présenté hier au Comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie (le comité consultatif municipal du centre-ville), divers amendements au plan d'urbanisme qui devraient donner aux promoteurs immobiliers une plus grande liberté d'ériger leurs gratte-ciel.

Le directeur de cet important service municipal, M. Serge Carreau, a expliqué qu'à la suite des pressions faites par les grands promoteurs, Montréal a voulu «introduire une mesure de souplesse» qui devrait permettre, en zones protégées, des «sur-hauteurs» en retrait des rues.

Cette mesure — et plusieurs autres — est contenue dans un document d'une quarantaine de pages; elle est également décrite dans une nouvelle série de cartes déterminant les affectations nouvelles des sols, les densités et les hauteurs.

Des citoyens ont exprimé hier des réserves à l'égard de ces modifications. Certains signalent que la transformation arrive tardivement et ne permet pas d'en débattre en profondeur.

Le directeur d'Héritage-Montréal, M. Dinu Bumbaru, soutient notamment que les amendements proposés ont «quelque chose d'anti-Montréal». Il craint qu'en permettant une plus grande densité, Montréal ne «favorise les méga-projets» et retarde le développement de nombreux terrains vagues.

M. Carreau et ses adjoints font valoir pour leur part que le nouveau «principe de souplesse» tient compte de la réalité: Montréal devant être, selon lui, une ville verticale comme toutes les autres aux États-Unis et au Canada et rester ouverte au développement par les grands promoteurs...

Les modifications touchent 381 îlots du centre-ville. Grosso modo, la délimitation des hauteurs ne touchera dorénavant pas un îlot dans son ensemble, mais seulement les hauteurs «sur rue», c'est-à-dire sur le périmètre de l'îlot. Si la densité est fixée à neuf sur la rue Sainte-Catherine (12 étages) par exemple, les promoteurs pourront dorénavant, selon les indications données hier, construire dans leur arrière-cour à une densité de 12, soit au maximum permis équivalent au sommet du mont Royal (200 mètres).

M. Carreau prétend que ces changements ne sont pas d'une nature «fondamentale», mais qu'ils ont pour objet de répondre à des besoins formulés par les promoteurs dans 80 mémoires. Certains de ces mémoires, a-t-il reconnu, proposaient que la hauteur maximale de 200 mètres attribuée aux immeubles commerciaux, soit réduite considérablement.

On se souviendra que le «Plan d'aménagement et de développement de l'arrondissement Ville-Marie» (le centre-ville) doit être adopté cette année. Il a été soumis au public en janvier dernier, étudié au Forum de concertation le premier avril et présenté au public au cours d'une première série d'audiences publiques à la mi-mai.

Le service de l'Habitation et du développement urbain compte présenter son avis définitif au Comité exécutif de la Ville dans quelques semaines.

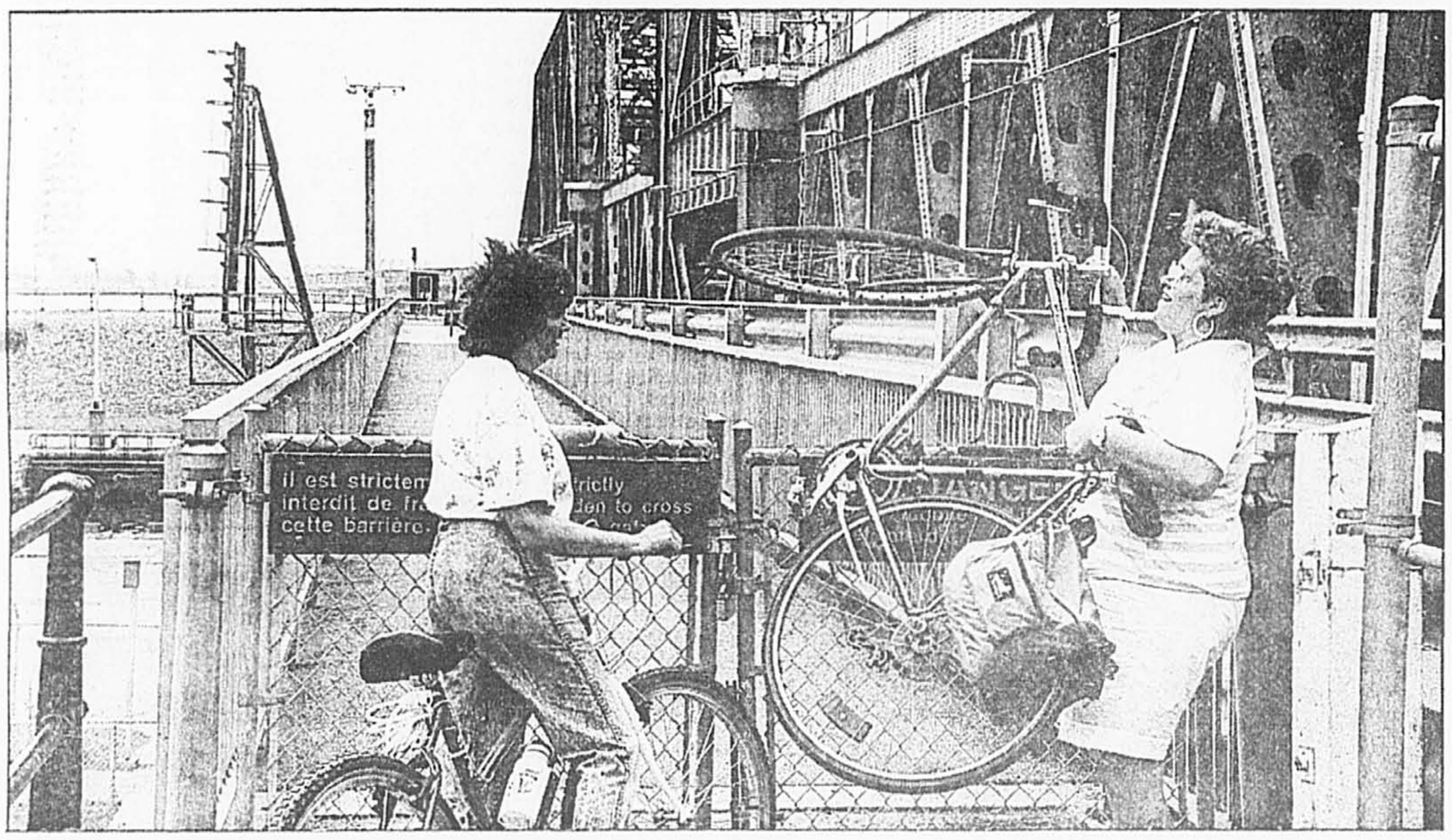
M. Carreau et ses adjoints ont reconnu, hier, que la mise en application des nouvelles normes du Plan directeur pourront poser problème d'ici à ce que les règlements de zonage, découlant du Plan, soient adoptées au conseil municipal. Ces règlements, ont-ils précisé, ne pourront être adoptés qu'un an après l'adoption du plan.

Le plan directeur régularise par ailleurs la situation d'au moins 200 bâtiments du centre-ville et, dans ces cas, on permettrait la construction en hauteur sur les terrains adjacents de ces immeubles.

Enfin, la hauteur des immeubles ne sera plus calculée en étages, mais en mètres. Cela aura notamment pour effet de permettre, dans certaines zones réservées à l'habitation, la construction sur cinq étages plutôt que trois. Cela, pour permettre une plus grande densité des logements pour les classes moyennes. M. Carreau soutient qu'en augmentant ainsi la densité on ne provoquera pas nécessairement une baisse de la qualité de la vie.

D'une manière générale, la construction en hauteur est limitée au coeur urbain et le plan permet qu'il s'étende vers le sud jusqu'à la rue Saint-Antoine.

Le service de l'Habitation et du développement urbain recommande, dans son nouveau document, que l'arrondissement historique du Vieux Montréal soit étendu jusqu'à la rue Saint-Antoine plutôt que jusqu'au sud de la rue Notre-Dame.



En attendant l'ouverture de la piste de la Voie maritime en semaine, certains cyclistes hardis n'hésitent pas à enjamber les barrières.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, *La Presse*

Ouverture de la piste cyclable de la Voie maritime

VIOLETTE DELORME

■ Les adeptes de la «petite reine» pourront emprunter la piste cyclable de la Voie maritime dès mardi prochain. Il leur suffira, à partir du Vieux Montréal, de passer par l'île Notre-Dame et l'écluse de Saint-Lambert, pour se rendre ainsi jusqu'à Sainte-Catherine si bon leur chante.

Cette piste de 14,6 kilomètres était en effet fermée à la hauteur du passage de l'écluse en semaine. De plus, le «chaînon manquant» reliant l'île Notre-Dame à la Rive-Sud n'était pas complété à cause des pluies diluviennes des dernières semaines.

Administrée par la Société de l'île Notre-Dame et sous la responsabilité de la Communauté urbaine de Montréal, la piste a été ouverte le 12 mai, mais elle s'arrêtait à la hauteur de Saint-Lambert les jours de semaine. Cela pour des raisons de sécurité.

M. Jacques Beaulieu, le coordonnateur de l'installation des équipements de la Société de l'île Notre-Dame, juge dangereuse la traversée de la passerelle du pont-levis lorsque celui-ci monte pour laisser la voie libre à un navire. Il faut donc un gardien dans sa guérite pour empêcher les cyclistes de s'aventurer sur cette portion de la piste. Le faible achalandage et les maigres crédits alloués ne le permettaient pas, selon monsieur Beaulieu.

La piste cyclable de la Voie maritime sera ouverte tout l'été, sept jours par semaine, jusqu'au 2 septembre; puis seulement les weekends jusqu'au 8 octobre.

UNIQUE AU CANADA
FLORIDE «CONCEPT À VOLONTÉ» NEW YORK
Restaurant
BIFTÉQUE CHARLIE
911, rue Jean-Talon Est, Montréal • 271-6103

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du: 90-06-13

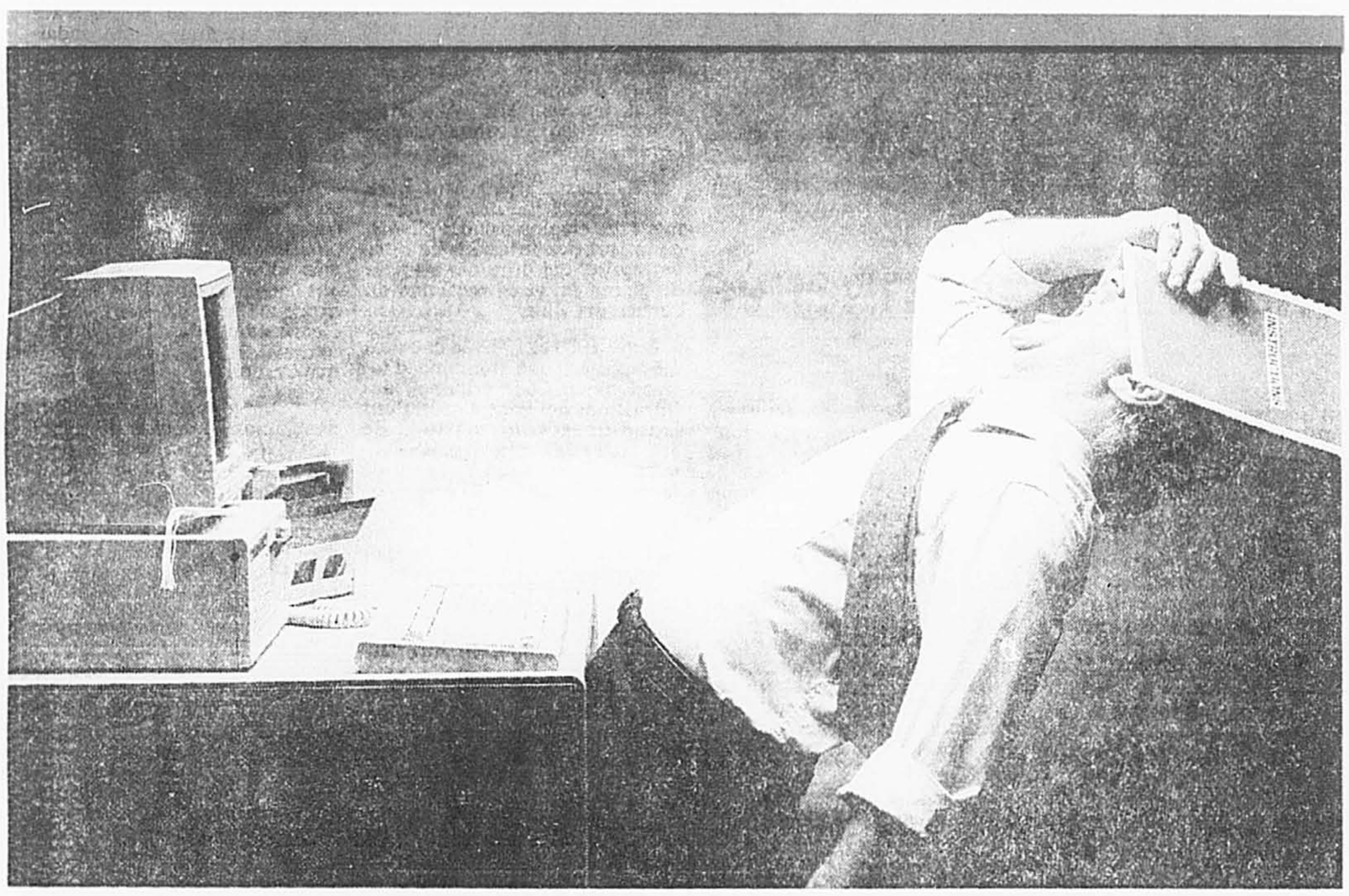
1	3	11	18	19
22	23	25	30	35
36	40	43	48	57
62	63	64	66	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90-06-15

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Le premier contact avec votre ordinateur effacera tout doute quant à la valeur du SERVICE À LA CLIENTÈLE

Choisir son ordinateur et le maîtriser : deux démarches distinctes qui peuvent faire la différence entre l'efficacité en informatique et... le chaos.
Étape un : déterminer vos besoins; étape deux, savoir tirer le maximum de votre équipement.
Pour y arriver, comptez sur OE.
En tant que spécialistes de la bureautique au Canada, nous vous offrons ce qu'il y a de plus récent en matière d'informatique. Nous vous assurons également un soutien technique des plus fiables grâce à un réseau de service après-vente structuré comme nul autre.

Dès le premier jour, OE est à vos côtés, veillant à répondre en tout point à vos attentes.
Au programme : des experts-conseils chevronnés, des prix de vente et des conditions de crédit-bail à faire blêmir la concurrence, l'installation professionnelle et efficace, une formation donnée sur place par nos spécialistes, et des services rapides de dépannage, d'entretien et de mise à jour des logiciels.
Voilà pourquoi plus d'entreprises canadiennes comptent sur OE pour maximiser le potentiel de leur matériel informatique.

Canon
PHILIPS
KYOCERA

OE

Votre succès c'est notre affaire !!

OE Inc. 5990 Côte de Liesse, Montréal, Québec H4T 1V7 (514) 342-5151

Signez Cartier



Boutique
les must de Cartier
Paris
1498 ouest, rue Sherbrooke, Montreal (514) 939-0000

...POUR LES NOUVELLES D'AUJOURD'HUI

La STCUM propose une nouvelle stratégie pour augmenter sa clientèle

FLORIAN BERNARD

■ Les méthodes traditionnelles destinées à augmenter l'achalandage du transport en commun ne suffisent plus. Depuis 1982, la clientèle de la STCUM n'a cessé de diminuer, et ceci malgré de vigoureuses campagnes de marketing. Pour remédier à la situation, il va falloir adopter une stratégie globale faisant appel à des méthodes nouvelles et avant-gardistes.

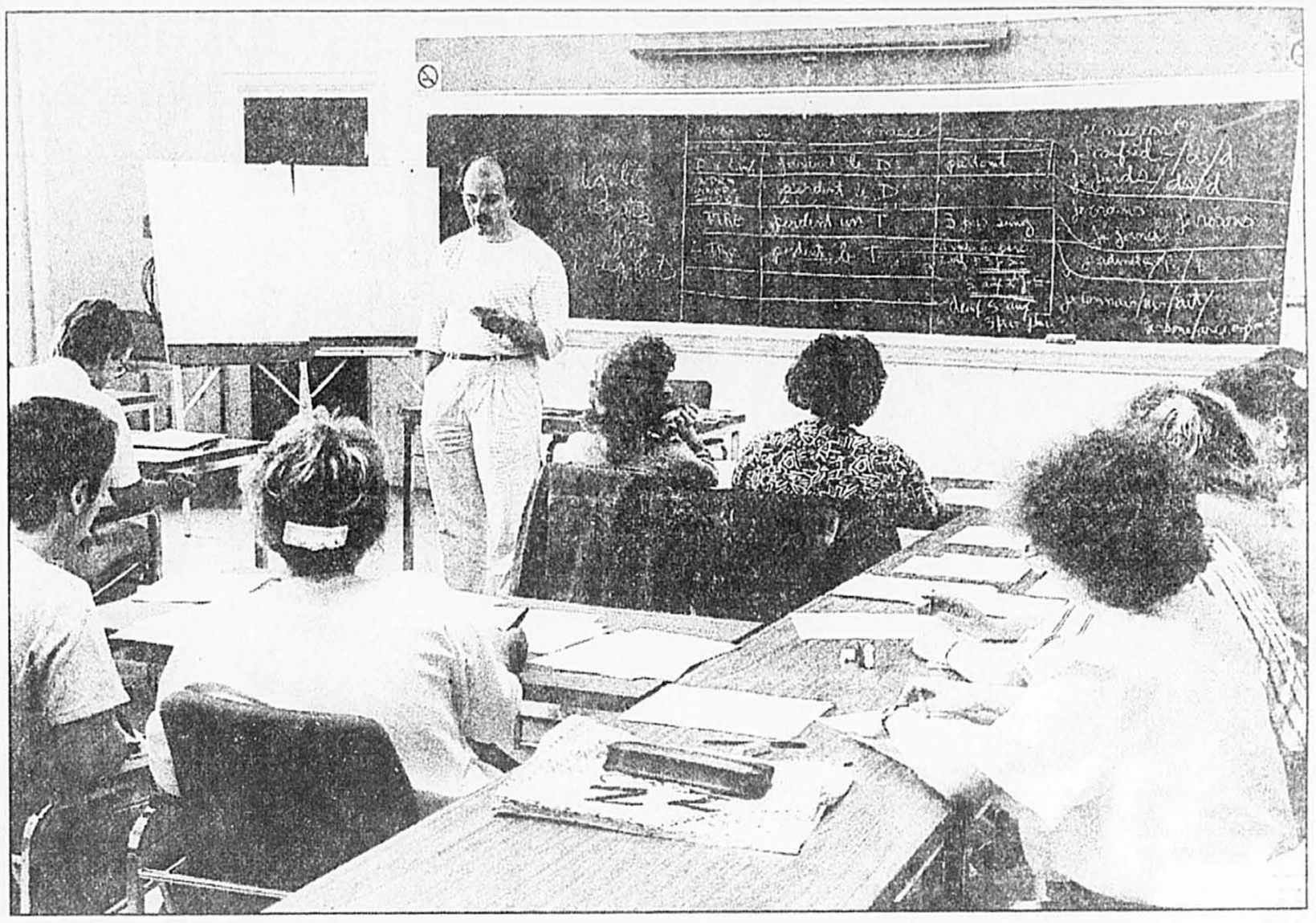
Tel est le message livré aux élus, hier soir, en préambule d'un plan global d'action que la STCUM voudrait implanter, graduellement, sur une période de deux ans. Ce plan a été élaboré à la suite des audiences publiques de l'automne dernier, destinées à trouver de nouvelles stratégies pour augmenter l'achalandage du transport en commun.

Parmi les moyens que propose la STCUM, il y a plusieurs mesures faisant appel à l'entreprise privée, notamment celui de l'organisation du transport des employés au sein même des grandes compagnies. À ce propos, la STCUM a l'intention de rencontrer, prochainement, les 20 plus grands employeurs de son territoire.

Parallèlement, la STCUM entend mieux adapter ses circuits d'autobus aux horaires de travail des grandes entreprises, de même qu'aux grands événements.

Le plan d'action prévoit en outre une politique favorisant le co-voiturage, la possibilité de voies réservées pour les taxis, l'amélioration de la gestion de la circulation et une meilleure planification de l'ouverture de nouvelles artères principales.

Enfin, la STCUM est consciente qu'il faudra accroître davantage le confort des usagers, les relations entre les employés et la clientèle, la régularité des circuits de même que la sécurité.



Des employés de la Ville de Montréal ré-apprennent la grammaire et l'orthographe avec le professeur Jacques Mailhot, de la Tele-Université.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, *La Presse*

Cours de français pour fonctionnaires municipaux

« On applique la règle sans savoir pourquoi, ou bien on ne l'applique pas ! »

ANDRÉ PRATTE

■ Jean-Pierre Bernier, chef inspecteur pour les permis d'occupation à la Ville de Montréal, n'était pas à son bureau hier. Il était dans une classe, en train d'apprendre la différence entre un adjectif verbal et un participe présent, et comment reconnaître les verbes du premier, du deuxième et du troisième groupe. M. Bernier est l'un des 230 fonctionnaires de la Ville de Montréal qui suivent ce printemps un cours de français mis sur pied par la Tele-Université.

« J'ai à rédiger des directives, des memos, des rapports, des comptes rendus. Souvent, je m'aperçois qu'il y a des choses qui sont oubliées, il y a de la poussière par-dessus ça. Ce sont des vieilles règles, mais quand ça fait 25 ou 30 ans qu'on a vu ça, des fois on applique la règle sans savoir pourquoi, ou bien on ne l'applique pas », a avoué M. Bernier hier lorsque *La Presse* est passée dans sa classe.

C'est à la suite de nombreuses requêtes des différents services de la Ville que le service des Affaires corporatives a décidé d'offrir ce cours aux fonctionnaires.

« Il y avait plusieurs erreurs qui se glissaient, dans les analyses de dossiers, dans les rapports », a expliqué Mme Lise Desmarais, chef de division à l'administration du service des Finances.

Le Service d'évaluation linguistique (SEL) de la Télé-Université a fait subir un test aux employés intéressés de trois services (Finances, Travaux publics, Habitation et développement urbain). Les résultats ont permis au SEL de recommander à chaque employé de suivre un ou plusieurs des cinq volets offerts dans ce cours fait sur mesure : accords, orthographe d'usage, orthographe grammaticale, ponctuation et syntaxe.

Chaque volet représente une journée de cours. Certains employés se sont inscrits à un seul volet, d'autres à deux ou trois, d'autres enfin aux cinq volets. Certains sont des jeunes, à peine embauchés, d'autres sont des vieux de la vieille. On trouve des secrétaires, des sténodactylos, des inspecteurs, des commis...

Environ un tiers des employés inscrits n'ont pas obtenu la note de passage au test, ce qui signifie qu'ils ne maîtrisent pas l'orthographe et la grammaire qu'ils auraient dû apprendre au secondaire. Les deux autres tiers ont obtenu la note de passage ou un peu plus.

« C'est quand tu as à écrire beaucoup que tu t'aperçois que tu as des faiblesses, que tu vois que tu hésites sur certaines règles ou certains mots », a confié Mme Chantale Labadie, du service des Travaux publics.

Les cours ne sont pas obligatoires, mais au service des Finances, par exemple, on a fortement incité les employés qui avaient des faiblesses à les suivre. Mme Desmarais a constaté que l'effet de ces cours ne se faisait pas seulement sentir chez les employés qui les suivent.

« Quand on montre que la qualité du français, c'est important, ça a un effet d'entraînement sur les autres employés. »

La Ville devrait offrir ces cours l'an prochain aux employés de d'autres services. « Tout dépend des budgets », a fait savoir M. Robert St-Onge, du service des Affaires corporatives. Le cours de ce printemps a coûté 25 000 $ à la Ville.

Poursuite de 163 700 $ contre l'AMARC

AGNÈS GRUDA

■ L'AMARC, société paramunicipale chargée de la gestion de La Ronde, fait face à une nouvelle poursuite : un de ses anciens cadres lui a intenté un procès pour congédiement illégal.

M. Yves Mailloux, ex-responsable des concessions commerciales de l'AMARC, soutient avoir été remercié de ses services sous un faux prétexte. Il réclame 163 700 $ en dommages et intérêts.

En février 1988, peu après l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction à l'AMARC, M. Mailloux a été avisé par ses supérieurs de l'abolition de son poste, entraînant son départ imminent.

Selon la poursuite, M. Mailloux, qui s'était joint trois ans plus tôt à l'équipe de l'AMARC, n'a eu que deux jours pour plier bagages. Il a accepté une indemnité de départ de 17 000 $, équivalente à six mois de salaire.

Le plaignant affirme s'être plié aux conditions de l'AMARC parce qu'il avait cru que son poste avait été effectivement aboli.

« J'ai été délibérément trompé, mes fonctions continuent bel et bien d'exister », écrit M. Mailloux dans une « chronologie des événements » fournie à *La Presse*.

En fait, le poste occupé par M. Mailloux n'a pas été aboli mais a simplement changé de nom, soutient la poursuite. L'ancien cadre portait le titre de « chef de section pour les concessions commerciales et le contrôle de la qualité ». Or, fait valoir le plaignant, un autre cadre, M. Léopold Boire, occupe actuellement le poste de « coordonateur-concessions commerciales et contrôle de la qualité ».

« Ses fonctions sont les mêmes que les miennes », affirme M. Mailloux.

D'après le pdg de l'AMARC, M. Jean Émond, le départ forcé de l'ancien cadre s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation administrative qui a eu pour effet de fusionner les postes de « directeur des opérations » et de « directeur des concessions commerciales ».

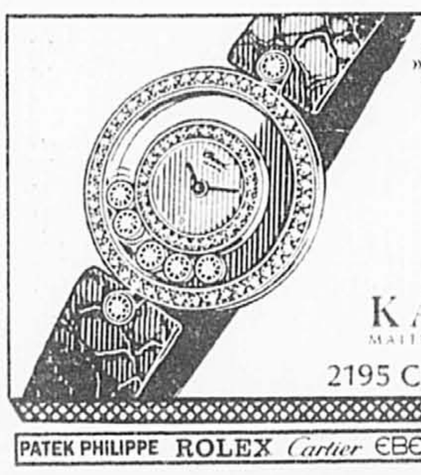
Cette restructuration visait à rendre l'administration de l'AMARC plus efficace, a indiqué M. Émond. Celui-ci est arrivé à la présidence de la société paramunicipale peu après la victoire du Rassemblement des citoyens de Montréal aux élections de novembre 1986.

M. Émond, qui a déjà été membre du conseil d'administration de l'AMARC sous l'ancien maire Jean Drapeau et directeur du service municipal des Sports et Loisirs, avait reçu de la part de la nouvelle administration le mandat de réorganiser la société paramunicipale.

Depuis le début de 1987, neuf cadres de l'AMARC ont été congédiés, et 15 autres ont démissionné. Ces départs ont occasionné des indemnités totalisant environ 500 000 $.

Le procès intenté par M. Mailloux contre son ancien employeur devait avoir lieu les 4 et 5 décembre dernier. Mais compte tenu du nombre imposant de témoins, il a dû être reporté à la semaine prochaine et sa durée a été prolongée à quatre jours.

Un autre procès intenté contre l'AMARC par son plus important concessionnaire, la compagnie Gestion V. R., qui conteste le non renouvellement de son contrat, doit reprendre en octobre, à un mois des prochaines élections municipales.

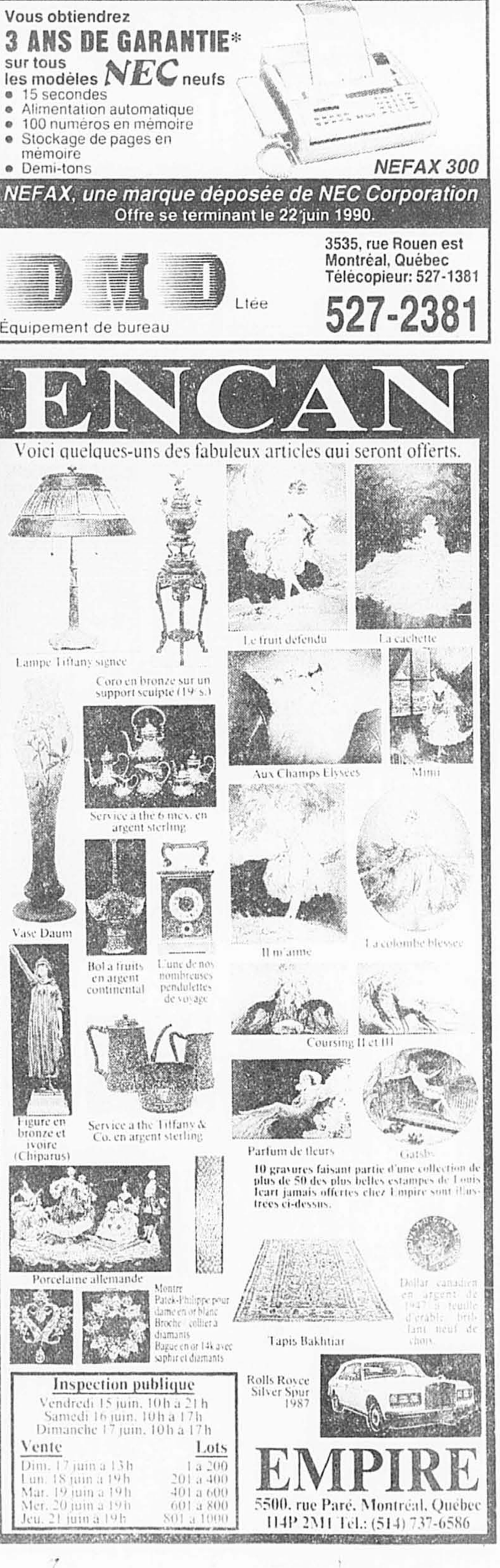

»HAPPY DIAMONDS®
Chopard
GENÈVE
KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195 Crescent, (514) 848-0595
PATEK PHILIPPE ROLEX Cartier EBEL Chopard PIAGET BREITLING


DALE CARNEGIE
Fondateur
DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME
GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE ®
— Sachez tirer parti des objections
— Devenez plus enthousiaste
— Provoquez le désir d'achat
— Sachez parler en public
— Communiquez efficacement
— Améliorez vos relations humaines
SÉANCES DISPONIBLES POUR ENTREPRISE
ASSISTEZ À UNE SÉANCE D'INFORMATIONS GRATUITES
DALE CARNEGIE ®
mercredi le 20 juin à 18 h 30, salle Berri
Appelez maintenant pour réservations 285-1287
Présenté par: E.J. Glowka, 300, Léo-Pariseau, suite #714, Montréal, Québec

VENTE APRÈS RÉNOVATION
FAX NEC — FAX NEC
Vous obtiendrez
3 ANS DE GARANTIE* sur tous les modèles NEC neufs
• 15 secondes
• Alimentation automatique
• 100 numéros en mémoire
• Stockage de pages en mémoire
• Demi-tons

NEFAX 300
NEFAX, une marque déposée de NEC Corporation
Offre se terminant le 22 juin 1990.
DMD Ltée
Équipement de bureau
3535, rue Rouen est
Montréal, Québec
Télécopieur: 527-1381
527-2381

AUJOURD'HUI, DEMAIN et SAMEDI
à Place Bonaventure
VENTE de "Noël en Juin" ®
90 % DE RABAIS sur les articles annoncés
Ainsi que des milliers d'autres aubaines à 30%, 40%, 50%, 60% et 75% de réduction
14, 15 16 JUIN
Procurez-vous la liste complète des articles à 90% de réduction durant le solde à Place Bonaventure
Place Bonaventure

ENCAN
Voici quelques-uns des fabuleux articles qui seront offerts.

Lampe Tiffany signée
Coro en bronze sur un support sculpté (19e s.)
Le fruit défendu
La cachette
Aux Champs Élysées
Mimi
Service à thé 6 mcx. en argent sterling
Il m'aime
La colombe blessée
Vase Daum
Bol à fruits en argent continental
L'une de nos nombreuses pendulettes de voyage
Coursing II et III
Figure en bronze et ivoire (Chiparus)
Service à thé Tiffany & Co. en argent sterling
Parfum de fleurs
Gatsby
10 gravures faisant partie d'une collection de plus de 50 des plus belles estampes de Louis Icart jamais offertes chez Empire sont illustrées ci-dessus.
Porcelaine allemande
Montre Patek-Philippe pour dame en or blanc
Broche/collier à diamants
Bague en or 14k avec saphir et diamants
Tapis Bakhtiar
Dollar canadien en argent de 1947 à feuille d'érable, brillant neuf de choix.
Rolls Royce Silver Spur 1987
Inspection publique
Vendredi 15 juin, 10h à 21h
Samedi 16 juin, 10h à 17h
Dimanche 17 juin, 10h à 17h

Vente	Lots
Dim. 17 juin à 13h	1 à 200
Lun. 18 juin à 19h	201 à 400
Mar. 19 juin à 19h	401 à 600
Mer. 20 juin à 19h	601 à 800
Jeu. 21 juin à 19h	801 à 1000

EMPIRE
5500, rue Paré, Montréal, Québec
H4P 2M1 Tél.: (514) 737-6586

CPG et DÉBENTURES
12¾ %
l'an
Hâtez-vous si vous voulez profiter de ce taux favorable d'un an. Passez à la succursale du Trust Central Guaranty la plus proche.
Les taux sont indiqués sous réserve de modification
CENTRAL TRUST GUARANTY
COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY
La troisième société de fiducie en importance au Canada
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Feux d'artifice : mince succès pour les Canadiens

GEORGES LAMON

■ Histoire de tuer le temps, un groupe d'artificiers à l'esprit ludique, a inventé un nouveau jeu à La Ronde : la chasse aux goélands peu farouches et même effrontés. C'est à celui qui serait le plus rapide : l'homme ou l'oiseau. Pour les artificiers d'Ampleman Pyrotechnie, c'est la détente, la soupape après ces quelques jours d'installation préalablement planifiée.

Déjà depuis midi on était fin prêt pour cette invitation canadienne au « Pyro-Vernissage 90 ». La seule ombre au tableau : un temps incertain qui a persisté tout au long de l'après-midi d'hier. Le dégagement en début de soirée a amené le flot d'adeptes des manèges à La Ronde mais sur le pont Jacques-Cartier, fermé à la circulation automobile depuis 21 h, il n'y avait vraiment pas foule. Selon la police de la CUM, à peine 7 000 personnes dans les alentours du parc d'attraction.

Hier soir avec les artificiers canadiens, la Ronde s'était transformée en une immense galerie d'art pyrotechnique. Les visiteurs ont pu apprécier neuf tableaux bâtis autour d'un pot-pourri de pièces musicales fort bien choisies.

C'est surtout avec le troisième tableau, sur la musique de Mike Oldfield Tubular Bells que les Canadiens ont su capter l'intérêt du public.

L'alternance affolante des chandelles et des bombes aquatiques apportait une dimension nouvelle qu'on ne connaissait pas chez Ampleman. On aurait bien aimé que l'ensemble du spectacle soit du même calibre et conserve le rythme.

Malheureusement on n'a pas exploité aussi bien *L'homme à l'harmonica* de Morricone sur lequel on mettait beaucoup d'espoir. En revanche, Ampleman a apporté une nette amélioration dans sa chorégraphie du feu.

À la finale, sur une musique de la *Tosca*, les bombes masquaient complètement les paroles et risquaient d'irriter les amateurs de musique d'opéra. Dommage qu'on ne puisse pas demander l'avis de Puccini !

Mais ne tirons pas aux conclusions malveillantes, comme dirait Achille Talon. Les artificiers de la firme Ampleman Pyrotechnie ont décidément beaucoup de fantaisie et parfois des éclairs de génie. Leur connaissance de l'ensemble des produits est cependant déficiente.

Les Artistes associés suisses, qui viennent pour la première fois à Montréal, mettront un terme samedi à cette VIe édition de l'International Benson & Hedges avec des « Feux de joie ». Au pupitre, Pierre Walder, depuis plusieurs années concepteur de la bande sonore du spectacle de clôture imaginé par le maître Giovanni Panzera, au nom de l'AMARC.

Des ordinateurs dans la chambre des malades

Presse Canadienne

■ À l'hôpital Notre-Dame, une quarantaine d'ordinateurs de chevet seront installés dans les chambres de l'unité de chirurgie, à titre expérimental.

Le projet, le premier au Québec, dans lequel la compagnie IBM investit un demi-million de dollars permettra à l'infirmière et au médecin d'avoir accès directement au dossier du malade, sans sortir de la chambre.

Selon M. Armando Fernandes, directeur de l'informatique à l'hôpital Notre-Dame, on espère réduire ainsi les tâches cléricales du personnel qui, dans le cas des infirmières, représentent jusqu'à 30 p. cent du temps. Il assure que la confidentialité sera maintenue.

Factorerie de Tapis

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

NOUVEAU CENTRE DE LIQUIDATION DE TAPIS



POUR UN TEMPS LIMITÉ, TOUS NOS MAGASINS DE MONTRÉAL VOUS OFFRENT DES PRIX SPÉCIAUX DE LIQUIDATION EXCEPTIONNELS!

COUPONS DE TAPIS
75% DE RABAIS SUR LES COUPONS 9' x 12' 49,00$
• Quantités limitées
• Légères imperfections

VINYLE
ÉPARGNEZ JUSQU'À 60% SUR NOS VINYLES!
• Disponible uniquement à nos magasins de Laval et Brossard

TAPIS PELUCHEUX COMMERCIAL 32 oz**
"BRIARVIEW"/"BRIARWOOD"
• 100% nylon • Idéal pour n'importe quelle pièce
• Légères imperfections
• Rég.: 24,99$/v2
• Disponible uniquement à nos magasins de Laval, LaSalle et Brossard.
SEULEMENT 12,99$ /v2

TAPIS BOUCLÉS
PRIX SPÉCIAUX SUR LES TAPIS BOUCLÉS SEULEMENT 7,99$ /v2
TAPIS IMPORTÉS DE BELGIQUE SEULEMENT 8,99$ /v2
• Imprimés pour cuisine
TAPIS BOUCLÉ UNI "EXPRESS" AVEC DOUBLURE DE MOUSSE SEULEMENT 7,49$ /v2

TAPIS "GAZON"
ÉCONOMIQUE 2,99 /v2
PATIO 6,49 /v2
CALIBRE LOURD 9,49 /v2

TAPIS FRISÉ 36 oz**
"CASUAL LIVING" SEULEMENT 12,99$ /v2
• 100% nylon
• Résiste aux moirages
• Légères imperfections
• Disponible uniquement à nos magasins de Laval, LaSalle et Brossard.

TAPIS TAILLÉS/BOUCLÉS
"ALLEGRO" SEULEMENT 9,99$ /v2
• Tapis sculpté avec doublure de mousse
"WINDSWEPT" SEULEMENT 18,99$ /v2
• Motif ciselé RÉSISTACHE*
"SOFT SHADOWS" SEULEMENT 23,99$ /v2
• Tapis sculpté calibre lourd

TAPIS SAXONY
"SINCERE" SEULEMENT 9,99$ /v2
• Une offre exceptionnelle
"EMPIRE"/"ENCORE" SEULEMENT 9,99$ /v2
• Doublure de mousse
"OVATION" SEULEMENT 12,99$ /v2
• Fabrication de nylon
"CARRIAGE CLASSIC" SEULEMENT 16,99$ /v2
• Tapis saxony RÉSISTACHE* calibre lourd
"CARRIAGE SUPREME" SEULEMENT 21,99$ /v2
• Tapis saxony RÉSISTACHE* épais

* Marque de certification de E.I. Du Pont de Nemours et compagnie. ** Poids pré-rasage † Inventaire d'ouverture

Factorerie LA PLUS IMPORTANTE CHAINE DE SPECIALISTES DE TAPIS AU CANADA
de Tapis MC Toujours le meilleur

POINTE-CLAIRE
Complexe Pte. Claire
6361, route transcanadienne
(près du Maxi, boul. St-Jean) 694-0872

ST-LÉONARD
6878, Jean-Talon est 259-2571

LONGUEUIL
Carrefour Super Carnaval
3630, chemin Chambly 442-9394

LAVAL
1710 boul. des Laurentides 668-1140

BROSSARD
7205, boul. Taschereau ouest 656-8440

ST-LAURENT
3450, Côte-Vertu 332-2851

CHOMEDEY
Carrefour Super Carnaval
2155 boul Curé-Labelle 687-2860

VILLE LASALLE
7800 boul. Newman 367-3141

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS:
Du lundi au mercredi:
de 9 h 00 à 18 h 00.
jeudi et vendredi:
de 9 h 00 à 21 h 00.
samedi: de 9 h 00 à 17 h 00.

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR UNE EVALUATION GRATUITE

MC



FOUNDED MINTON 1793

MINTON®

Commandez votre oeuvre originale Minton...

qu'il s'agisse de votre maison, voiture, animal favori ou de vos armoiries. À l'aide de votre propre photographie, un artiste accompli peindra le sujet à la main sur une assiette en porcelaine anglaise Minton ornée d'or 22 carats.

Et vous aurez votre oeuvre originale Minton à temps pour Noël. Comme garantie d'authenticité, l'artiste apposera sa signature et la date en or sur votre assiette.

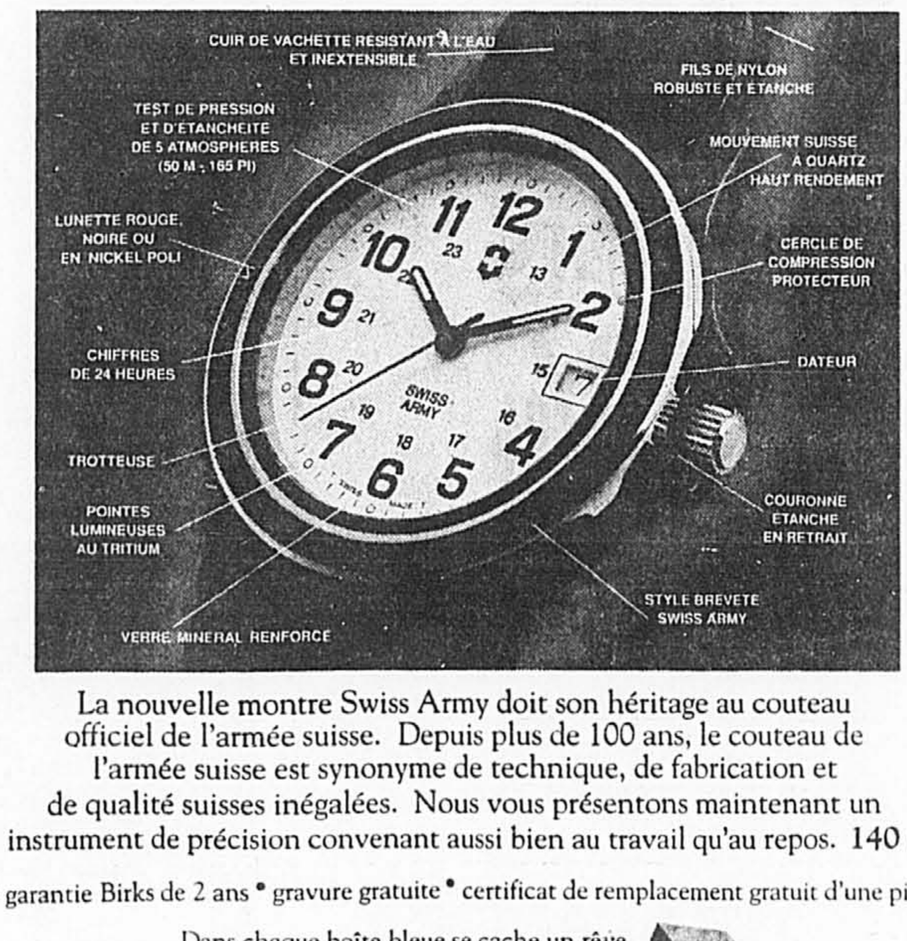
Assiette 23 cm 825 $; 33 cm 1650 $

Deux jours seulement !
Venez rencontrer Lynn Sumner, artiste de Minton
1240, square Phillips ; vendredi 22 juin et samedi 23 juin
10 h à 17 h

Gagnez votre modèle Minton favori !
Venez nous faire part de votre modèle favori.
Le 23 juin 1990, aura lieu le tirage d'un couvert de 20 pièces Minton (valeur maximum 3 000 $).

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

Montre Swiss Army



La nouvelle montre Swiss Army doit son héritage au couteau officiel de l'armée suisse. Depuis plus de 100 ans, le couteau de l'armée suisse est synonyme de technique, de fabrication et de qualité suisses inégalées. Nous vous présentons maintenant un instrument de précision convenant aussi bien au travail qu'au repos. 140 $

• garantie Birks de 2 ans • gravure gratuite • certificat de remplacement gratuit d'une pile

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

TÊTES D'AFFICHE



Germain Tardif

Plus de 250 automobiles de collection seront offertes en vente, lors du 4ième encan annuel de l'association Voitures anciennes du Québec, samedi et dimanche, à l'aréna municipal de Saint-Laurent, 2345, boul, Thimens. Parmi ces voitures se trouvent une Jaguar XKE 1964, une Cadillac 1927, une torpédo McLaughlin-Buick 1916 de fabrication canadienne. Les automobiles peuvent être examinées samedi, de 9h00 à 21h00, et dimanche, de 9h00 à midi, heure où débutera l'encan. L'admission, pour le public, est de 3$.



Prix d'humanisme de l'AMPQ

Nathalie Provost, une des victimes de la tragédie de l'École polytechnique, a récemment reçu le Prix d'humanisme décerné par l'Association des médecins psychiatres du Québec. Étudiante, elle avait été blessée lors de la fusillade de décembre dernier. À peine remise de ses graves blessures, elle avait tenu à rencontrer les journalistes sur son lit d'hôpital, dès le lendemain, pour livrer un message apaisant à la population. On la voit ici en compagnie, dans l'ordre habituel, des Drs Yves Lamontagne, président de l'Association, Camille Laurin, récipiendaire du Prix Heinz E Lehmann d'excellence en psychiatrie, et Pierre Lalonde, qui a reçu le Prix de la réalisation de l'année commandité par la société Rhône-Poulenc Pharma Inc.



Eric Lacroix, de Rosemere, est l'un des 80 étudiants qui ont reçu leurs diplômes à la Governor Dummer Academy de Byfield, au Massachussetts. Il est le fils de M. et Mme *Pierre Lacroix* et poursuivra ses études à l'Université St .Lawrence, en septembre.

La graduation des élèves du cours d'initiation à l'astronautique de l'école secondaire Pierre-Brosseau, de Brossard aura lieu le 21 juin, à 19h30, à l'école située au 8350, boul. Pelletier. Ce cours est donné dans le cadre du programme «Jeunes astronautes» mis sur pied par des professeurs de cette institution.

La Personnalité Mauricie 1990 sera connue lors d'un gala qui aura lieu samedi, à 20h00, sur le mail des Galeries du Cap, à Cap-de-la-Madeleine. L'événement sera sous la présidence d'honneur de Marcel Béliveau, le réalisateur de la populaire émission «Surprise sur prise» qui dévoilera le nom de cette personne, de même que celui de l'Ambassadeur de Sainte-Marthe-du-Cap et celui de la personnalité masculine de Sainte-Marthe, municipalité qui, cette année, fête son 75ième anniversaire.

La compagnie pharmaceutique Syntex a récemment remis un chèque de 20 000 $ à l'Hôpital Notre-Dame, à titre de contribution à la campagne de souscription du Centre de recherche de cette institution montréalaise.



Me Marie Legault a récemment été réélue, pour un second mandat, présidente de la Chambre de commerce de Salaberry-de-Valleyfield.

Le Groupe de recherche informatique et droit de l'UQAM et le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal ont organisé le 6ième congrès annuel sur l'informatique et la formation des juristes. Celui-ci a débuté aujourd'hui et se poursuit jusqu'à dimanche au pavillon Thérèse-Casgrain de l'UQAM, 455, est, boul. René-Lévesque.

La Société des relationnistes du Québec décernera, lundi, le titre de Grands communicateurs de l'année à MM. *Claude Béland*, président du Mouvement Desjardins, et *Claude Castonguay*, président du conseil de la Corporation du Groupe La Laurentienne. L'événement se déroulera lors d'un déjeuner-gala, à 11h30, à l'Hôtel Reine-Élizabeth.



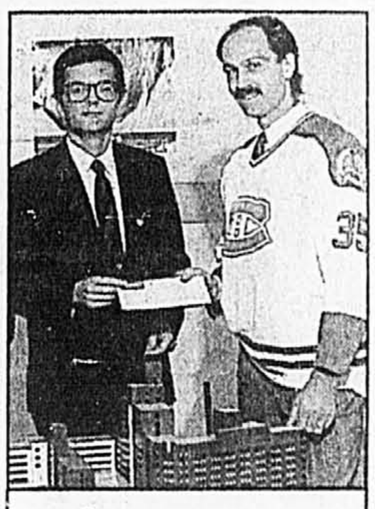
Mme *Line Corneau* a été choisie Femme de l'année 1990 dans la catégorie éducation, lors du dernier Salon de la Femme. Depuis 1973, elle est conseillère en animation de la vie étudiante au Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale de Chambly.

Décor 90, une exposition de décoration d'intérieur au profit de l'Orchestre symphonique de Montréal a lieu jusqu'à dimanche, au Manoir de Belmont, 2333, ouest, rue Sherbrooke, à partir de 11h00, chaque jour. Coût des billets: 10 $ (8 $ pour étudiants et 3ième âge). Renseignements: 937-3834.



Me Louis M. Côté a récemment accédé à la vice-présidence au franchisage chez Greiche & Scaff, important réseau canadien de bureaux d'optométrie. Professeur en législation et réglementation professionnelle à l'Ecole d'optométrie de l'Université de Montréal, Me Côté était jusqu'ici le conseiller juridique et l'adjoint au directeur général de l'Ordre des optométristes du Québec.

La course d'autos dans laquelle les pilotes sont des handicapés visuels, qui devait avoir lieu le 3 juin dernier, à l'autodrome de Granby, et qui avait été remise en raison du mauvais temps, aura lieu dimanche, au même endroit, à 13h00. Organisé par la Fondation Mira, cet événement sera sous la présidence d'honneur de *Ghislain Tremblay* et sera commenté par *Marc Labrèche*. Le coût des billets sont de 5 $ et 10 $ et les profits seront remis en totalité à la Fondation. Renseignements au (514) 467-7524.



40 000 $ à l'Hôpital pour enfants

M. Pierre Gattuso, du Fonds de bienfaisance des compagnies Molson, présente un chèque de 40 000 $ à l'Hôpital de Montréal pour enfants représenté ici de Mike McPhee, des Canadiens de Montréal. Adam, le fils de ce dernier, a subi avec succès plusieurs interventions chirurgicales dans cette institution pour de sérieux problemes intestinaux. Le don sera consacré à la recherche.



Subvention à la Ligue de l'épilepsie

La Fondation Ressources-Jeunesse a récemment accordé une subvention de 10 000 $ à la Ligue de l'épilepsie du Québec. Ce don permettra à six jeunes stagiaires éprouvant des difficultés d'intégration au marché du travail, d'acquérir une formation en informatique. De gauche à droite: Marc Benoit, agent de projet de la F.R.J., Francis Lapierre, responsable de l'informatique à la L.E.Q., et France Picard, directrice générale de la Ligue.



Prix Élite C.M.A. 1990

M. Gilles P. Ouimet, vice-président exécutif de Pratt & Whitney, a reçu le Prix Élite 1990 de la Corporation professionelle des comptables en management accrédités du Québec, lors du récent gala reconnaissance C.M.A. qui a eu lieu à l'Hôtel Delta-Montréal. Ce prix honore chaque annee l'excellence en comptabilité de gestion. On le voit, à droite, entouré, dans l'ordre habituel, de MM. Jean-Marie Dubé, nouveau président du Bureau de la Corporation des C.M.A., René Garneau, professeur de sciences comptables à l'UQTR, qui a été proclamé le C.M.A. de l'année, et Gaston L'Heureux, l'animateur de la soirée.

À DIMANCHE

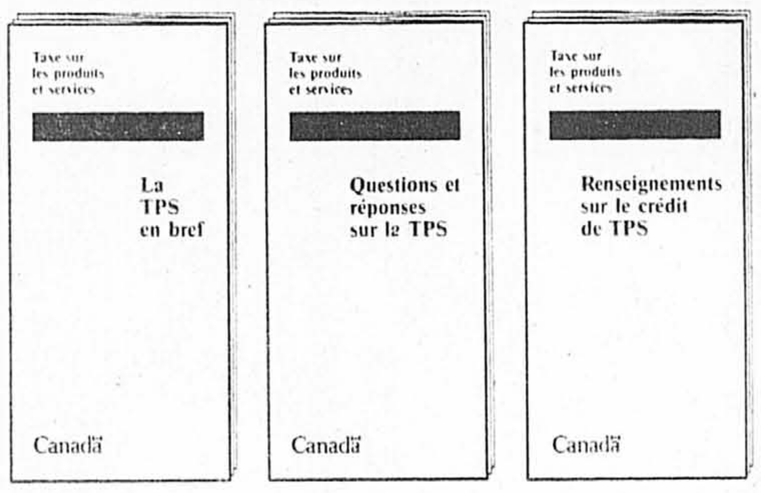
Renseignements sur la TPS proposée à l'intention de tous les Canadiens

Afin d'aider les Canadiens à mieux comprendre la TPS* proposée, des brochures d'information faciles à consulter ont été préparées. Pour vous les procurer, appelez sans frais:

la LIGNE INFO
1 800 267-6640
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Appareils de télécommunications pour malentendants:
1 800 267-6650

* Le projet de loi sur la TPS est à l'étude au Parlement.



Saviez-vous que . . .

- Le 1er janvier 1991, la TPS proposée remplacera la taxe fédérale de vente actuelle;
- Un crédit de TPS sera versé aux Canadiens à faible et moyen revenu;
- Il n'y aura pas de TPS sur les produits alimentaires de base;
- Il n'y aura pas de TPS sur la plupart des services médicaux et dentaires incluant les services offerts dans les hôpitaux et les maisons de retraite, ni sur les médicaments sur ordonnance;
- Il n'y aura pas de TPS sur les loyers résidentiels ni sur la vente de maisons existantes;
- 95% des acheteurs de maisons neuves seront admissibles à une ristourne de TPS sur le logement au moment de l'achat de leur maison.

Les brochures d'information suivantes sont également offertes:

Pour la population en général:
- le logement
- les personnes âgées
- les étudiants

Pour les entreprises:
- la petite entreprise
- les dépanneurs
- les agriculteurs et les pêcheurs
- les commerçants indépendants
- les coiffeurs et les stylistes
- les vendeurs de véhicules d'occasion
- les agents à commission
- les exportateurs
- les agents immobiliers
- les professeurs indépendants
- les agents de voyage
- les professions libérales
- les pharmacies
- les organismes de charité
- les organismes à but non lucratif
- les stations – service
- les chauffeurs de taxi et de limousine
- les hôtels
- les restaurants

La TPS. C'est important de vous renseigner.

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

Canada

ABONNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI À La Presse (514) 285-6911

Un nouveau téléphone cellulaire pour décourager les indiscrets

JEAN-PAUL SOULIE

■ La confidentialité des communications téléphoniques est très relative, et elle le restera pendant longtemps. Il y aura toujours des moyens de brouiller les messages, et - à malin, malin et demi - des moyens de les décoder. C'est sans doute ce qu'a voulu exprimer le premier ministre Brian Mulroney quand il a fait remarquer au premier ministre du Manitoba Gary Filmon et à sa suite, qui se plaignaient la semaine dernière d'avoir eu des conversations téléphoniques «espionnées»: quand on a des choses importantes à communiquer, on le fait autrement que par téléphone, cellulaire ou traditionnel.

«Tout système de communication, particulièrement ceux qui fonctionnent sur les ondes, peut être sujet à des interventions indiscrètes», dit Marie Caron, directrice des relations publiques de Bell cellulaire. Du même souffle, elle annonce le lancement, à partir du 15 juillet, d'un appareil capable d'assurer la «confidentialité» des communications des clients de Bell Cellulaire. Une petite merveille, cet appareil, concocté par Bell Cellulaire et la société Sicom, de Vancouver. Baptisé «Discrétion assurée», son prix n'est pas encore fixé, mais il consiste techniquement en un système «d'encodeur» des conversations, qui deviennent incompréhensibles. A l'autre bout du service cellulaire, un autre appareil décode le message.

Evidemment, ce système brouillage-débrouillage existe déjà aux États-Unis. Seul ennui: la voix décodée qui parvient au correspondant n'est pas la voix humaine. Elle est métallique et saccadée comme celle d'un robot. Mais la technologie fait des progrès rapides. «La qualité de la voix, c'est ce qui a pris le plus de temps à atteindre, dit Marie Caron. L'appareil «Discrétion assurée» est le premier d'une génération qui ira en s'améliorant».

En attendant les petits génies qui découvriront le système pour décoder les encodeurs sans permission, les indiscrets ont toujours les vieilles méthodes à leur disposition. Des «scanners» vendus dans le commerce et quelque peu transformés pour entrer dans les bandes des 800 méga-ertz dévolues aux téléphones cellulaires peuvent leur permettre de capter les conversations qu'ils veulent espionner. Certains vendeurs peu délicats donnent même les moyens de rendre les scanners opérationnels dans le champ de ondes de la téléphonie cellulaire.

«Pas facile de faire de l'écoute électronique avec le cellulaire, explique Michel Deschêne, directeur du marketing chez Cantel. C'est au moins aussi difficile que de monter dans un poteau en arrière d'une maison pour aller se brancher sur les fils de téléphone». Le seul avantage de l'espionnage par scanner, c'est sans doute de rendre les pirates moins vulnérables: ils ne sont pas en haut d'un poteau, comme de vulgaires chats poursuivis par un chien, mais dans leur voiture, à proximité du lieu d'émission.

Prenons l'exemple d'un espion qui aurait voulu savoir ce que les Manitobains négociateurs du Lac Meech avaient à dire à leurs concitoyens. S'il est placé à proximité, il devra découvrir la voix qu'il veut entendre parmi 45 canaux différents. S'il s'agit de Mme Sharon Carstair, son organe bien particulier lui facilitera les choses. Mais il devra inventorier toutes les conversations. S'il est à la campagne, la cellule dans laquelle il devra faire ses recherches aura dix kilomètres de rayon. Mais en ville, elle n'aura qu'un rayon de un kilomètre. Et si l'espion surveille un émetteur en mouvement, il lui faudra inventorier les conversations de 45 cannaux passant de sections en sections du réseau, soit de Bell, soit de Cantel. En cinq minutes de conversation téléphonique de sa voiture, un automobiliste qui est passé de Métroplitain à l'autoroute Ville Marie en passant pas Décarie aura utilisé neuf sections différentes, donc aura demandé neuf fois 45 recherches du scanner. Le métier d'espion est plein de difficultés.

Chez Cantel, Daniel Rivet, qui est un technicien du téléphone cellulaire, chiffre à 3000$ le coût des appareils individuels de codage et décodage. Mais il prévoit qu'en 1992, un système de communication cellulaire numérique (data) sera lancé. Il faudra dix ans pour que les équipements soient en place un peu partout. Mais encore là, des petits malins trouveront encore le moyen d'intervenir.

Il existe aussi un autre moyen d'espionnage. Les réseaux de Bell Cellulaire et de Cantel aboutissent généralement dans le réseau traditionnels de Bell Canada. Rien ne permet de penser que ce réseau éprouvé est à l'abri de toute écoute électronique, très officielle, surtout s'il s'agit de la raison d'État.

NOUS DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION

1 EAGLE TALON
• Mécanique Mitsubishi
• Coupé sport de l'année
• Le plus grand choix au Québec: 25 en stock
• Brassière gratuite à l'achat d'une Talon

2 MITSUBISHI SUMMIT
Comparez avec Honda, Toyota et Nissan et vous nous choisirez.
10 995$*
*Taxes et frais de transport en sus.

3 JEEP CHEROKEE ET YJ (LE VRAI)
Prix défiant toute concurrence

Jeep Eagle

MICOR AUTO INC. (EST)
12305, Sherbrooke est, Montréal, Québec
Tél.: 645-1611 / 353-1300

AUTO MONTRÉAL-SUD INC. (SUD)
2066, chemin Chambly, Longueuil, Québec
Tél.: 670-8410

4 pros

AUTO VOISIN INC. (NORD)
1215, boul. des Laurentides, Quartier Vimont, Laval (entre le 440 et le boul. Saint-Martin)
Tél.: 668-9222 / 382-7375

A MA BAIE AUTO INC. (OUEST)
9790, boul. Gouin ouest, Pierrefonds, Québec
Tél.: 684-4400

Canon
PRÉSENTE
LA FORMATION VEDETTE

$2799* — A1 MARK II PERFECTIONNÉ
• Technologie Hi Band 8 mm
• CCD 410 000 pixels
• Zoom motorisé 10X avec mode AF Macro
• Pistage et mise au point automatiques, contrôle du contre-jour
• Obturateur grande vitesse 7 modes (jusqu'à 1 / 10000e)
• Nombreuses autres caractéristiques

H660 $1699* avec étui rigide
Télécommande multifonctions sans fil incluse

$1299* — E640 $1499*
Télécommande multifonctions sans fil incluse

E640/H660
• Qualité d'image supérieure: Hi8 (H660) ou standard 8 mm (E640)
• Mise au point automatique multifonctions avec Macro
• Titres alphanumériques et dateur automatique
• Poignée Flexi Grip 180°
• Système d'évaluation 15 zones
• Viseur sport inclus
• Obturateur grande vitesse 4 modes
• Zoom de première qualité: 6X (H660) ou 8X (E640)

E53
• Poignée Flexi Grip 180°
• Zoom motorisé 8x avec AF Macro
• Viseur sport
• Obturateur grande vitesse
• Générateur de caractères
• Horodateur

Canovision 8™
Toute la vidéo dans votre main™

* Le marchand peut faire un prix différent. Certains appareils ne sont pas disponibles chez tous les marchands.

Télécommande multifonctions sans fil incluse

ALWIN APPLIANCES INC. 1926, rue Ste-Catherine O. 6177, rue Sherbrooke O. Montréal
ASTRAL PHOTO Tous les magasins
BOUCHARD CAMÉRA EXPERT 3115, DeGranby Montréal
LE SPÉCIALISTE 1697, Chemin Gascon Terrebonne
LORD PHOTO INC. 185, Champlain St-Jean-sur-Richelieu
L.L. LOZEAU 6229, St-Hubert Montréal
LY ÉLECTRONIQUE INC. 379, rue Ste-Catherine O. Montréal
PHOTO CDM INC. 241, rue St-Georges St-Jérôme
SEARS Tous les magasins
STEREO PLUS Tous les magasins
VIDEO CENTRE 5252, Sherbrooke O. Montréal
LA PLACE 2050, St-Laurent Montréal

OR Prix du Meilleur Commerce 1990 Le Choix des Consommateurs
AU BON MARCHÉ
Gagnant de la médaille d'or du meilleur commerce dans sa catégorie en 1990.
LE CHOIX DES CONSOMMATEURS!
La voici.. Vous n'avez travers le m verticaux ou accessoires
VENTE 4

NOUS FABRIQUONS LES STORES P LA GRANDEUR
Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 P
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS G
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS G
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS G
SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET S

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE — STORES VERT

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½" 75"x84" 34.99
EXTRA SPÉCIAL VERTICAUX EN TISSUS «Nuage» 75" x 84" 39.99
VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO TOUT COMPRIS 29.99 l'ens.
VERTICAUX TEXTURÉS 3½"* 75"x84" 48.99 l'ens.
VERTICAUX MINI PVC 2"* EN STOCK 75"x84" 38.99 l'ens.
VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO* 75"x84" 5 couleurs DÉCORATIVES 45.99 l'ens.
VERTICAUX GROOVER* 75"x84" 58.99 l'ens.
TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1re QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT

STORES HORIZONTAUX PVC 1"
En vinyle de 1re qualité 4 couleurs décoratives

16x45	2.99	16x64	6.99
18x45	4.49	18x64	7.47
20x45	4.99	20x64	7.99
24x45	3.99	24x64	8.99
27x45	4.99	27x64	7.99
28x45	8.99	28x64	13.88
31x45	5.99	31x64	13.99
33x45	10.99	33x64	15.88
36x45	6.99	36x64	10.99
40x45	10.99	40x64	17.99
44x45	11.99	44x64	15.59
48x45	10.99	48x64	14.99
54x45	17.99	54x64	25.99
60x45	13.99	60x64	18.99
64x45	19.99	64x64	24.99
72x45	21.99	72x64	27.99
77x45	23.99	77x64	32.99
PORTE-PATIO 78x84	34.99		

MICRO-STORES HORIZONTAUX PVC 1/2" «MONTE CARLO» EN STOCK

18"x64"	SPÉCIAL	12.99
20"x64"	SPÉCIAL	13.99
22"x64"	SPÉCIAL	14.99
24"x64"	SPÉCIAL	15.99
26"x64"	SPÉCIAL	16.99
27"x64"	SPÉCIAL	17.99
30"x64"	SPÉCIAL	19.99
33"x64"	SPÉCIAL	22.99
36"x64"	SPÉCIAL	24.99
40"x64"	SPÉCIAL	27.99
48"x64"	SPÉCIAL	29.99
54"x64"	SPÉCIAL	34.99
60"x64"	SPÉCIAL	39.99
64"x64"	SPÉCIAL	44.99

STORES HORIZONTAUX* 100% ALUMINIUM

18x45	3.99	18x64	5.99
24x45	7.99	24x64	11.99
27x45	8.99	27x64	13.99
31x45	10.99	31x64	17.99
36x45	13.99	36x64	22.99
40x45	18.99	40x64	25.99
44x45	23.77	44x64	27.77
48x45	23.99	48x64	27.99
60x45	25.99	60x64	36.99

MICRO-STORES HORIZONTAUX 1/2" 100% ALUMINIUM EN STOCK 4 couleurs décoratives

18"x64"	SPÉCIAL	24.99
20"x64"	SPÉCIAL	26.99
22"x64"	SPÉCIAL	28.99
24"x64"	SPÉCIAL	30.99
26"x64"	SPÉCIAL	34.99
27"x64"	SPÉCIAL	39.99
30"x64"	SPÉCIAL	42.99
33"x64"	SPÉCIAL	46.99
36"x64"	SPÉCIAL	49.99
40"x64"	SPÉCIAL	52.99
44"x64"	SPÉCIAL	56.99
48"x64"	SPÉCIAL	62.99
54"x64"	SPÉCIAL	69.99
60"x64"	SPÉCIAL	74.99
64"x64"	SPÉCIAL	79.99

STORES PLISSÉS EN TISSU 7 COULEURS DÉCORATIVES

18x45	12.99	30x45	19.99	44x45	27.99
20x45	14.99	31x45	20.99	48x45	29.99
23x45	15.99	35x45	21.99	54x45	34.99
24x45	16.99	36x45	22.99	60x45	39.99
26x45	17.99	38x45	23.99	64x45	49.99
27x45	18.99	40x45	24.99	72x45	59.99
18x64	16.99	30x64	25.99	44x64	38.99
20x64	18.99	31x64	27.99	48x64	39.99
23x64	19.99	35x64	28.99	54x64	44.99
24x64	21.99	36x64	29.99	60x64	49.99
26x64	23.99	36x64	34.99	64x64	59.99
27x64	24.99	40x64	36.99	72x64	69.99

STORES
STORES OPAQ
Grandeurs
28½x58
37½x70
37½x82
43½x70
43½x82
49½x70
49½x82
55½x70
54½x82
64½x58
64½x70
73½x58
73½x70
78½x82
85½x70
97½x82
109½x70
121½x70

STORES EN BO
18x45 6
20x45 7
22x45 7
23x45 7
24x45 8
26x45 8
27x45 8
28x45 9
30x45 9
31x45 9
33x45 10
35x45 10
36x45 11
38x45 11
40x45 12
44x45 13
48x45 14
54x45 16
60x45 18
64x45 19
72x45 19

"NOUS VI STORI VÉNITI QUE N MAGASI CANADA PRIX SO

L'article à ½ prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE
Au Bon Marché

Les constables du contrôle routier s'inquiètent des promesses d'Elkas

BRUNO BISSON

■ Les 68 constables de la Sûreté du Québec affectés au contrôle routier croient que le ministre de la Sécurité publique et des Transports, M. Sam Elkas, créera deux catégories d'inspecteurs de la route pour satisfaire aux promesses faites aux camionneurs artisans du Québec.

La parution, le week-end dernier, d'un appel de candidatures du ministère des Transports visant à recruter 24 inspecteurs en transport routier, a soulevé de nombreuses questions à la Fraternité des constables du contrôle routier de la SQ (FCCRSQ).

Le président de la Fraternité, M. Guy Lalumière, a déclaré, hier, que les attributions de ces futurs inspecteurs, telles que décrites dans l'appel, ne constituent que 20 p. cent du travail normal des contrôleurs actuels.

De plus, a-t-il précisé, les futurs inspecteurs pourraient toucher davantage que les contrôleurs actuels dont le salaire annuel est de 34 920 $. Les salaires promis pour les 24 postes à combler s'échelonnent de 28 400 $ à 37 896 $.

Mais ce qui agace le plus les syndiqués de la FCCRSQ, c'est que ces inspecteurs auront un statut fort différent des autres contrôleurs de la route. M. Lalumière estime que cette situation va à l'encontre du projet de création d'une police de la route, déjà annoncé par le ministre Elkas, à la satisfaction d'une bonne partie de l'industrie du camionnage.

Les 68 constables du contrôle routier se sont joints à la SQ en 1985, après que le gouvernement eut décidé d'intégrer à la SQ la «police bleue» du ministère des Transports. Des 148 contrôleurs routiers que comptaient alors la Fraternité, seulement 68 ont conservé leur emploi tandis que les 80 autres étaient affectés à d'autres services et ministères.

La dérèglementation en matière de transport des marchandises et la dégradation de plus en plus sévère du réseau routier devait par la suite faire ressurgir le projet d'une «police de la route» chargée uniquement du contrôle du trafic lourd.

En février, le ministre Elkas annonçait que les 68 contrôleurs actuellement au service de la SQ feraient partie d'une nouvelle police de la route comptant 208 agents, relevant désormais du ministère des Transports. Elle devait entrer en fonction d'ici l'automne.

Les moyens de pression exercés depuis deux semaines par les camionneurs artisans du Québec ont toutefois précipité les choses et, la semaine dernière, M. Elkas annonçait la création de 30 postes permanents pour le contrôle du courtage, dans le transport de marchandises, ce qui répondait partiellement aux demandes des camionneurs artisans.

Selon la FCCRSQ, la spécialisation de ces futurs inspecteurs, qui auront pour seule tâche de veiller au respect des règles de concurrence dans l'industrie, va à l'encontre du projet de création d'une police de la route unique.

«La façon de procéder du ministre, dit M. Lalumière, nous ramène à la situation qui régnait avant la fusion de 1985. Nos membres ont peur d'être relégués à des fonctions secondaires. Ce que nous voulons, c'est une seule police de la route dont tous les agents auraient le statut de constables. Nous sommes capables de remplir ces fonctions.» C'est pourquoi la FCCRSQ déposera d'ici la date d'échéance de l'appel de candidatures du ministère, le 26 juin, près de 150 candidatures. Celles de ses 68 membres actuels et celles, aussi, des 80 contrôleurs reclassés après la fusion de 1985.

ENTREPRENEURS DÉVELOPPEURS

Nous recherchons

- Maison de ville neuves
- Condominiums neufs (fin de projet ou projet global
- Projet de maisons unifamiliales

Ces habitations peuvent être louées ou non.

NOUS SOMMES TRÈS EFFICACES ET RAPIDES.

Faire parvenir brochure présentation projet, plans de plancher et liste de prix à:

La Presse, réf.: 4659
C.P. 6041, succ. A
Mtl (Québec) H3C 3E3

Gigantesque Vente 41e Anniversaire que vous attendiez
vu encore, des milliers de spéciaux fantastiques dans tous les rayons à in. Nous garantissons les plus bas prix à Montréal! Si vous recherchez: stores itiens, stores plisses, stores de fenêtre, rideaux, draperies, literie, vaisselle ou salle de bain, c'est maintenant le temps de venir chez AU BON MARCHÉ!
C'est notre plus grande vente anniversaire jamais vue!

e ANNIVERSAIRE

SSÉS, VERTICAUX ET VÉNITIENS QUELLE QU'EN SOIT
PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

RIX
TUIT
TUITS
TUITS
ES DE TOILE

AUX
AUX MINI
NIUM 2"
OCK 75"x84"
99 l'ens.

AUX
R DE LUXE
84"
8.99 l'ens.

S'ATTENDEZ

FENÊTRES
NC - 1re QUALITÉ
Frangé
14.99
18.99
29.99
21.99
23.99
24.99
27.99
31.99
34.99
36.99
36.99
39.99
41.99
59.99
79.99
89.99
109.99
139.99

IZONTAUX
ÉRITABLE
18x64 99.99
20x64 93.99
22x64 99.99
23x64 106.99
24x64 107.99
26x64 108.99
27x64 110.99
28x64 120.99
30x64 126.99
31x64 132.99
33x64 137.99
35x64 143.99
36x64 148.99
38x64 154.99
40x64 165.99
44x64 176.99
48x64 198.99
54x64 220.99
60x64 242.99
64x64 253.99
72x64 264.99

ONS PLUS DE
VERTICAUX,
S ET PLISSÉS
PORTE QUEL
DANS TOUT LE
R CE QUE NOS
LES PLUS BAS.

aux articles annonces ici.

BONI ADDITIONNEL DE 20%
Sur présentation de ce coupon, obtenez un rabais *additionnel de 20%* sur nos prix les plus bas à Montréal sur les rideaux, draperies, literie, nappes, napperons, vaisselles et accessoires de salle de bain partout dans le magasin.

LITERIE
ÉDREDONS CONTINENTAL
L'authentique édredon modèle scandinave
100 % HOLLOFIL md
Simple 69.99 Double 79.99
Reine 99.99 Roi 134.99

DUVETS
Duvets de haute qualité, garanti à vie!
Simple 99.99 Double 129.99
Reine 144.99 Roi 184.99

COUVRE-DUVETS ASSORTIS
par Texmade, Wamsutta et Helfner
Simple 24.99 Double 29.99 Reine 34.99

DOUILLETTES FORMAT GÉANT ASSORTIES
Polyester/coton
Simple 24.99 Double 29.99 Reine 34.99

ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Styles: «Mikado», «Alexis», «Ultimate», «Europa», «Chelsea», «Cortina», «Melody-Gris».

GRANDEUR	RÉGULIER	VENTE
Simple	149.99-189.99	84.99 l'ens.
Double	199.99-219.99	114.99 l'ens.
Reine	229.99-279.99	134.99 l'ens.
Roi	299.99-349.99	154.99 l'ens.

COUVRE-LITS PIQUÉS
Genre jeté dans «Mikado», «Alexis», «Ultimate», «Cortina».

GRANDEUR	RÉGULIER	VENTE
Simple	129.99-189.99	69.99 ch.
Double	159.99-199.99	79.99 ch.
Reine	199.99-229.99	99.99 ch.
Roi	229.99-299.99	129.99 ch.
Cache-oreiller	19.99-24.99	9.99 ch.
Rideaux croisés: 140" x 63" 185" x 81"		39.99 ch.

COUVRE-LIT EN DENTELLE
Styles: «TINA», «LYONS», «REGINE»
Couleurs: Blanc, ivoire, rose, menthe, pêche.

	RÉGULIER	VENTE
Simple	89.99	39.99 ch.
Double	109.99	49.99 ch.
Reine	129.99	59.99 ch.
cache-oreiller	18.99	11.99 ch.

OREILLERS DE QUALITÉ
Nouveauté! Oreillers de luxe, synthétiques. Lavables/séchables à la machine, non allergènes «ULTRA-PUFF»
2 POUR 11.99

ENSEMBLES DE DRAPS «DREAMSTYLE»
Style Bond Street - couleur: gris Poly/coton

GRANDEUR	SPÉCIAL
Simple	12.99 l'ens.
Double	19.99 l'ens.
Reine	24.99 l'ens.
Roi	39.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE
Texmade, Wamnetta, Pacific

GRANDEUR	SPÉCIAL
Simple	24.99 l'ens.
Double	34.99 l'ens.
Reine	44.99 l'ens.
Roi	54.99 l'ens.

ENSEMBLE DE DRAPS JUVÉNILES
Inclus: «Alf», «Hyperspace», «Saurus», «Boutons, courbettes et coeurs»
Rég. 29.99 SPÉCIAL 19.99 l'ens.

ENSEMBLES DE BASSINETTE 4-MCX
Inclus: douillette, drap contour, pare-choc
Styles: «Tedabet» (couleurs pastel), «Dinosaurs», «Ballons et Ourson»
PRIX RÉGULIER 69.99 VENTE 42.99 l'ens.

ACC. DE SALLE DE BAINS
SERVIETTES CHRISTIAN DIOR

	Rég.	VENTE
Bain	29.99	19.49
Main	23.99	15.49
Débarbouillette	9.99	5.99
Drap de bain	69.99	36.99

SERVIETTE RAYÉE OU UNIS DE 100 % COTON VELOURS
Couleurs: Noir, Vert, Rose, Bleu, Pêche Ivoire, Framboise, Marin, Blanc
Bain VENTE 5.99
Main VENTE 3.99
Débarbouillette VENTE 1.79

ENSEMBLES DE SERVIETTES DÉCORATIVES 3 MCX
PRIX RÉGULIER 18.99 VENTE 8.99 L'ENS.

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE ASSORTIS
PRIX RÉGULIER 16.99-19.99 VENTE 9.99 ch.

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSUS NOUVEAU CHOIX!
Avec doublure ou imperméables
PRIX RÉGULIER 39.99-54.99 VENTE 19.99 ch.

RIDEAUX ET DRAPERIES
RIDEAUX DE CUISINE
VENTE 19.99 ch.

PANNEAUX À «PASSE POLE»
VENTE 5.99 ch.

DRAPERIES PLIS FRANÇAIS
Couleurs et grandeurs variées
VENTE 22.99 ch.

NAPPES
NAPPES EN VINYLE
VENTE 5.99 ch.

NAPPES EN TISSU
VENTE 12.99 ch.

NOUVEAU! VAISSELLE
SERVICE DE VAISSELLE 20 PIÈCES
Incluant 4 de chaque: assiettes, assiettes à salade, bols, tasses, soucoupes
RÉG. 49.99 VENTE 27.99

L'offre de 20% ne s'applique pas aux articles annonces ici ou aux articles identifiés d'un asterisque.

L MÉTROPOLITAIN
BOUL. ST-MICHEL
BOUL. ST-JOSEPH 3500
BOUL. PIE-IX
SHERBROOKE EST

Quantités sélectionnées. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

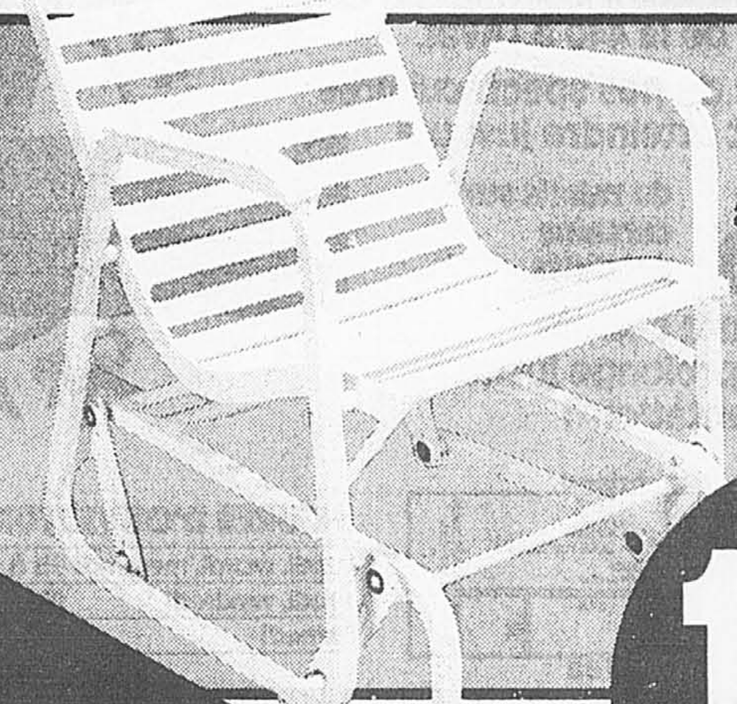
UNE SEULE ADRESSE
3500 boul. ST-JOSEPH Est
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
HEURES D'AFFAIRES OUVERT
Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h
Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
259-3500
A l'extérieur seulement composez sans frais 1-800-363-3030
VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard TeleCheck
CHÈQUES ACCEPTÉS

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT

COUP DE chaleur

CHAISE BERÇANTE VERANDA



Avec roulement à billes. En résine et aluminium peint.

PRODUIT Veranda

199.99

IDÉES CADEAUX POUR LA FÊTE DES PÈRES !

CHAISE LONGUE LAFUMA

Multi-positions.



199.99

CITADELLE

CITADELLE

LA CARTE DE CRÉDIT CITADELLE DEMANDEZ-LA !

CRÉDIT PRÉ-AUTORISÉ INSTANTANÉMENT. SUJET À CERTAINES CONDITIONS.

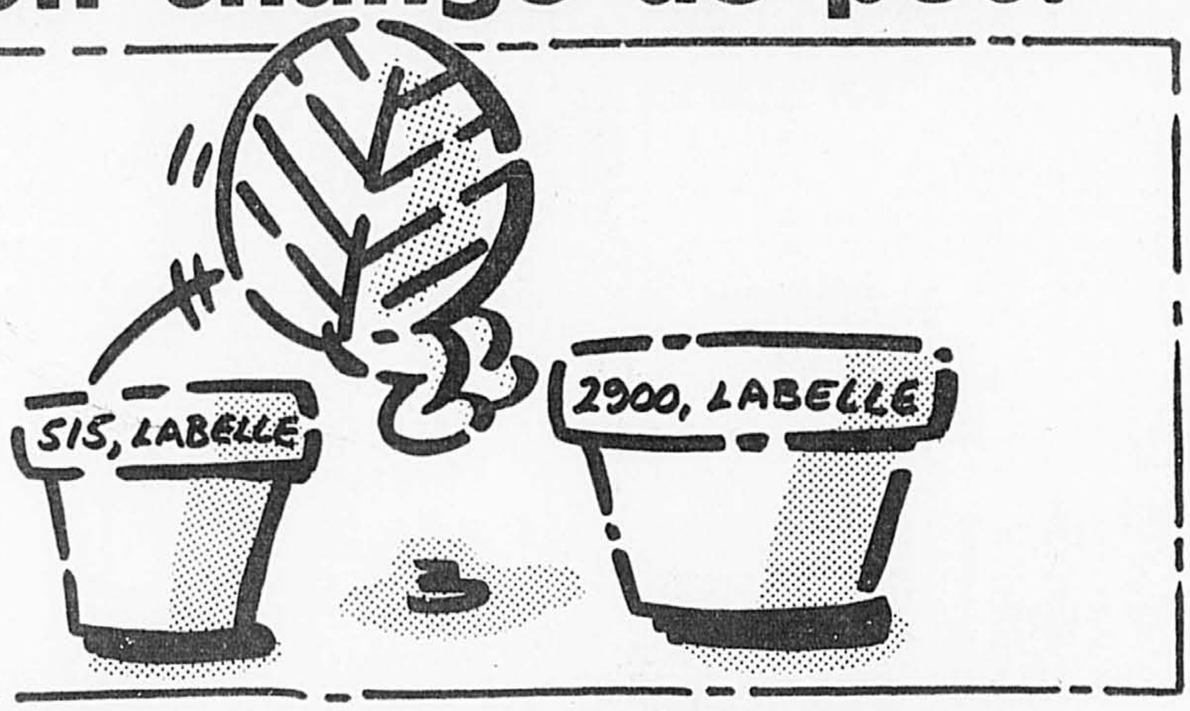
PRIX EN VIGUEUR DANS TOUS LES CENTRES CITADELLE, DU JEUDI 14 JUIN AU SAMEDI 16 JUIN, JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. EXCEPTION FAITE DES MEUBLES DE JARDIN DONT LA VENTE EST INTERDITE LE DIMANCHE. LES PHOTOS DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À TITRE DE RÉFÉRENCE, IL SE PEUT QUE LES PRODUITS DIFFÈRENT LÉGÈREMENT. PLANS MISE DE CÔTÉ ET FINANCEMENT DISPONIBLES.

VISA MasterCard

Laval 3615, Autoroute 440 686-8600	**Longueuil** 620, Place Trans-Canada 442-2345	**Brossard** 6655, boul. Taschereau 676-6655	**Blainville** 775, boul. Labelle 435-1983	**Dollard-des-Ormeaux** 4698, boul. Saint-Jean 620-9610
Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	**Châteauguay** 279, boul. d'Anjou 691-5030	**Rock Forest** 4701, boul. Bourque 564-8611	**Trois-Rivières** 2525, rue Royale 376-7711	**Gatineau** 550, boul. La Gappe 568-1491
Joliette 303, boul. Antonio-Barette 759-8110	**Granby** 848, rue Principale 378-4944	**Arthabaska** 54, rue Girouard 357-9231	**Saint-Jean** 575, boul. Pierre-Caisse 349-6761	**Saint-Hyacinthe** 520, rue Martineau 773-5667
Sorel 322, rue du Collège 742-5917	**Drummondville** 455, boul. Saint-Joseph 474-2777	**Valleyfield** 1375, boul. Mgr-Langlois 377-5999	**Shawinigan** 1423, 41e rue 539-6431	**Notre-Dame-des-Pins** 4160, route Kennedy 774-9514
Thetford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166				

HEURES D'OUVERTURE ESTIVALE : Lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche de 11 h 00 à 17 h 00

On change de pot!



Dès cet automne

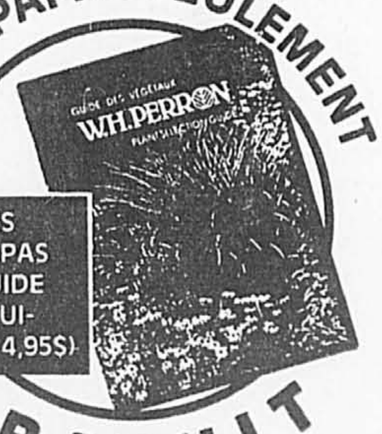
Dès la fin de l'été, nous vous accueillerons dans notre nouveau magasin au 2900 boul. Labelle à l'intersection de la 440 à Laval.

D'ici là profitez de nos spectaculaires soldes pouvant atteindre jusqu'à

60% de rabais sur certains produits.

Cette super vente débute le 13 juin et se prolonge jusqu'à notre «transplantation»!

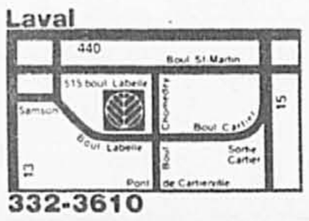
POUR PAPAS SEULEMENT



GRATUIT

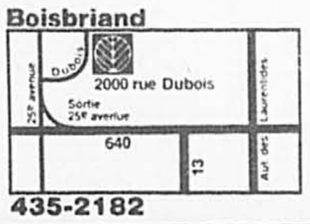
AVEC TOUT ACHAT LES 16 ET 17 JUIN, LES PAPAS OBTIENDRONT UN GUIDE DES VÉGÉTAUX GRATUITEMENT (VALEUR DE 4,95$)

Laval



332-3610

Boisbriand



435-2182

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi	9h à 18h
Jeudi, vendredi	9h à 21h
Samedi	8h30 à 17h

OUVERT LE DIMANCHE de 10h00 à 16h30

W.H.PERRON

Pour qu'ça pousse en beauté

Décision importante pour les tribunaux québécois

YVES BOISVERT

■ Dans une décision qui pourrait avoir des répercussions, un juge de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec vient de refuser au ministère public la permission de renvoyer au tribunal adulte la cause de Mario V., un adolescent de 16 ans accusé d'avoir abattu Joey Saussereau de deux balles à la tête, dans une affaire règlement de comptes, l'an dernier.

La cause a une certaine importance, puisque le Canada — et cela se reflète dans la jurisprudence et bientôt dans la législation — est à la croisée de chemins en ce qui concerne le traitement des jeunes délinquants qui ont commis des crimes graves. Cette cause pourrait servir à fixer le droit en la matière au Québec.

La Couronne, représentée par Me Laurent-Claude Laliberté, prétendait que la gravité du crime reproché à Mario V., de même que ses antécédents de vol à main armée, justifiaient, au nom de la protection du public, que l'adolescent soit jugé comme un adulte.

Pour le jeune accusé, l'enjeu était considérable. La peine maximale pour un mineur reconnu coupable de meurtre devant la Chambre de la jeunesse est de trois ans de détention. Devant la Chambre criminelle, il risquait l'emprisonnement à perpétuité, avec un minimum de 25 ans à purger.

Selon la preuve de la police, Mario V. soupçonnait Joey Saussereau d'avoir commis un vol chez ses parents et d'être un délateur. Il semble aussi que Saussereau avait une dette de 500 $ envers Mario.

Aussi, le 26 avril 1989, Mario V., alors âgé de 15 ans, se serait rendu chez Saussereau, avec un pain croûté dans lequel était dissimulé son revolver. Il a tiré deux fois.

Issu d'un milieu familial défavorisé, Mario V. s'est vite lié d'amitié avec des garçons plus vieux que lui, et, influençable, il s'est laissé entrainer dans un réseau criminel.

Le juge Gilles Gendron, qui entendait l'affaire, a conclu qu'il n'est pas dans l'intérêt de la société que Mario soit soumis à la justice adulte. Le juge a accordé beaucoup de poids au témoignage des experts qui ont affirmé que Mario V. a d'excellentes chances de réhabilitation.

Une tendance

La tendance nord-américaine consiste à traiter de plus en plus sur le même pied que les adultes les adolescents qui commettent des crimes graves. Comme la criminalité violente semble augmenter et se manifester chez des contrevenants de plus en plus jeunes, la réaction populaire est de vouloir traiter en adultes ces jeunes qui commettent des «crimes d'adultes».

L'été dernier, dans un arrêt fort controversé, la Cour suprême des États-Unis avait confirmé la validité des lois de certains États qui permettent d'infliger la peine capitale à des adolescents à partir de l'âge de seize ans.

Au Canada, les lobbys ont fait entendre leur voix dans ce débat, en demandant plus de sévérité à l'égard des jeunes contrevenants.

En décembre dernier, un projet de loi (C-58) a été déposé à la Chambre des communes qui vise, essentiellement, à rendre plus facile le renvoi à un tribunal pour adultes (où les peines sont plus sévères pour les crimes graves) et à augmenter de trois à cinq ans la peine maximale en cas de meurtre pour les jeunes contrevenants.

Par ailleurs, à peu près vers la même période, la Cour suprême du Canada rendait une importante décision (l'affaire S.H.M.), qui tend à faciliter le renvoi en cour pour adultes. C'est du moins l'opinion de Me Lise Gagnon, qui donnait une conférence sur ce sujet lors du congrès du Barreau, le week-end dernier.

Cette décision vient remettre en question toute l'approche des tribunaux québécois, qui n'accordaient que fort exceptionnellement le renvoi en cour adulte (contrairement aux provinces de l'Ouest, selon Me Gagnon). C'est pourquoi il sera intéressant de voir, s'il y a appel, comment les tribunaux supérieurs trancheront l'affaire.

Me Laliberté annoncera vendredi si le ministère public entend en appeler.

◇ VÊTEMENTS SPORT DES GENS DU MONDE ◇



Aux fervents du golf attentifs à l'élégance de leur tenue, IZOD LACOSTE propose sa collection internationale de vêtements raffinés en tissus de fibres naturelles confortables. Des polos et des pulls à cols roulés aux coupes irréprochables; des cardigans et des gilets en coton câblé aux lignes classiques; des pantalons à couleurs unies ou prince-de-galles et des accessoires. Des vêtements tout confort parachevés d'une touche de luxe. IZOD LACOSTE. L'élégance décontractée.

IZOD LACOSTE

En vente dans les meilleurs magasins en travers du Canada.

Chantal Éthier est reconnue coupable entre autres d'incitation à parjure

YVES BOISVERT

■ Le juge Jean Filiatrault, de la Cour supérieure, a déclaré Chantal Éthier coupable des quatre chefs d'accusation d'incitation à parjure, fabrication de preuve et entrave à la justice, hier.

Éthier, initialement coaccusée de l'avocat Claude F. Archambault, est l'épouse de Shadrock Amadzadegan (dit le Shah), un traficant d'héroïne que défendait Archambault.

Avant le procès du Shah (qui a finalement été reconnu coupable), Éthier avait tenté de convaincre un témoin potentiel d'arranger sa version des faits pour favoriser son mari.

Ce témoin potentiel, Anil Raniwala, collaborait avec la GRC. Il avait sur lui un magnétophone, et toute la conversation qui a eu lieu entre lui, Éthier et l'avocat Archambault, a été produite en cour.

Claude F. Archambault, lui, doit aussi faire face à la justice au mois de septembre relativement à la même affaire. Il est également l'objet de plaintes au comité de discipline du Barreau du Québec et, s'il est reconnu coupable d'infraction déontologique, il risque la radiation.

Hier, l'avocat du ministère public a réclamé une période d'emprisonnement «exemplaire», vu la gravité des infractions, et vu le message qu'il faut envoyer à la société quant au respect dû à l'appareil judiciaire.

L'avocat d'Éthier, Me Gilles Daudelin, a, quant à lui, recommandé un sursis de peine. Sa cliente est incarcérée depuis 42 jours pour avoir négligé de se présenter en cour (c'est ce qui l'avait forcée à subir un procès devant juge seul). Cela, de dire Me Daudelin, suffit amplement.

L'avocat a déclaré au juge que le fait que sa cliente n'ait pas témoigné pour sa défense dans ce procès devrait être retenu comme une circonstance atténuante. Selon Me Daudelin, le fait de ne pas venir mentir à la Cour devrait constituer, en soi, un facteur atténuant pour sa cliente.

Le juge Filiatrault rendra sentence le 20 juin.

Hans Marotte: le jugement est reporté au mois de septembre

■ Le juge Luc Trudel, de la Cour du Québec, s'est accordé hier un délai de trois mois et demi pour trancher l'affaire Hans Marotte, qui a débuté en août 1988. Le juge Trudel devait rendre jugement hier, ou au plus tard mercredi prochain. Mais il a repoussé sa décision au 24 septembre. Marotte est accusé d'avoir commis une quarantaine de méfaits (le ministère public n'a toutefois présenté de la preuve que dans 33 dossiers) sur des commerces montréalais. L'étudiant de 21 ans aurait, selon la Couronne, barbouillé les vitrines de commerces où l'obligation légale d'afficher en français était violée.

DES PRÊTS PERSONNELS BNE AU TAUX DE BASE*

Notre délai d'approbation excède rarement deux heures.

Jusqu'au 20 juillet 1990, vous pouvez solliciter un Prêt personnel BNE de dix-huit mois au taux de base. Des périodes de remboursement plus longues sont aussi à votre disposition.

C'est l'occasion à saisir pour rembourser des dettes à taux d'intérêt élevé ou pour réaliser certains projets que vous remettiez à plus tard. Et vous n'avez pas à être un client habituel de la BNE pour faire votre demande.

Passez à n'importe quelle succursale BNE, remplissez une formule et deux heures plus tard nous communiquerons de nouveau avec vous.

Vous n'aurez pas perdu votre journée.

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

*Le taux de base de la BNE était de 14.75% le 16 mai 1990. Ce taux est révisable à tout moment, mais le taux en vigueur au moment de votre demande de prêt, si celle-ci est approuvée, sera garanti jusqu'à l'échéance. Le taux de base BNE s'applique aux Prêts personnels BNE d'une durée de dix-huit mois. Sous réserve d'approbation.

ENFIN, IL EST ARRIVÉ!

Le solde semi-annuel
à la grandeur
du magasin
Holt Renfrew
commence aujourd'hui.

Pourquoi attend-on ce solde avec tant d'impatience? Vous trouverez la réponse à la page suivante.

POURQUOI CE SOLDE EST-IL SI DIFFÉRENT?
PARCE QUE NOUS SOMMES EN BONNE COMPAGNIE!

VÊTEMENTS DE COUTURIERS POUR FEMMES
30 % ET 50 % DE RÉDUCTION
Giorgio Armani
Yves Saint Laurent rive gauche
Christian Lacroix
Christian Dior Boutique
Jean-Louis Scherrer

30 % DE RÉDUCTION
Louis Féraud
Anne Klein
Victor Costa
Michael Kors
Donna Karan
Calvin Klein
Miss V
Ralph Lauren
Ungaro Ter
Tabari
Alfred Sung
Gucci
Irving Samuel
Raffinati
Anne Klein II
Sungsport
Liz Claiborne
Mr. Jax
Ports International

30 % ET 50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de manteaux, de tailleurs, de robes tout-aller et habillées

Marchandise sélectionnée seulement. Vêtements de couturiers dans certains magasins seulement.

CHAUSSURES POUR FEMMES
30 % DE RÉDUCTION
Salvatore Ferragamo
Bruno Magli
Donna Karan
Robert Clergerie
Mario Valentino
Calvin Klein
Gucci
Joan & David
Yves Saint Laurent
DKNY
Holt Renfrew Collection

Marchandise sélectionnée seulement. Vêtements de couturiers dans certains magasins seulement.

SACS À MAINS ET ACCESSOIRES POUR FEMMES
30 % DE RÉDUCTION
Fendi
Desmo
Prada
Gucci
Paloma Picasso
Collection Holt Renfrew
Choix de foulards
Choix de ceintures
Choix d'accessoires pour les cheveux

JUSQU'À 50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de bijoux

JUSQU'À 50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de bijoux signés Anne Klein

Marchandise sélectionnée seulement. Vêtements de couturiers dans certains magasins seulement.

LINGERIE
30 % DE RÉDUCTION
sur les articles de jour et de nuit

Marchandise sélectionnée seulement. Vêtements de couturiers dans certains magasins seulement.

VÊTEMENTS POUR HOMMES
30 % ET 50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de complets, de vestons sport et de pantalons pour hommes

30 % DE RÉDUCTION
Giorgio Armani
Hugo Boss
Polo by Ralph Lauren
Go Silk
Mondi
Gucci - Vêtements et chaussures
Ferre
Collection Holt Renfrew

Marchandise sélectionnée seulement. Vêtements de couturiers dans certains magasins seulement.

GUCCI
50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de bagages

FOURRURES DE COUTURIERS JUSQU'À 50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de fourrures de couturiers au Salon
BIRGER CHRISTENSEN
du magasin de la rue Sherbrooke

byblos
JUSQU'À 50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de vêtements Byblos pour hommes
ET 30 % ET 50 % DE RÉDUCTION
sur un choix de vêtements Byblos pour femmes à la Boutique Byblos au 1330, rue Sherbrooke ouest

NE LE MANQUEZ PAS!
HOLT RENFREW
SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111
ROCKLAND, 738-3500
FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
PLACE VILLE-MARIE, 866-2466
Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h

Meurtre de l'ermite de St-Cuthbert: le procès débute

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
JOLIETTE

■ Sept femmes et cinq hommes ont entrepris, hier matin, d'entendre le procès de Germain Brousseau accusé du meurtre au deuxième degré de Louis Durand, 81 ans, au Palais de justice de Joliette.

Durand, un ermite demeurant à Saint-Cuthbert, a été tué de trois balles le 31 décembre dernier.

Dans le résumé de la preuve qu'il entend présenter au cours des prochains jours, le représentant du ministère public, Me Pierre Loranger, a expliqué que Brousseau s'était présenté chez sa victime dans le but de la voler car il avait l'impression que beaucoup d'argent était caché dans la maison. Mais, il n'y avait pas un sou.

Me Loranger a aussi souligné aux jurés que Brousseau était accompagné d'un présumé complice, Lionel Rose.

Si tout se déroule comme prévu, la Couronne va terminer sa preuve devant le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, demain. La défense est représentée Me Gilles Ratel.

20 heures de délibération

D'autre part, six hommes et six femmes faisaient connaître, dans une salle d'audience voisine, leur verdict dans le procès de Jacques Dupras accusé du meurtre au premier degré de Luc Ducharme, un revendeur de drogue.

Il aura fallu près de 20 heures de délibération pour en arriver à un verdict de culpabilité. Le juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, a immédiatement condamné Dupras à 25 ans de prison ferme.

Dans sa preuve, Me Claude Lachapelle, représentant de la poursuite, a fait entendre une douzaine de témoins, dont la concubine de la victime qui se trouvait dans une pièce voisine quand Ducharme a été tué d'une balle à bout portant dans le front.

Dupras s'était présenté au domicile de Ducharme, le 27 mars dernier, à Repentigny parce qu'il vendait de la drogue à son amie. Dupras a demandé à sa future victime de ne pas vendre de drogue à sa compagne. Une dispute a éclaté et le visiteur a fait feu.

En quittant la maison, Dupras a oublié la photo de son amie sur la table ce qui a aidé les policiers dans leur enquête.

Le jury s'est retiré pour délibérer à 14 h 20 lundi. Peu de temps après le verdict, Me Alain Manseau recevait instruction de son client d'interjeter appel. La requête portera sur des points de droit.

Un ex-policier condamné à un an de prison

■ Un ex-policier de la CUM, âgé de 45 ans, a été condamné hier par le juge André Daviault, de la Cour du Québec, à un an de prison pour avoir agressé sexuellement deux des trois filles de sa concubine. L'ex-policier, dont on ne peut dévoiler l'identité pour ne pas identifier les victimes, avait commis des attouchements sur les deux jeunes filles, et ce depuis 1983. Au cours du procès, il avait nié la version des deux victimes, et sa concubine avait également pris sa défense, contre ses filles, affirmant que s'il s'était passé quelque chose, elle en aurait eu connaissance.

Mêlons-nous de nos affaires!



Grâce à la Marge de Crédit Royale.

La meilleure façon de progresser c'est encore de s'occuper de ses propres affaires.

Qu'il s'agisse de rénovations, de vacances ou de tout autre projet, la Marge de Crédit Royale vous donne une grande liberté. Vous possédez également une marge de manœuvre qui vous permet de réagir rapidement en cas de pépin.

Après consultation avec un représentant des services aux particuliers et suivant votre situation financière personnelle, nous établissons ensemble la Marge de Crédit Royale pour le montant maximum convenu et les taux préférentiels qui s'y appliquent.

Dès lors, votre Marge de Crédit Royale est à vos ordres; c'est-à-dire que vous pouvez disposer d'un crédit sur-le-champ, sans avoir à passer à la banque pour re-solliciter un emprunt. Vous gardez donc le parfait contrôle de vos affaires.

Grâce à la grande flexibilité de ce service, vous pouvez prévoir vos propres versements selon vos propres besoins. De plus, vous pouvez profiter de l'assurance-vie Plan Protection Plus*, exclusive à la Banque Royale.

Qui plus est, vous ne payez absolument rien tant que vous n'utilisez pas votre Marge de Crédit Royale.

La Marge de Crédit Royale, la façon la plus intelligente de mieux faire progresser ses propres affaires. Pour en savoir davantage, consultez un de nos représentants en composant sans frais: à Montréal 987-8000, à l'extérieur 1-800-363-3967.

BANQUE ROYALE

*Marque déposée de La Banque Royale du Canada

Les services bancaires les mieux pensés au pays.

IMAGINE La générosité réinventée

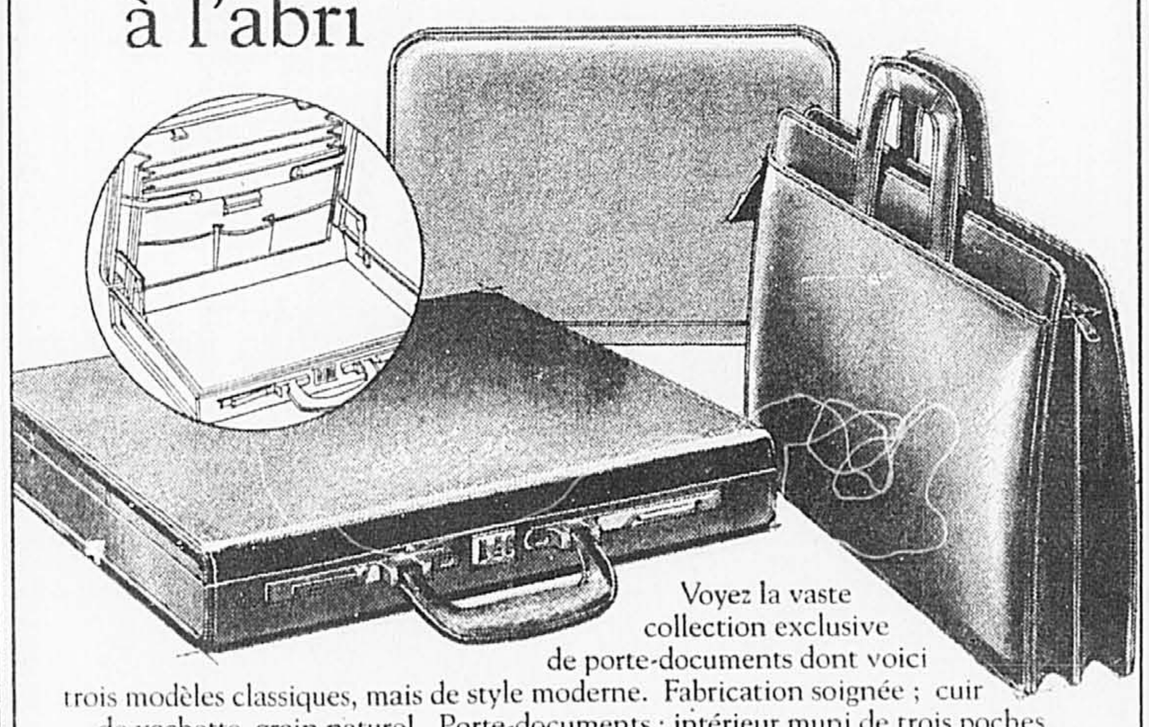
SOLDES SEMI-ANNUELS
de 20 á 50%

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ANNONCER
DES RÉDUCTIONS SUR VÊTEMENTS SELECTIONNÉS
RAYONS HOMMES, FEMMES, CHAUSSURES, ACCESSOIRES
ET ARTICLES DE MAISON.

POLO RALPH LAUREN
1316 RUE SHERBROOKE OUEST
(514) 288-3988

CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES. RETOUCHES EN SUS.

Effets et documents à l'abri



Voyez la vaste collection exclusive de porte-documents dont voici trois modèles classiques, mais de style moderne. Fabrication soignée ; cuir de vachette, grain naturel. Porte-documents : intérieur muni de trois poches à soufflet en peau de porcin coussinée, serrure Prestolock*, noir 275 $. Porte-documents poignée double, poches journal et glissière, noir 150 $. Pochette porte-documents, format ministre, intérieur en peau de porcin, soufflet double et porte-bloc-notes, moka, noir 75 $.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

Procès de Michael Hajaly : drogue et rendez-vous galants...

■ C'est dans une salle remplie de curieux que Michael Hajaly, jr, a subi son procès sous une accusation de possession de drogue.

La preuve présentée devant le juge Claude Lamoureux a aussi permis d'apprendre que l'appartement de l'accusé servait pour des rendez-vous galants à des hommes d'affaires de Saint-Jérôme.

Le substitut du procureur général dans ce procès, Me François Brière, a fait écouter deux cassettes de répondeur où l'on entend les voix de six ou sept différentes femmes.

Hajaly, co-propriétaire avec ses frères d'une mercerie pour hommes en plus d'être propriétaire du bar Les Copains à Saint-Jérôme, est accusé d'avoir été en possession de 28 sachets contenant chacun .25 gramme de cocaïne.

Demeurant avec une compagne rue Joseph-Fortin, à Saint-Jérôme, Hajaly lui avait mentionné qu'il avait laissé son appartement de la rue Blondin. Devant le tribunal, il a déclaré que c'était faux et que l'appartement de la rue Blondin lui servait pour rencontrer des femmes. Il a aussi dit qu'il prêtait aussi l'appartement à des hommes d'affaires mariés qui y rencontraient des femmes.

Sans antécédent judiciaire, l'accusé, qui est représenté par Me Richard Morin, demeure en liberté. Il recevra sa sentence le 26 juin.

Une amende de 75 000 $ pour avoir soudoyé un fonctionnaire

■ Réal Grondin, un homme d'affaires de Drummondville, a été condamné hier par le juge Claude Vaillancourt, de la Cour du Québec, à 75 000 $ d'amende ou, à défaut de paiement, un an de prison.

Grondin, 45 ans, est propriétaire de Donaca Transport. Le 11 avril, il avait été déclaré coupable d'avoir corrompu un fonctionnaire. En septembre 1987, il avait en effet versé un pot-de-vin de 311 000 $ à Jean-Pierre Gardet, alors employé de la société des Postes, afin d'obtenir un contrat de transport.

Après le versement de cette somme, Grondin a d'ailleurs obtenu un contrat de 4 millions $ pour transporter en autobus des briseurs de grève durant la grève des postiers, à l'automne de 1987.

Gardet et Grondin avaient été arrêtés par la GRC puis accusés en 1988. Gardet, un citoyen français, avait pris la poudre d'escampette à la faveur de sa mise en liberté provisoire. Il serait actuellement en Europe, tout comme son «cachet», qu'il aurait soigneusement déposé dans une banque suisse.

La Couronne, représentée par Me Yves Berthiaume, avait réclamé une peine de neuf mois d'emprisonnement. Il n'est pas encore exclu que le ministère public interjette appel de la peine.

STITCHES
CHEMISES HABILLÉES 2 POUR 19,99$
CHEMISES SPORTS 2 POUR 25,00$
HABITS POUR HOMMES 50,00$

ASTRAL PHOTO
MAS 35 IMAGE 99,99$
ÉPARGNEZ 20$ SUR SURESHOT JOY DATE 169,99$
ÉPARGNEZ 20$

STOKES
UN CADEAU ÉLÉGANT POUR PAPA! SEAU A CHAMPAGNE SUR PIED EN ACIER INOXYDABLE AVEC UNE TOUCHE DE LAITON.
VALEUR RÉGULIÈRE 79,99$
PRIX STOKES: 64,99$

DANS UN JARDIN
OFFREZ-LUI UNE NOUVELLE FAÇON DE COMMENCER SA JOURNÉE.
DANS UN JARDIN «POUR HOMME»

BIRKS
POUR PAPA, UN CADEAU VRAIMENT SPÉCIAL... DANS CHAQUE BOÎTE BLEUE SE CACHE UN RÊVE. BIRKS.

PONTI
20% DE RÉDUCTION SUR PRIX RÉGULIER POUR UN CADEAU DE LA «FÊTE DES PÈRES» SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON.

CENTRE DU RASOIR FINE LAME
SPÉCIAUX SUR RASOIRS RECHARGEABLES POUR HOMMES. BRAUN SYSTÈME 1-2-3 No 3510 SPÉC. 94,88$, PHILIPS No HS-820 SPÉC. 109,88$, REMINGTON MICRO SCREEN No GTX 3000 SPÉC. 89,88$. TOUS INCLUS ENTRETIEN À VIE.

CIRCUITS
OFFREZ-LUI UN CADEAU ORIGINAL POUR LA FÊTE DES PÈRES.
TÉLÉVISION MITSUBISHI STÉRÉO. MODÈLE CS2015
SEULEMENT 599,99$
TÉL.: 745-2636

A & A DISQUES ET RUBANS
CÉLINE DION CASSETTE 9,99$, DISQUE AU LASER 17,99$
JUDE COLE CASSETTE 10,99$, DISQUE AU LASER 21,99$

SIGNATURE
NOUS POSSÉDONS LES PLUS BELLES CARTES HALLMARK, LES PLUS BEAUX EMBALLAGES DE MÊME QUE LES PLUS BEAUX CADEAUX POUR LE MEILLEUR PAPA - LE VÔTRE. RAPPELEZ-VOUS LA FÊTE DES PÈRES
DIMANCHE LE 17 JUIN
334-2968

Fête des pères
Le clown Pistache sera sur la promenade le samedi 16 juin. Ne manquez pas l'exposition Cardinal/Canon dans le gazebo central.
du 14 au 16 juin
idées cadeaux

SPORTS EXPERTS
CHANDAIL DE GOLF PGA TOUR NOTRE PRIX COURANT 44,99$ SEULEMENT 21,99$
ENSEMBLE DE GOLF CIRCUIT TOUR 3 BOIS, 8 FERS NOTRE PRIX COURANT 299,99$ SEULEMENT 199,99$

ERNEST
JUSQU'À 50% DE RABAIS POLO T-SHIRTS, SHORTS, PANTALONS, T-SHIRTS, CHEMISES ET CRAVATES.

FOTOCLIK
TROUSSE DE PHOTOGRAPHE RÉDUIT DE 50%

AU MASCULIN
IDÉES CADEAUX POUR TOUT GENRE DE PÈRES. COMBLEZ L'HOMME D'AFFAIRES, L'AMATEUR DE SPORTS, SANS OUBLIER LE GOLFEUR...

VOYAGES VIAU-MARLIN
OFFREZ-LUI UN CERTIFICAT CADEAU DE VOYAGES VIAU-MARLIN. À LA PLACE VERTU SEULEMENT. 332-4210

NIAISERIES
20% DE RÉDUCTION SUR ARTICLES CADEAUX

RANDY RIVER
SOLDE DE LA FÊTE DES PÈRES. ÉPARGNEZ 10,00$
SHORTS DE VILLE EN SERGE DE COTON PUR. PRIX COURANT 29,98$
EN SOLDE À 19,88$

GALERIE D'HORLOGES
LA GALERIE DU TEMPS PRÉCIEUX VOUS PROPOSE DE BONNES AUBAINES
10% À 40% SUR UNE SÉLECTION DE MARCHANDISES.

VESTIAIRE SPORTIF
ÉCONOMISEZ 40,00$
SUR LES ENERGY WAVE, ERX 150 DE CONVERSE, CHAUSSURES DE BASKET-BALL CONVERSE. PRIX COURANT 99,98
SOLDE 59,98$

LA TABAGIE
VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX POUR LA FÊTE DES PÈRES AVEC L'ACHAT D'UN BRIQUET ZIPPO NOUS VOUS REMETTRONS L'ESSENCE ZIPPO.
PIPES BRIGHAM REG. 70,00$ SPÉC. 36,95$
47,00$ SPÉC. 24,95$

la PLACE Vertu
3131 Côte Vertu
Sortie 62 de la Trans-Canadienne, ou l'autobus 121 ouest de la station de métro Côte Vertu
200 MAGASINS ET SERVICES
SEARS Kmart PASCAL provigo Laie



13 ans ça s'fête!
MISSION harman/kardon
•Récepteur AM/FM harman/kardon
•Lecteur de disques compacts NIKKO
•Haut-parleurs Mission 761
777$
Pour célébrer 13 ans d'étroite collaboration avec harmon/kardon, nous offrons aux fines oreilles ce forfait de connaisseur à un prix qui ne vous laissera pas indifférent. Venez tendre l'oreille au son divin du combiné harman/kardon et Mission...vous serez au septième ciel!
audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"
5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1930 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Brisson & Brisson désire offrir à ses clients une Fête des pères inoubliable.
Exclusivement pour vous... depuis 1937
Brisson & Brisson
1472, rue Sherbrooke ouest (angle Mackay)
Téléphone 937-7456/937-7457
Télécopieur 937-2092

Pannes du train de Deux-Montagnes

ROLAND-YVES CARIGNAN

■ Quelque 1000 usagers du train de 7h25 reliant Deux-Montagnes à Montréal ont joué de malchance hier. Et comme dans toute bonne histoire de malédiction, le chiffre 13 y était pour quelque chose...

En effet, c'est en ce matin du 13 juin que le convoi de 13 wagons —le plus bondé de l'heure de pointe— est tombé en panne à l'entrée du tunnel du mont Royal. Juste au moment de s'engouffrer dans le noir.

Un isolateur de céramique a fait défaut dans la première des deux locomotives, et tout le système électrique en a été affecté. On a alors demandé à la seconde locomotive de tirer toute la charge. Trop lourde pour le moteur. C'est finalement une troisième locomotive qui est venue pousser le convoi jusqu'à la gare. Résultat: un délai d'une heure trente-cinq, qui s'est répercuté sur les convois subséquents.

Pendant ce temps, la malchance avait changé de train: un second convoi, parti à 7h50, est aussi tombé en panne à cause d'une défaillance électrique. Dans ce cas, les cheminots n'ont mis qu'une demi-heure pour remettre le convoi en marche. Toutefois, deux autres trains, celui en provenance de Montréal à 8h45 et celui de Deux-Montagnes à 9h45, ont dû être annulés.

Heureusement, ce genre d'incidents est plutôt rare. La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et le Canadien National, se vantent d'un taux de ponctualité de 98,7 p. cent du service de banlieue. On avoue cependant que le matériel roulant est très vieux, —quelques wagons datent de 1918— et son entretien requiert un véritable tour de force.

Silence...
ARTISTE À L'OEUVRE



UNE CRÉATION JASPER

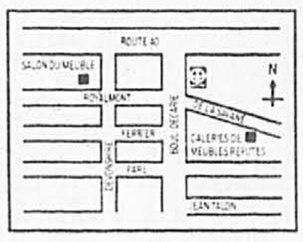
UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL ORGANISÉ PAR FRASER.

En collaboration avec la compagnie JASPER CABINET, FRASER est fière de vous inviter à cette démonstration unique de décoration de meubles, entièrement réalisée à la main par TOM JAHN, un artiste américain au talent remarquable.

Vous pourrez assister à la décoration de meubles exclusifs et faits à la main, en montre à notre magasin principal situé sur de la Savane. De plus, vous courez la chance de gagner un des nombreux coffrets à bijoux entièrement personnalisés qui seront tirés au sort.

LES 14,15 ET 16 JUIN SEULEMENT AU 4950, DE LA SAVANE
JEUDI ET VENDREDI
10H À 12H, 14H À 16H, 19H À 21H
SAMEDI
10H À 12H ET 13H À 17H

110 Fraser
Ameublement et accessoires uniques de qualité importés du monde entier
GALERIES DE MEUBLES RÉPUTÉS
1880-1990



Nos deux galeries- 4950 De La Savane, Montréal (514) 342-0050
8300 Devonshire, Montréal (514) 731-7518 Fax 342-8378

Tous les lundis, mardis et mercredis jusqu'à 18 h, jeudis, vendredis jusqu'à 21 h , ouvert samedi 9 h 30 à 17h
Politique exclusive d'échange • Facilités de paiement • Service de décoration gratuit • Tapis d'Orient • Service complet - avant et après vente.

FLORMONT
LA NOTION DE QUALITÉ



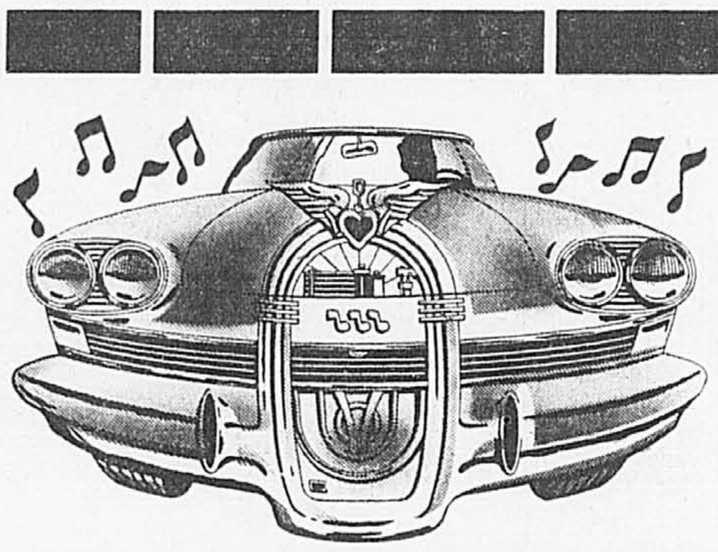
50%
Vous économiserez jusqu'à 50% lors de notre solde semi-annuel

SOLDE

10$
Recevez 10$ de rabais supplémentaire sur chaque achat additionnel de chaussures.

Les magasins de chaussures FLORMONT sont situés:

Place Ville-Marie 878-9667
Mail Cavendish 483-2578
Les Galeries d'Anjou 351-9262
Carrefour Laval 687-3467
Place Bonaventure 878-9150



Transformez votre auto en musique

Voyez l'expert Lebeau

MA-MF Stéréo cassettes
• affichage numérique de l'heure et de la station
• mémoire 18 stations
• inversion automatique de la lecture de la cassette
• contrôle séparé des graves et des aigûes

KENWOOD KRC 2003



Prix régulier: 349 $
Spécial: 279 $

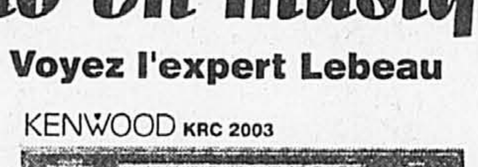
Prix régulier: 449 $
Spécial: 369 $

KENWOOD KRC 410



MA-MF Stéréo cassettes
• châssis antivol
• 50 watts de puissance totale maximale
• Dolby B
• mémoire 18 stations

KENWOOD KRC 310



MA-MF Stéréo cassettes
• châssis antivol
• mémoire 18 stations
• affichage numérique de la station
• contrôle séparé des graves et des aigûes

Prix régulier: 379 $
Spécial: 319 $

MONTRÉAL:
rue Jean-Talon Est 252-8308
rue Papineau 273-8861
boul. Pie IX 325-0562
rue St-Jacques Ouest 489-8221

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN:
Côte Vertu 336-7840
Île Perrot 453-0506
LaSalle 363-1204
Pointe-aux-Trembles 645-9261
Pointe-Claire 694-3310

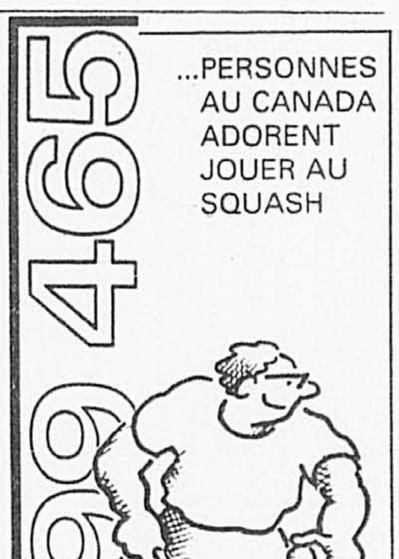
RIVE NORD:
Chomedey 688-3751
Pont-Viau 663-9510
Repentigny 582-0020
St-Eustache 491-7100
Terrebonne 471-2825

RIVE SUD:
Longueuil 677-9136
Greenfield Park 656-7180
Châteauguay 692-1516
St-Bruno 441-2679
St-Jean 348-9245
Sorel 742-1060

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL:
Amos 732-6442
Blainville 437-5876
Cowansville 263-5191
Drummondville 478-4911
Gatineau 568-2266
Granby 378-0181
Hull 776-3186
Joliette 753-7451
Lafontaine 436-5710
La Sarre 333-2274
Mont-Laurier 623-6151
Rouyn 762-0784
St-Hyacinthe 774-4844
Ste-Agathe 326-2682
Shawinigan 539-6331
Sherbrooke 563-8242
(2 succursales) 822-2626
Trois-Rivières 378-2791
Val d'Or 825-5300
Valleyfield 371-1540
Victoriaville 752-4593

Votre expert en installation de radios d'auto

Lebeau VITRES D'AUTOS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.



...PERSONNES AU CANADA ADORENT JOUER AU SQUASH

Pour tout l'monde... pour la vie!
PARTICIPACTION



Meisterstück signé Montblanc

De notre collection Classic': portemine .7 mm 160 $; stylo à plume, pointe en or 14 ct, 290 $; stylo à bille 160 $

Érigé au rang des objets d'art. Reconnu pour la parfaite harmonie entre forme et fonction. Noir ou bordeaux avec incrustations plaqués or.

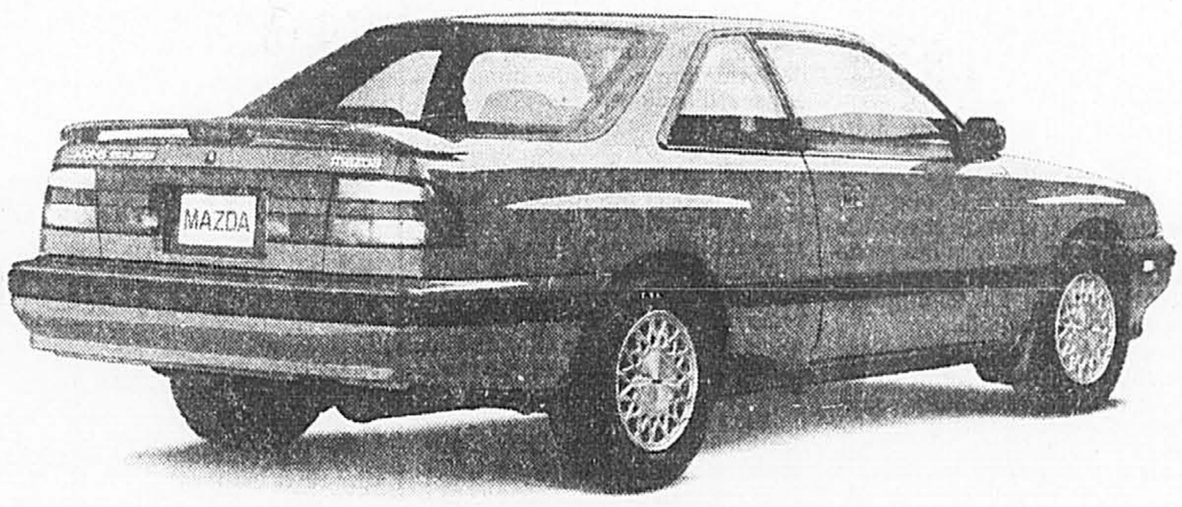
Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

Voici deux nouvelles Mazda édition spéciale, vraiment spéciales.

Prenez les très populaires 626 et MX-6. Ajoutez des accessoires d'une valeur de 2 000 $* et retranchez 500 $** du prix de détail initial. Spécial, n'est-ce pas?





626 ÉDITION SPÉCIALE

● Jantes en alliage de 14 pouces ● Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs ● Antenne électrique automatique ● Deux rétroviseurs harmonisés à commande électrique ● Poignées de portière harmonisées ● Verrouillage électrique des portes

MX-6 ÉDITION SPÉCIALE

● Jantes en alliage de 14 pouces ● Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs ● Antenne électrique automatique ● Deux rétroviseurs harmonisés à commande électrique ● Becquet arrière GT avec feu stop central intégré

PLUS UN CLIMATISEUR GRATUIT ou un rabais équivalent de 1 500 $.***

Tout ceci et en plus, la meilleure garantie de l'industrie.

*Basé sur le prix de détail recommandé par le fabricant pour les accessoires optionnels du modèle DX, si achetés séparément. **Basé sur le prix de détail recommandé par le fabricant. ***Basé sur le prix de détail moyen. Cette offre ne peut être combinée avec une autre offre. Cette offre est en vigueur chez les concessionnaires Mazda participants, du 6 juin au 4 juillet 1990. L'acquisition du véhicule doit être effectuée pendant la durée de l'offre. Voyez votre concessionnaire Mazda dès maintenant.

mazda **Je me sens bien.**

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

Les Automobiles Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie Victorin
Tracey
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Perigny, Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530 Chomedy Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltee
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
090 Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, route 131
752-1212

Saint-Basile réclame 1,5 million$ au gouvernement québécois

Le maire Bernard Gagnon entend recourir aux tribunaux si Québec ne lui verse pas ce montant d'ici le 23 août

PIERRE BELLEMARE

L'administration du maire Bernard Gagnon entend recourir aux tribunaux, avant le 23 août, pour amener le gouvernement québécois à acquitter la facture globale de 2,1 millions $, que représente la réclamation de Saint-Basile-le-Grand, à la suite de l'incendie des BPC, le 23 août 1988.

Puisque le gouvernement québécois n'a versé qu'une somme provisoire de 651 389 $ sur l'ensemble de la facture, il reste un compte en souffrance de quelque 1,5 million $.

«Si nous attendons après le délai de prescription — qui se situe, en l'occurrence, le 23 août 1990 — Saint-Basile n'aura plus aucun recours légal vis-à-vis du gouvernement québécois», confie à *La Presse* le maire Bernard Gagnon.

Il faut donc que ce dossier se règle à la satisfaction des élus de Saint-Basile avant la troisième semaine d'août, sinon cette municipalité empruntera le couloir judiciaire. Le montant en suspens, près de 1,5 million $, est énorme, si l'on considère que le budget de Saint-Basile s'élève à huit millions $.

Depuis plusieurs semaines, Michel Roberge, un fonctionnaire de la Sécurité publique, se rend régulièrement à l'hôtel de ville de Saint-Basile pour «réexaminer le dossier de la réclamation». On ne conteste pas la réclamation de 2,1 millions $, mais Québec veut savoir exactement comment sont ventilés les chiffres.

Comme le stipule la résolution de Saint-Basile, adoptée le 19 février 1990, on réclame 572 790 $ pour diverses dépenses, une autre somme de 170 700 $ pour le salaire des cols bleus veillant au «nettoyage» de l'incendie et un montant de 705 000$ pour rembourser les intérêts, en raison d'un financement accéléré du nouveau garage municipal de 1,8 million $.

L'incendie des BPC a obligé la Ville à condamner son vieux garage et à avancer de 42 mois la construction du nouveau garage qui, au lieu d'être achevée en 1993, l'a été l'an dernier, au coût de 1,8 million $.

À cela, il faut enfin ajouter la somme de 650 000 $, dont plus de la moitié est prévue pour relancer l'économie de la région de Saint-Basile. On en arrive à une réclamation globale d'environ 2,1 millions $.

De ce montant, le gouvernement québécois a versé 658 000 $ en vrac, mais sans pour autant préciser à Saint-Basile ce que cette somme recouvrait parmi les divers sujets de la réclamation.

Par ailleurs, la Sécurité civile a agi avec plus de promptitude à l'endroit des sinistrés des BPC. Selon Richard Plamondon, des 3856 demandes reçues, 3811 ont été analysées.

On a actuellement réglé 3516 dossiers pour un montant global de près de 14 millions $. Seulement quarante-cinq dossiers demeurent à l'étude et sont à l'étape de la révision.

Cependant, l'administration Gagnon lutte toujours aussi farouchement pour que la centaine de barils de BPC — 3600 tonnes métriques — de Saint-Basile disparaissent des lieux, en bordure de la voie ferrée et de la route 116.

Le ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis, a demandé par écrit à son homologue albertain, Ralph Klein, de recevoir les BPC de Saint-Basile — et la trentaine de barils entreposés à Baie-Comeau, pendant la dernière campagne électorale — afin de les incinérer à l'usine de Swan Hill.

Des tests, effectués à la mi-mai, ont révélé que l'usine albertaine pouvait éliminer les BPC de Saint-Basile sans risque environnemental. Le ministre Klein est ouvert à la demande du ministre Paradis mais, avant toute chose, il lui faut obtenir l'assentiment du cabinet de Don Getty.

«On nous a informés que les BPC pourraient quitter Saint-Basile cet été, mais pour l'instant, ils demeurent toujours sur notre territoire», laisse tomber le maire Gagnon, sur un ton d'impatience.

Celui-ci est d'autant plus inquiet que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) vient de reporter du 25 mai au 25 juillet, l'application de son ordonnance visant à forcer le gouvernement à déplacer les BPC de Saint-Basile. Ceux-ci sont illégalement entreposés sur un territoire à vocation strictement agricole.

Dernière observation. Le bétail de Saint-Basile, notamment les vaches laitières, a gravement souffert de l'incendie d'août 1988, si bien que le tiers du cheptel — 224 têtes sur 600 — a dû être abattu.

Mais le ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, tient à rassurer la population que les consommateurs de lait ou de boeuf n'ont pas à s'inquiéter pour leur santé. Aucun produit contaminé, selon lui, n'a été acheminé sur les tables, en raison des inspections rigoureuses dont ils ont fait l'objet.

Le docteur Denis Sansfaçon, de la direction de la santé animale, explique cependant que plusieurs bovins ont été affectés de diverses maladies — non reliées à la présence de BPC — pour la simple et bonne raison qu'ils sont restés à l'intérieur de l'étable trop longtemps. «On a recommandé aux éleveurs de garder leur bétail dans les étables, après l'incendie, et l'immobilité a provoqué ainsi plus de maladies», dit-il.

Noyade de deux plongeurs aux Escoumins: le Centre d'enseignement nautique décline toute responsabilité

MARTHA GAGNON

Le directeur du Centre d'enseignement nautique et de sauvetage du Québec, M. Richard Roch, décline toute responsabilité dans la mort d'un plongeur et de son élève survenue dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur des Escoumins, en fin de semaine dernière.

«C'est un accident», a-t-il dit dans une entrevue téléphonique. À la question de savoir si les deux hommes dans la vingtaine, André Guillemette et Patrick Tremblay, auraient pu éviter la noyade, il répond: «Oui, en restant dans leur salon.» La plongée sous-marine, selon lui, est un sport qui comporte une part de risques et d'imprévu que l'entrainement et les mesures de sécurité ne peuvent éliminer complètement.

Toujours selon le responsable, Patrick Tremblay, le maitre plongeur qui servait d'ange-gardien à Patrick Guillemette, possédait la compétence nécessaire. «Il avait à son actif une centaine de plongées. Son élève possédait aussi une certaine expérience.»

M. Roch soutient que le Centre d'enseignement avait pris toutes les mesures de sécurité qui s'imposaient pour cette plongée de nuit, un exercice courant dans le cadre de l'obtention d'un brevet supérieur au niveau élémentaire. Mais personne ne peut dire exactement ce qui s'est passé dans l'eau entre le professeur et son élève. Le seul témoin, un troisième plongeur, a donné une version confuse. L'effet de choc et le manque de visibilité, sa lampe de poche s'étant éteinte quelques instants, rendent son témoignage plus ou moins crédible.

D'après les hypothèses les plus plausibles, l'incident serait survenu une dizaine de minutes seulement après que les plongeurs furent entrés dans l'eau. On ignore la profondeur exacte à laquelle il s'est produit, mais on pense que cela pourrait être à moins de 10 mètres.

L'élève aurait avalé de l'eau et se serait étouffé. Pris de panique, l'homme qui mesure six pieds et pèse 200 livres, se serait accroché désespérément au moniteur qui aurait tenté de se débattre. On a retrouvé leurs corps à une quarantaine de mètres. Le plus étonnant est que d'après les données préliminaires du rapport d'autopsie, l'élève serait mort noyé, tandis que le moniteur serait mort d'une surpression pulmonaire. Il aurait toutefois respecté les tables de décompression durant la journée.

Contrairement à ce qui a été rapporté, les deux plongeurs possédaient tout leur équipement, y compris leur masque, lorsqu'on les a repêchés. Aucune défectuosité n'a été décelée. On ignore cependant s'ils effectuaient des exercices d'habileté au moment du drame.

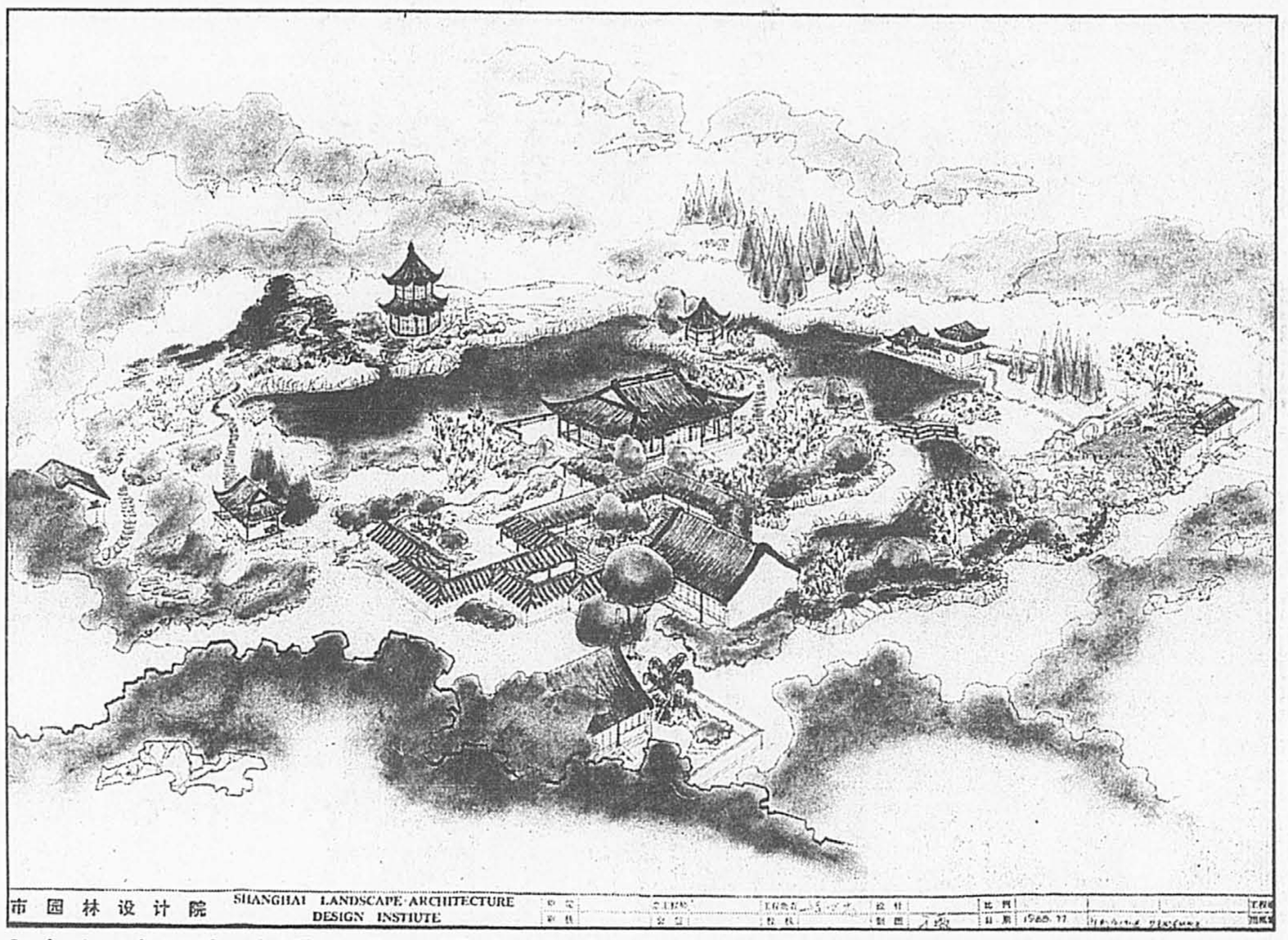
À la Fédération québécoise des activités subaquatiques, on refuse de porter un jugement sur ce qui s'est passé, étant donné le peu d'éléments dont on dispose. «À première vue, dit André Dalpé, directeur général, les normes de sécurité ont été respectées.» Il est peu probable que le coroner tienne une enquête publique.

Au Québec, les accidents mortels en plongée sous-marine ne sont pas très nombreux, bien que l'on ne dispose pas de statistiques précises. Selon un rapport de la Régie de la sécurité dans le sport, une vingtaine de plongeurs sont morts depuis 1976. Deux d'entre eux sont restés prisonniers sous les glaces à Baie-Comeau, il n'y a pas très longtemps.

Selon Christian Lacasse, agent de formation à la Fédération, les causes d'accident les plus fréquentes sont la panique, parfois même à la surface, le manque d'entrainement, l'état de santé et le non respect des règles de sécurité. À son avis, les cas de témérité sont plutôt rares. Il y a aussi les difficultés techniques. À Oka, un plongeur s'est noyé parce que la température de l'eau était tellement froide qu'elle a diminué la fluidité de l'air qui ne pouvait plus se rendre à son embout.

À la Fédération, on accorde des certificats à environ 1800 plongeurs annuellement. Il y a aussi d'autres organismes reconnus qui accueillent un grand nombre d'élèves. On estime à 5000 le nombre de nouveaux plongeurs au Québec chaque année.

«Il arrive souvent, dit-il, que les gens peu entrainés négligent de réviser les règles de sécurité ou de consulter leur médecin pour s'assurer que leur état de santé n'a pas changé.»



Ce dessin réalisé à Shanghai illustre l'aspect final qu'aura le jardin chinois de Montréal lorsqu'il sera complété, à l'été 1991. Ce jardin comportera 9 pavillons, deux étangs, de nombreuses sculptures et des milliers de végétaux. Véritable tableau vivant en 16 scènes, il représentera 8 régions servant de toile de fond à autant de paysages typiquement chinois.

Montréal aura le plus grand jardin chinois, de la tradition du Yangtsé, hors d'Asie

FLORIAN BERNARD

Mèng Hù Yuàn.

En langue chinoise, ça veut dire rêve, lac, jardin.

Tel est le nom oriental du jardin chinois de Montréal, en voie de construction à l'extrémité de la roseraie du Jardin botanique de Montréal. S'étendant sur plus de 5 acres et aménagé au coût de 4 millions $, ce jardin chinois de la tradition du sud du fleuve Yangtsé, sera le plus grand et le plus diversifié hors d'Asie.

Depuis une semaine, déjà, une cinquantaine d'ouvriers chinois, de l'école de jardinage et d'architecture de Shanghai, sont à l'oeuvre sur le chantier de construction. Ces Chinois ont leur quartier d'habitation en plein coeur du Jardin botanique.

Une fois terminé, à l'été 1991, ce jardin comportera 9 pavillons, deux étangs, de nombreuses sculptures et des milliers de végétaux. Véritable tableau vivant en 16 scènes, il représentera 8 régions servant de toile de fond à autant de paysages typiquement chinois.

Le lac principal mesurera 60 mètres de longueur. Il sera surplombé par un vaste pavillon, à flanc d'une rocaille géante. Pour arriver à recréer le plus fidèlement possible ce rocher chinois du Yangtsé, on a fait venir plus de 300 tonnes de pierre directement de Chine. Quelque 2000 tonnes de pierre jaune ont été extraites de l'île Sainte-Hélène. Avec l'âge, cette roche s'altère et prend une riche teinte de brun-orangé. S'alliant à la pierre taillée du lac Tai Hu, elle contribuera à recréer les paysages doux pastel de la Chine intérieure.

Le type de jardin choisi pour Montréal date de la dynastie Ming (15e et 16e siècles). La montagne et l'eau y sont des composantes dominantes. La conception du jardin est l'oeuvre de M. Le Wei- Zhong, directeur de l'Institut de design des parcs de Shanghai.

Tous les éléments destinés à orner le jardin seront acheminés vers Montréal, au cours des prochains mois, dans plus d'une centaine de conteneurs dont 16 sont déjà parvenus à destination.

St-Bruno: le bois Tailhandier menacé par la construction

PIERRE BELLEMARE

Si les citoyens de Saint-Bruno tiennent à sauvergarder le bois Tailhandier, ils n'ont qu'à l'exprimer d'une façon convaincante lors des audiences publiques qui se tiennent aujourd'hui, demain et samedi, dans la salle du conseil de ville.

Les 6800 signatures, amassées par un groupe de citoyens opposés au développement domiciliaire dans cette espace vert, bordant le lac du Moulin, ne suffiront pas à bloquer le projet de 32 millions $ du promoteur Lesage, Cooke et Bombardier.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a déjà signifié son intention de ne pas intégrer le bois Tailhandier au parc de conservation du mont Saint-Bruno.

De son côté, l'administration du maire Marcel Dulude n'entend pas bloquer le développement immobilier — un petit Westmont qui lui rapporterait près de 100 000 $ en taxes par année — à moins que la population manifeste son intérêt pour le bois Tailhandier.

Ce bois, qui se veut un mur protecteur du lac du Moulin — la source d'approvisionnement en eau potable de Saint-Bruno — , est également traversé par plusieurs pistes de ski de fond et de sentiers écologiques.

Si la machinerie lourde s'y installe, pour permettre la construction de résidences cossues, le bois ne deviendra qu'un petit parc de quartier. Aux résidents de faire valoir leur point de vue à l'administration Dulude, dans les deux prochains jours.

Gastronomie d'antan à Chambly

La Corporartion du 325e anniversaire de Chambly invite la population à visiter le marché d'autrefois, samedi et dimanche prochains.

La gastronomie d'autrefois, à la mode du 18e siècle, sera à l'honneur, tandis que «La Licorne», un voilier de 65 pieds, offrira des promenades aux visiteurs.

Un spectacle couronnera la première fin de semaine des activités estivales du 325e anniversaire de Chambly, dimanche à 19h30, au parc des Cascades.

Recrudescence de la rage dans l'ouest du Québec où l'on ne déplore toutefois aucun cas de mortalité

CAROLE THIBAUDEAU

La rage connait une recrudescence dans l'ouest du Québec et en Ontario, phénomène prévisible pour cette maladie cyclique, qui revient en force environ tous les dix ans. Pour le moment, on ne déplore aucun cas de mortalité au Québec.

«La résurgence de la rage a débuté en octobre dernier, pour atteindre un sommet au cours de l'hiver», affirme le docteur Gilles Rivard, vétérinaire à la division Santé des animaux d'Agriculture Canada. La situation semble maintenant s'être stabilisée naturellement chez les animaux sauvages.

Entre janvier et avril, cette année, on a enregistré 197 cas dans toute la province de Québec, dont 157 dans l'Outaouais, et 40 autres répartis entre les régions des Laurentides et de Lanaudière.

À titre de comparaison, pour l'année 89, une année moyenne, on a enregistré 136 cas de rage au Québec, et l'année précédente, 134.

Chiens et chats vaccinés

On sait que tous les chiens et les chats qui entrent au Canada doivent être vaccinés contre la rage.

«Par ailleurs, on conseille à tous les propriétaires de chiens et de chats de faire vacciner leurs animaux tous les ans», dit le docteur Paul Major, co-propriétaire de deux hôpitaux vétérinaires, l'un à Pierrefonds, l'autre à Hudson.

Le docteur Major administre lui-même plusieurs vaccins par jour. «Ce vaccin devrait être efficace plus d'un an mais comme nous vivons dans une région endémique, il est souhaitable de hausser le taux d'anticorps en faisant un rappel du vaccin chaque année.»

Enfin, on augmente encore la protection pour les humains en empêchant les chats et les chiens de vagabonder.

La rage est une maladie mortelle causée par un virus qui attaque les mammifères, y compris les humains. Les deux plus grands vecteurs sont les renards et les moufettes, mais aussi les ratons-laveurs et les chauves-souris.

La rage peut emprunter deux formes: la forme furieuse et la forme paralytique. Atteint de la première forme, l'animal devient agressif, a un regard brillant, soutenu, et réagit à la moindre provocation. Son comportement devient tout à fait inhabituel. Une moufette atteinte de la rage peut aller mâchouiller la chaine d'un chien attaché, par exemple. L'animal enragé perd la saine peur de ses ennemis naturels.

À un stade ultérieur, la rage donne au porteur du virus une salivation excessive. Puis l'animal part en errance. Un chien marron (chien errant qui a la rage) est porté à mordre toute chose ou toute personne qu'il rencontre.

Enfin, l'animal présente une mauvaise coordination des mouvements; il est gagné peu à peu par la paralysie, puis il se couche sur le côté et meurt, à cause de la paralysie de ses muscles respiratoires.

Les symptômes de la rage paralytique ressemblent à ceux de la rage furieuse, l'agressivité en moins. De plus, on voit apparaitre très tôt une paralysie de la mâchoire inférieure qui empêche l'animal de mordre ou de manger. La salive de cet animal peut toutefois contaminer d'autres animaux ou des humains.

Le contact de la salive sur une plaie ou une peau un tant soit peu éraflée est suffisant pour transmettre la rage. C'est pourquoi Agriculture Canada recommande à ses vétérinaires de recevoir le vaccin anti-rabbique avant l'exposition avec des animaux atteints.

La période d'incubation de la rage est d'un mois à un mois et demi chez les animaux, selon le docteur Rivard. Chez le chien toutefois, on a déjà rapporté un cas où l'incubation a duré six mois.

Survivre à la rage

Vous avez plus de chances de survivre à la rage si un haret (chat domestique qui a repris sa liberté) vous mord l'orteil que si une chauve-souris vous mord l'oreille, à cause du délai requis pour que le virus atteigne le cerveau.

Le virus introduit dans l'organisme remonte jusqu'au cerveau via les nerfs de la victime. Le microbe se déplace en effet le long des nerfs à la vitesse de 100 à 400 millimètres par jour.

Il y a donc une course de vitesse entre les virus qui progressent dans l'organisme et l'action du vaccin, qui en quelques jours devrait déclencher une forte production d'anticorps. La rage est une maladie à déclaration obligatoire dont le contrôle est confié au Bureau de la santé des animaux d'Agriculture Canada. Dans tous les cas où l'on suspcte la rage, le bureau fait enquête.

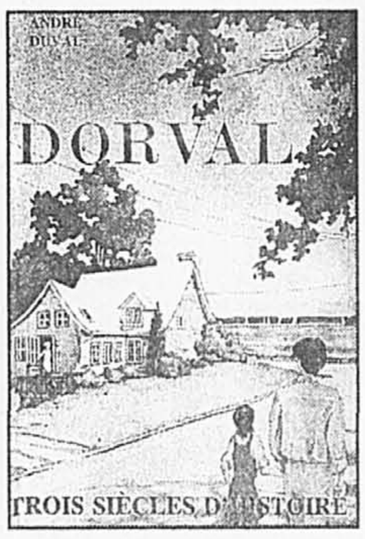
Île de Montréal

Démission du conseiller Filiatrault de Verdun



FLORIAN BERNARD

Le conseiller Robert Filiatrault, de Verdun, a démissioné de son poste de président de l'Office municipal d'habitation. Accusé d'abus d'autorité et d'extorsion auprès de certains locataires, M. Filiatrault a plaidé son innocence sur toute la ligne. Il a toutefois expliqué qu'il préfère démissionner afin de ne pas entacher la réputation de la Ville et permettre aux autorités de faire toutes les vérifications qui s'imposent. Les accusations ont été portées, la semaine dernière, par le Comité d'action des citoyens de Verdun. On a accusé M. Filiatrault d'avoir exigé des loyers supérieurs à ceux définis par la loi dans le cas des personnes à faible revenu.



POUR MARQUER LES 300 ANS DE DORVAL

■ Certains ouvrages historiques sont souvent fastidieux. Tel n'est pas le cas de l'oeuvre récente que l'historien André Duval vient de consacrer aux 300 ans de Dorval. Cet ouvrage volumineux, enrichi de belles gravures anciennes, de cartes et de parchemins, possède l'attrait d'un véritable roman où les récits et les aventures se succèdent au rythme des chapitres. On y découvre, par exemple, que la ville doit son nom à un personnage demeuré longtemps dans l'obscurité, Jean-Baptiste Bouchard Dorval, devenu acquéreur du domaine de La Présentation en 1691. Ce dénommé Bouchard Dorval, fils d'un chirurgien de Québec, préféra le métier de trappeur et de chasseur de castors à celui d'explorateur d'entrailles et de viscères. Et c'est alors que la légende chevauche aux côtés de la réalité. Parti en expédition de chasse, vers 1720, il ne revint pas. Sa veuve éplorée, dame Marie-Antoinette Chouart, sans nouvelles de son mari depuis plusieurs années, le fit déclarer «absent» au sens de la loi. Mais voilà qu'elle apprit, quelques années plus tard, qu'on avait recueilli son mari, moribond, pour le faire inhumer en «terre sainte». Quant à l'histoire moderne de Dorval, elle débute en 1892, avec l'incorporation de la ville. Connue dans le monde entier à cause de son aéroport international, Dorval affiche fièrement sa devise latine, «Ego porta mundi».

DES AFFICHES SUR LA NATURE DANS LE MÉTRO

■ La STCUM a été saisie d'un projet de vulgarisation de la faune, de la flore et de la nature dont le principal élément est d'orner les autobus et les rames de métro de grandes affiches photographiques. Soumis par le Groupe Itinéraire Nature, ce projet a reçu l'appui du directeur du Jardin botanique de Montréal, M. Pierre Bourque. Au moyen de grandes photographies, les voyageurs pourraient découvrir plusieurs éléments de la flore et de la faune de la région de Montréal, en particulier, et du Québec, en général, notamment les orchidées sauvages, certains oiseaux comme les hérons, les carouges et les sternes, les insectes utiles à l'homme, les champignons comestibles et toxiques, les mammifères du Mont-Royal, etc. Le projet est à l'étude.

LES NON-FUMEURS VONT HARCELER LA STCUM

■ Au cours des prochaines semaines, des centaines de non-fumeurs vont payer leur passage avec des pièces d'un sou. Cette mesure a pour but de forcer la STCUM à interdire l'usage du tabac aux chauffeurs. La présidente de l'Association québécoise des non- fumeurs, Mme Janine Larose, a expliqué que la STCUM continue de faire la sourde oreille aux demandes répétées de faire respecter intégralement la loi 84 qui interdit le tabac dans les véhicules de transport en commun. Selon elle, seule la solidarité des usagers non-fumeurs viendra à bout de la résistance de la STCUM. Rappelons qu'un chauffeur non-fumeur, M. Fitzsimmons, a fait l'objet *d'une mesure disciplinaire, il y* a quelques semaines, pour avoir collé des étiquettes antitabac dans les autobus de la STCUM.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À MONTRÉAL-NORD

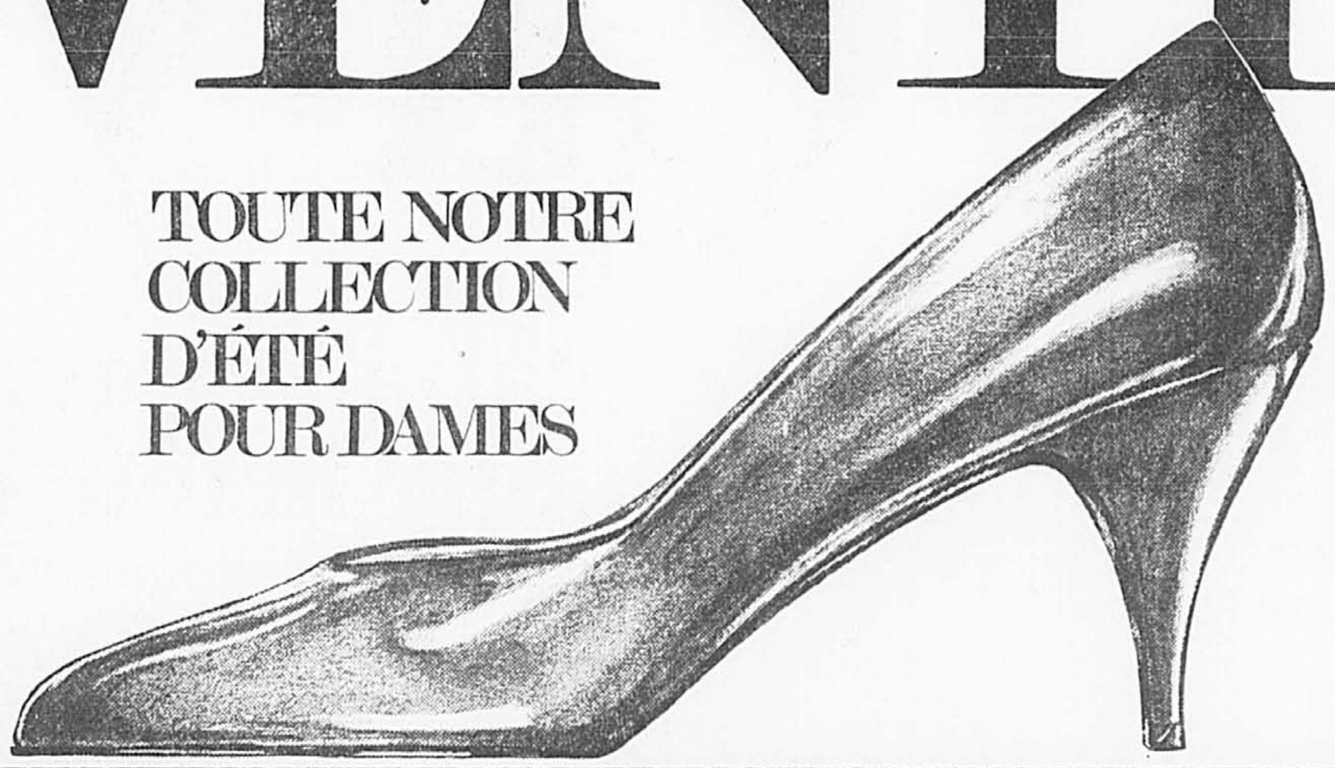
■ Les deux députés péquistes des comtés englobant Montréal-Nord, MM Albert Gravel et André Bourion, représentant respectivement les comtés de Sauvé et Bourassa, ont déclaré qu'il n'est pas question pour le parti de s'impliquer directement dans la prochaine campagne électorale de Montréal-Nord. Ils ont toutefois souligné que des partisans peuvent, individuellement, s'intéresser à cette élection municipale. Selon les deux députés, des problèmes sérieux existent à Montréal-Nord, notamment dans les secteurs de l'environnement, de la sécurité publique, des personnes âgées et de la salubrité. «La démocratie à Montréal- Nord n'a jamais eu les coudées franches. L'administration Ryan a 27 ans de pouvoir et son usure est visible à tous les niveaux. La population, espérons-le, devrait faire un choix éclairé à l'aube de la fin du siècle», ont déclaré MM Gravel et Bourion.

NOUVEAU PARTI POLITIQUE À L'ÎLE BIZARD

■ Une troisième formation politique municipale, le Renouveau Île Bizard, a vu le jour, cette semaine. Dirigé par un avocat, Me Normand Marinacci, ce parti à forte saveur écologique et environnementale est assuré de l'appui de plusieurs groupes militant en faveur de la qualité de la vie. Mais le parti entend également mettre l'accent sur la saine gestion des finances publiques, l'information aux citoyens, la protection et la sécurité, les loisirs des jeunes, la culture, l'urbanisme et l'environnement.

LA GRANDE VENTE

TOUTE NOTRE COLLECTION D'ÉTÉ POUR DAMES



GRANDES MARQUES À PRIX DE SOLDES!

CHAUSSURES HABILLÉES À PARTIR DE 69.99

SACS À MAIN À PARTIR DE 59.99

SANDALES À PARTIR DE 39.99

FRENCH

DIV. DE LA CIE LES CHAUSSURES CALDERONE LTÉE

PLACE VILLE MARIE • 2020 UNIVERSITÉ • 1255 STE-CATHERINE OUEST • PLACE DESJARDINS • PLACE BONAVENTURE • GALERIES NORMANDIE • LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE CARREFOUR ANGRIGNON • MAIL CAVENDISH • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • PLACE VERSAILLES • GALERIES D'ANJOU • CARREFOUR LAVAL • CENTRE D'ACHATS DUVERNAY • PLACE VERTU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND • PLACE ROSEMÈRE • GALERIES RIVE NORD • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO • PLACE LONGUEUIL • CARREFOUR RICHELIEU OTTAWA - CENTRE BAYSHORE • CENTRE RIDEAU

Questions d'argent

Choisissez judicieusement votre cadeau parmi notre collection exclusive de portefeuilles en cuir pour homme, fabriqués selon les normes de qualité rigoureuses de Birks. Rayé noir ou marron : portefeuille poche poitrine 55 $; porte-clés 26 $. Côtelé bordeaux ou noir : porte-billets avec rabat 45 $; portefeuille avec pince-billet 40 $.



Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

LA TOUCHE MAGIQUE TV

NOUVEAU BAS PRIX + MALLETTE GRATUITE

OFFRE DE MALLETTE SONY Handycam EN PRIME

SONY

CAMÉSCOPE
Le plus petit au monde
- Superposition numérique et déroulement
- Zoom 6:1 à fonction macro
- Obturateur à vitesse variable
- Éclairement minimum 4lux

CCD-TR5 RABAIS DE 200$ ET MALLETTE GRATUITE

CCD-F55

CAMÉSCOPE
- Télécommande sans fil RMT-502 / lancs
- Insertion âge / intervention
- Zoom 8:1 à fonction macro
- Superposition numérique / déroulement / lecture
- Éclairement minimum de 2lux

SUPER BAS PRIX
+ MALLETTE DE TRANSPORT GRATUITE

CCD-F45

CAMÉSCOPE
- Blocage d'automatisme par couvercle coulissant
- Zoom 8:1 à fonction macro
- Obturateur à vitesse variable
- Éclairement minimum de 3lux

SUPER BAS PRIX
+ MALLETTE DE TRANSPORT GRATUITE

LA TOUCHE MAGIQUE TV

SPEC ÉLECTRONIQUE spécialiste audio-vidéo

481-2702
5343, chemin de la Reine-Marie
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Après le misérabilisme, le temps de l'action

Malgré une fin désolante, bilan positif pour le Sommet international sur les femmes

LILIANNE LACROIX

■ «Ce qu'il reste à faire maintenant, c'est de mettre une structure autour de ce réseau international qui s'est créé lors du Sommet».

Quelques jours après la conclusion du Sommet international sur les femmes et le pouvoir, la présidente Mme Danielle Debbas s'était quelque peu remise de ses émotions et entrevoit maintenant l'avenir avec optimisme.

«La dernière journée du Sommet, avec tous ses problèmes, restera peut-être comme un point noir mais cela n'aura sûrement pas réussi à gâcher l'ensemble, somme toute extrêmement positif.»

Pour Mme Debbas, ce début de communication à l'échelle internationale demeurera l'héritage le plus précieux de cette semaine: «De voir Palestiniennes et Israéliennes se parler et même appuyer mutuellement leurs recommandations, ce fut merveilleux. Il nous reste maintenant à travailler sur la structure qui devrait être en place pour le deuxième sommet, prévu pour 1994 en France ou en Espagne.»

«Venues de partout, ces femmes ont réalisé que, malgré les différences de cultures, nous partagions les mêmes problèmes et aussi les mêmes objectifs. Malheureusement, jusqu'à maintenant, la communication ne se faisait pas, faute de réseau. Il reste encore beaucoup à faire, mais on a compris que les femmes avaient dépassé l'étape du misérabilisme. Maintenant, on agit pour changer la situation et nous prendre vraiment en mains.»

Pour FRAPPE, l'organisme présidé par Mme Debbas qui avait été l'initiateur, le promoteur et l'organisateur de ce Sommet, l'aventure n'est pas encore terminée. Comme Mme Debbas l'espérait, il semble établi que la base d'un Secrétariat permanent qui devrait être définitivement formé lors du prochain Sommet demeurera ici au Québec. Un Secrétariat provisoire travaille d'ailleurs actuellement à identifier, dans chaque région du globe, les femmes qui pourraient former ce Secrétariat permanent. Au coeur de tout ce mouvement, FRAPPE tente de coordonner un peu les diverses actions.

Il reste maintenant à sensibiliser les gouvernements et d'éventuels commanditaires qui pourraient aider à l'établissement de ce Secrétariat permanent et à assurer la tenue de nouveaux Sommets.

Quelques jours plus tard, Mme Debbas semble donc avoir repris son entrain émoussé un peu par la fin en queue de poisson qu'a connue le Sommet. Même ces difficultés de la dernière journée, ces tiraillages et ce désordre de fin de Sommet, Mme Debbas les regarde maintenant avec philosophie: «Il faut accepter l'idée que nous, les femmes, on peut aussi faire des erreurs...»

Où est donc la pétition?

Justement, parlant de petit accroc, Mme Debbas lance un appel aux participantes: Où est donc passée la fameuse pétition sur l'avortement?

Aux dernières nouvelles, vendredi dernier, quelque 700 déléguées avaient signé une pétition adressée au Sénat et réclamant que cette honorable institution refuse de ratifier la loi C-43 sur l'avortement récemment adoptée par le gouvernement. Comme responsable du Sommet, FRAPPE comptait d'ailleurs présenter ce document au Sénat canadien dans les prochains jours. Eh bien, figurez-vous que dans tout le brouhaha, on a égaré la pétition!...

Quiconque l'aurait en main ou aurait une idée de l'endroit où on peut trouver cette pétition volante est donc prié(e) de communiquer au plus tôt avec FRAPPE.



Madame Danielle Debbas



Mme Kathleen Verdon

Kathleen Verdon remporte l'investiture dans Cartierville

AGNÈS GRUDA

■ «J'ai eu chaud!»

Rose Ouellette, dite La Poune, a essuyé quelques larmes d'émotion hier soir, en apprenant que sa petite-fille Kathleen Verdon continuerait de représenter le RCM dans le district de Cartierville.

Au terme d'une assemblée d'investiture quelque peu tendue, Mme Verdon a défait son adversaire André Beaulieu, cadre du Mouvement Desjardins, par 139 voix contre 87.

Depuis la mise en marche du processus de choix des candidats du RCM en vue des élections municipales du 4 novembre prochain, c'était la première fois qu'un membre du comité exécutif de la Ville voyait sa candidature contestée.

Mme Verdon faisait face à un homme très populaire dans ce quartier du nord-ouest de Montréal, ex-président régional du Parti québécois, ex-secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste et ex-responsable de la campagne du OUI dans Cartierville.

Soutenu par un ancien organisateur du Parti québécois, M. Beaulieu a réuni autour de lui quelques anciens militants du RCM, qui avaient claqué la porte du parti il y a deux ans, reprochant à l'administration du maire Doré de négliger leur quartier, et à Mme Verdon de briller par son absence dans Cartierville.

Prenant la parole devant un peu plus de 200 militants réunis dans le sous-sol d'une église du boulevard Gouin, Mme Verdon a réfuté ces reproches en énumérant les réalisations de l'administration du RCM dont son district a pu profiter.

Elle a reconnu que son travail au comité exécutif lui prend beaucoup de temps, mais selon elle, Cartierville ne peut que bénéficier des politiques destinées à toute la ville. «Tout se tient», a-t-elle insisté, en précisant que l'une de ses fonctions concerne les minorités ethniques, qui forment 50 p. cent de la population de son district.

Mme Verdon a également fait savoir qu'elle a maintenant déménagé dans Cartierville, et qu'elle a bien l'intention d'y rester.

Mme Verdon a finalement remporté l'investiture du RCM par une marge de 52 votes. La semaine dernière, le conseiller du RCM Joseph Biello avait eu plus de difficultés dans le district de Villeray, en défaisant son adversaire, nouvellement venu au parti, par neuf voix.

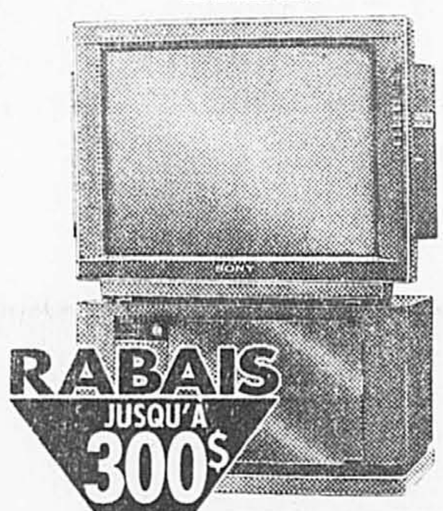
LE PLUS GRAND SOLDE SONY DE L'ANNÉE CHEZ PASCAL

Ça y est!

Nos rabais Sony font du bruit pour la fête des Pères.

Voici l'occasion parfaite de laisser Sony lui dire que vous l'aimez.

XBR



Téléviseur XBR de 34 po.



Chaîne à composante HiFi Sony. Base incluse.

Trinitron®

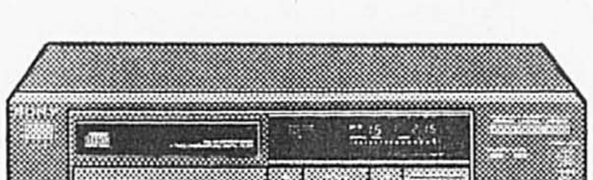


Téléviseur Trinitron de 28 po.

AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE DURANT CE SOLDE. VEUILLEZ FAIRE VOS ACHATS EN PERSONNE. LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.

SONY®

UN REPRÉSENTANT SONY SERA PRÉSENT JEUDI ET VENDREDI DE 19 H À 21 H, ET SAMEDI DE 11 H À 14 H 30.
LES ARTICLES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT TELS QU'ILLUSTRÉS.



RABAIS JUSQU'À 100$

COMPACT disc DIGITAL AUDIO

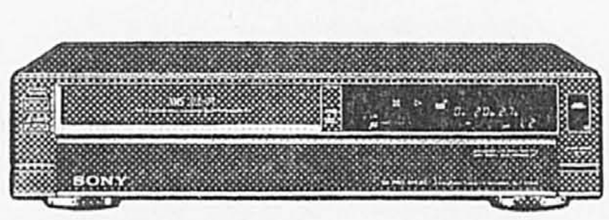
Garantie de 3 ans sur pièces et main-d'oeuvre.



RABAIS JUSQU'À 50$

Microblack^MC

Récepteur Trinitron Microblack^MC de 21 po.



RABAIS JUSQU'À 100$

VHS

Magnétoscope VHS.

VISA MasterCard

VOTRE CHOIX DE FINANCEMENT

OPTION #1 Aucun paiement avant le 3 oct. 1990
Aucun intérêt
Aucun paiement initial
Achat minimum de 750 $.

Meubles Pascal

Pascal Ouest
Centre d'achats Le Bazar.
3600, Côte Vertu Ouest

Pascal Est et le nouveau Centre de Liquidation Meubles Pascal
À l'ouest des Galeries d'Anjou.
6300, Jean-Talon Est.

VOTRE CHOIX DE FINANCEMENT

OPTION #2 Aucun paiement initial
L'avantage du taux préférentiel
Paiement en 24 versements mensuels consécutifs égaux au Taux Préférentiel.

* Exemple: Taux préférentiel Banque de Montréal en date du 7 juin 1990 – 14,75 % par année.

Achat min.	Coût de crédit
750,00 $	120,72 $
24 versements de	Déboursé total
36,28 $	870,72 $

* Sous condition d'approbation du crédit bancaire. Ce mode de financement est basé sur un taux d'intérêt équivalent au taux préférentiel, tel que fixé par la Banque de Montréal, en date du premier jour ouvrable de chaque mois.

JE VOULAIS PARTIR SANS PAYER. ILS ONT RAJOUTÉ DES CAISSES!

Bien pensé IKEA!

Trop tard Maurice!
IKEA a doublé le nombre de ses caisses.
Finies les files d'attente!
En plus d'économiser votre argent, vous économisez votre temps!

Bien pensé IKEA®